



Rapport sur le climat de 2023

Compte rendu sur les recommandations du GIFCC
et les progrès vers notre objectif de carboneutralité



Table des matières

Introduction	3	Mesures et cibles	36
À propos du présent rapport	3	Émissions liées aux activités d'exploitation	37
Jeter les bases d'un leadership en matière de changements climatiques	3	Émissions financées	38
Résumé	4	Exposition aux actifs liés au carbone	51
Points saillants du rendement pour 2023	6	Finance durable	52
Gouvernance	7	Poursuivre sur notre lancée	54
Cadre de gouvernance des facteurs ESG de la Banque CIBC	7	Annexe A : Indice du GIFCC	55
Surveillance du conseil d'administration	8	Annexe B : Indice de la GFANZ	56
Méthode de gestion	10	Annexe C : Émissions liées aux activités d'exploitation	58
Stratégie	13	Annexe D : Cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030 et intensité liée au rendement	59
Carboneutralité d'ici 2050	14	Annexe E : Émissions financées absolues	60
Plan de mise en œuvre	16	Un mot sur les énoncés prospectifs	65
Stratégie de mobilisation	19	Mention juridique	67
Optimisation de nos activités	22	Notes	68
Gestion du risque	23		
Détermination, évaluation et gestion des risques liés au climat	23		
Évaluation de la carte des points chauds	29		
Analyse de scénarios	31		
Intégration des risques climatiques dans la gestion du risque d'entreprise ...	35		



Introduction

Nous comprenons l'urgence de trouver des solutions au problème du climat et nous continuerons de travailler avec nos clients, nos investisseurs et les autres parties intéressées pour soutenir la transition vers une économie sobre en carbone.

À propos du présent rapport

La Banque CIBC appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) en faveur de la présentation d'information sur le climat cohérente et comparable à l'échelle mondiale. La présente constitue notre quatrième rapport autonome et présente des renseignements sur les efforts déployés par la Banque CIBC en vue d'harmoniser nos pratiques de présentation de l'information relative aux changements climatiques avec le cadre des recommandations du GIFCC. Ce rapport présente également nos efforts visant à accélérer la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque et nos progrès vers la réalisation de notre objectif de carboneutralité.

La Banque CIBC reconnaît l'importance de la transparence dans son approche d'intégration des considérations climatiques dans ses activités, sa stratégie et sa gestion du risque. Nos parties intéressées comptent sur des renseignements cohérents, comparables et exacts pour évaluer nos risques climatiques, nos occasions et notre résilience face aux répercussions des changements climatiques. En 2021, nous avons établi notre objectif de carboneutralité et, en 2022, nous avons jeté les bases de notre stratégie climatique. Cette année, nos efforts étaient axés sur la prise de mesures et sur nos progrès vers la réalisation de nos objectifs climatiques.

Jeter les bases d'un leadership en matière de changements climatiques

Le Rapport sur le climat de 2023 de la Banque CIBC complète les autres renseignements que nous avons communiqués à l'égard du climat, notamment notre [approche de carboneutralité](#), qui énonce nos cibles provisoires de carboneutralité d'ici 2030 liées à nos émissions financées. Il complète également notre [Rapport annuel sur la durabilité](#), qui souligne les efforts que nous déployons pour accélérer la lutte contre les changements climatiques en tant que composante de notre stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), ainsi que nos produits et solutions novateurs durables, et l'analyse du risque climatique en tant que l'un des principaux risques émergents de la Banque CIBC dans notre [Rapport annuel 2023](#).

Adhésions sectorielles et signataires

La Banque CIBC est membre de l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, qui exige que nous établissions des cibles provisoires pour les secteurs à forte intensité carbonique, s'ils sont importants et si les données nous permettent de le faire, d'ici 2030¹. La Banque CIBC est également membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), une initiative du secteur qui aide les institutions financières à évaluer et à divulguer les émissions de GES associées à leurs prêts et à leurs investissements au moyen d'un cadre normalisé de mesure et de communication d'information. Notre objectif de carboneutralité et nos rapports s'appuient aussi sur des indications d'initiatives du secteur, notamment la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ), l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, CDP et le GIFCC.

Résumé

À la Banque CIBC, nous comprenons le rôle essentiel que joue le secteur financier dans la transition vers une économie sobre en carbone. Nous continuons de gérer les risques et les occasions liés au climat, et nous travaillons à la transition de nos propres activités vers la carboneutralité, tout en aidant nos clients à faire de même.

La Banque CIBC a établi une structure de gouvernance climatique dans son cadre de gouvernance des facteurs ESG et, en 2023, nous avons continué de favoriser la lutte contre les changements climatiques grâce à la surveillance par le conseil d'administration et à la responsabilité qu'assume la haute direction à l'égard de notre stratégie de lutte contre les changements climatiques, de la gestion du risque lié au climat et de notre objectif de carboneutralité. Nous continuons de renforcer la maîtrise de notre conseil d'administration à l'égard des facteurs climatiques au moyen d'initiatives continues de formation des administrateurs, et nous avons établi des mécanismes de responsabilisation grâce auxquels notre conseil d'administration surveille nos progrès. Nous continuons également de peaufiner l'approche de la direction visant à mettre en œuvre notre stratégie climatique à l'échelle de la banque, notamment en mobilisant le secteur et les clients à l'appui de notre objectif de carboneutralité.

Quatre grands thèmes guident notre stratégie climatique : soutenir nos clients, encourager certains comportements de consommateurs, optimiser nos activités et communiquer nos progrès. Nous continuons d'intégrer nos objectifs de carboneutralité à notre gouvernance, à nos politiques et à notre approche de gestion du risque, et nous offrons des produits et des services qui soutiennent nos clients dans leur transition. Nous nous employons également à intégrer des considérations relatives à la carboneutralité dans nos activités et nos décisions dans les secteurs à forte intensité de carbone pour lesquels nous avons fixé des objectifs provisoires de carboneutralité. Nous continuons de communiquer avec nos clients, les acteurs de l'industrie et le secteur public pour partager nos connaissances et favoriser la transition vers une économie sobre en carbone.

En 2021, nous avons établi notre objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050². Nous réalisons des progrès vers l'atteinte de nos cibles provisoires de réduction des émissions d'ici 2030 pour nos portefeuilles de pétrole et de gaz et de production d'électricité. En 2022, l'intensité des émissions liées aux activités d'exploitation de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier a diminué de 22 % de façon cumulative, comparativement à l'année de référence 2020. Ces progrès sont principalement attribuables à la gestion active du portefeuille. L'intensité des émissions liées à l'utilisation finale de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier n'a pas changé entre 2020 et 2022, et le contexte technologique, géopolitique et macroéconomique continue d'orienter le taux de variation de l'intensité des émissions. En 2022, l'intensité des émissions de notre portefeuille de production d'électricité a diminué de 14 % de façon cumulative, comparativement au niveau de base de 2020. Les progrès réalisés peuvent être attribués au passage des clients à des catégories de production liées à de faibles émissions, en plus de la priorité que nous continuons d'accorder aux prêts à des clients et à des projets axés sur les énergies renouvelables.

Cette année, nous avons établi une cible provisoire de carboneutralité pour notre portefeuille de fabrication automobile visant une réduction de l'intensité des émissions de 27 % pour les parcs de véhicules utilitaires légers de nos clients d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2021³. Nous ferons état des progrès réalisés par rapport à cette cible dans notre prochain rapport sur le climat.

Nous continuons de communiquer les émissions financées absolues de nos portefeuilles liés au pétrole et de gaz, à la production d'électricité, au financement d'immeubles commerciaux et aux prêts hypothécaires à l'habitation, et nous avons élargi la portée de nos rapports cette année pour y inclure la fabrication automobile, les prêts automobiles et l'agriculture.

Afin de réduire au minimum notre empreinte environnementale, nous avons comme objectif de réduire de 30 % d'ici 2028 les émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 (selon l'emplacement) provenant de nos activités au Canada et aux États-Unis, comparativement au niveau de base de 2018. En 2023, nous avons atteint une réduction cumulative de 26,3 %^{4,5} ou 87,7 % de notre cible, avant l'application de tout certificat d'énergie renouvelable (CER) ou de tout crédit pour l'élimination du carbone. Pour ce qui est des émissions que nous ne pouvons pas éliminer au moyen d'initiatives d'amélioration du rendement et de réduction des émissions, nous nous sommes fixé comme objectif d'atteindre la carboneutralité dans nos activités mondiales et d'obtenir 100 % de notre électricité à partir de sources renouvelables d'ici la fin de 2024. En 2023, nous avons atteint 51 % de notre cible de carboneutralité pour 2024⁶, et nous restons sur la bonne voie pour l'atteindre. Nous avons également poursuivi le déploiement de nos stratégies de réduction des émissions liées aux activités d'exploitation axées sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles que nous occupons.

En 2023, nous avons favorisé l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans notre façon de repérer, d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la banque. Nous nous engageons à continuer de développer nos capacités en matière d'analyse de scénarios et de comprendre la résilience de nos clients face au risque de crédit lié au climat.

Cette année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre engagement à mobiliser les capitaux nécessaires et à mettre au point des solutions novatrices fondées sur le marché à l'appui de nos efforts visant à surmonter les problèmes environnementaux et sociaux et, de façon plus générale, à favoriser la durabilité. Nous mesurons notre rendement au moyen de notre objectif de mobiliser 300 milliards de dollars en finance durable d'ici 2030⁷, ce qui comprend le financement d'activités sociales et environnementales. En 2023, nous avons mobilisé 44,4 milliards de dollars pour des activités de finance durable, soit un total cumulatif de 52,4 % (ou 157,3 milliards de dollars) de notre objectif de 2030⁸. Pour en savoir plus sur nos produits et solutions durables, consultez la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité de 2023](#).

Points saillants du rendement pour 2023

Notre stratégie



2050

Date cible en vue d'atteindre notre objectif de **zéro émission nette** de GES provenant de nos **activités d'exploitation et de financement**²



4

Nombre d'objectifs d'émissions financées établis à l'appui de notre engagement à l'égard de l'Alliance bancaire Net Zéro³



2028

Date cible en vue d'atteindre une réduction de **30%** de nos **émissions de GES des champs d'application 1 et 2** fondées sur l'emplacement par rapport à l'**année de référence 2018**⁴

Nos activités



26,3%

Réduction de nos **émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2** par rapport à **notre niveau de référence de 2018**^{4,5}



83,0%

de l'électricité que nous avons utilisée en 2023 provenait de sources d'énergie renouvelable. Nous sommes en voie d'atteindre **100% d'ici 2024**⁶



39,1

L'intensité des émissions de nos activités d'entreprise (champs d'application 1 et 2, en kg d'équivalent CO₂/m²)^{4,5}

Nos activités de prêt et d'investissement



7

Catégories d'actifs dont les émissions financées ont été calculées à l'aide du **cadre du PCAF**



15,0%

L'exposition de notre portefeuille de crédit aux **actifs liés au carbone**⁹



97,6%

Clients évalués dans le cadre de nos principales activités de prêts commerciaux et aux grandes entreprises par autorisation de prêt qui sont visés par l'évaluation du risque lié au carbone¹⁰

Gouvernance

Grâce à la surveillance du conseil d'administration et à la responsabilité qu'assume la haute direction à l'égard de notre stratégie de lutte contre les changements climatiques, de la gestion du risque climatique et de l'objectif de carboneutralité, nous intégrons le climat à tous les aspects de nos activités.

La Banque CIBC a établi une structure de gouvernance des changements climatiques dans un cadre général de gouvernance des facteurs ESG, qui favorise la responsabilisation et l'harmonisation des activités liées aux changements climatiques à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre répartit la responsabilité de notre stratégie ESG, y compris nos activités liées aux changements climatiques, entre le conseil d'administration, la haute direction, les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels. Ce cadre permet également de surveiller et d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et d'y réagir. Notre approche en matière de gouvernance climatique consiste à appuyer les progrès continus liés à nos priorités en matière de lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque en décrivant les responsabilités et les rôles distincts que jouent les différents comités du conseil d'administration et les différentes fonctions opérationnelles au niveau de la direction dans la surveillance et la prise de décisions concernant les risques et les occasions afin d'appuyer notre objectif de carboneutralité.

Cadre de gouvernance des facteurs ESG de la Banque CIBC

Surveillance

Conseil			
Le conseil d'administration supervise la stratégie ESG de la Banque CIBC, y compris notre stratégie climatique, et la façon dont cette dernière mesure, évalue et surveille ses progrès par rapport à ses objectifs stratégiques liés au climat.			
Stratégie ESG globale et engagement	Mise à exécution des éléments ESG en fonction du mandat		
Comité de gouvernance	Comité de gestion du risque	Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction	Comité de vérification

Cadres supérieurs

Comité de direction	
VPD et chef des affaires juridiques	PVPD et chef de la gestion du risque
Cadre supérieur responsable des facteurs ESG à l'échelle de l'entreprise, y compris de la stratégie climatique.	Cadre supérieur responsable de la gestion du risque climatique.
Comité de présentation de l'information	
Comité de direction qui examine l'information sur les facteurs ESG à la suite de l'examen par le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG, dans le contexte de la dernière étape de notre cadre d'examen de l'information sur les facteurs ESG.	
Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG	
Présidé par la VPD et chef des affaires juridiques, le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG a pour but de guider la Banque CIBC dans l'exécution de sa stratégie ESG, y compris sa stratégie climatique, l'évaluation et la surveillance de ses progrès, et le suivi par rapport aux engagements établis.	

Exécution

Soutien à la gouvernance et à l'exécution	
Équipe ESG d'entreprise	Équipe Gestion du risque d'entreprise
Sous-comité interfonctionnel d'experts en facteurs ESG	
Comités et groupes de travail des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels	

Surveillance du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des plans et des priorités stratégiques de la Banque CIBC. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le conseil d'administration tient compte de l'objectif et de la stratégie ESG de la Banque CIBC dans ses activités commerciales et ses décisions. La surveillance de notre stratégie ESG en particulier, qui comprend notre stratégie climatique et notre objectif de carboneutralité, est dirigée par le Comité de gouvernance. Les comités du conseil d'administration assurent la surveillance de certains éléments de notre stratégie ESG, y compris notre stratégie climatique et la gouvernance des facteurs ESG, en fonction de leurs mandats respectifs.

Comités du conseil d'administration	Exemples de responsabilités et d'activités de surveillance liées aux changements climatiques
Comité de gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Ce comité supervise la stratégie ESG, y compris la stratégie climatique et l'objectif de carboneutralité, la gouvernance des facteurs ESG, ainsi que les pratiques de communication et de mobilisation des parties intéressées liées au climat.• Pour appuyer ses responsabilités en matière de surveillance, ce comité a consacré du temps aux facteurs ESG et reçoit des mises à jour trimestrielles qui comprennent des renseignements sur les changements climatiques, comme les progrès vers l'atteinte des cibles de carboneutralité, les attentes des parties intéressées, l'évolution de la réglementation et ses répercussions, des observations tirées de la participation de la Banque CIBC à des forums sectoriels et à des activités professionnelles sur les changements climatiques, notamment dans des régions qui couvrent l'ensemble de la présence de la Banque CIBC à l'échelle mondiale.• Le comité reçoit un résumé trimestriel des mises à jour sur les facteurs ESG d'autres comités, y compris celles liées au climat, dans ses rapports trimestriels afin d'appuyer la coordination et l'harmonisation à l'échelle du conseil d'administration.
Comité de gestion du risque (CGR)	<ul style="list-style-type: none">• Les responsabilités de surveillance de ce comité comprennent la définition de l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC, l'examen et l'approbation des cadres et des politiques clés pour déterminer et contrôler les principaux risques, ainsi que la supervision du recensement, de la mesure, de la surveillance et de l'atténuation des principaux risques d'affaires de la Banque CIBC, y compris les risques liés au climat.• Ce comité reçoit régulièrement des mises à jour sur les risques liés au climat au moyen de rapports trimestriels sur les risques ainsi que d'examens annuels du portefeuille et du risque. Les risques liés au climat sont également pris en compte dans les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque et dans les simulations de crise.
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none">• Ce comité supervise l'établissement et la mise à jour par la direction d'un système de processus et de contrôles qui assurent l'intégrité, l'exactitude et la fiabilité des renseignements ESG communiqués dans le Rapport annuel, le Rapport sur la durabilité et d'autres documents importants sur les facteurs ESG, comme le présent Rapport sur le climat. Il permet de confirmer la pertinence et l'exactitude des communications importantes relatives aux facteurs ESG, y compris celles liées au climat, afin que les renseignements présentés ne soient pas trompeurs.• À l'appui de sa surveillance, le comité reçoit des mises à jour périodiques sur les nouvelles normes et les nouveaux règlements relatifs à la communication d'information sur les facteurs ESG.
Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD)	<ul style="list-style-type: none">• Ce comité supervise la stratégie de capital humain de la Banque CIBC, y compris la rémunération et l'harmonisation avec la stratégie de la Banque CIBC.• Il évalue l'harmonisation des objectifs de rendement ESG des cadres supérieurs et des employés avec la rémunération en fonction de l'indice ESG¹¹, qui comprend des indicateurs de rendement clés propres au climat, et fait partie de notre facteur de rendement opérationnel.

À l'appui de ces responsabilités de surveillance, le conseil d'administration et ses comités demeurent au courant des tendances, des risques et des occasions liés au climat pour la Banque CIBC et reçoivent régulièrement des mises à jour sur les principales mesures de lutte contre les changements climatiques de la Banque CIBC, notamment par l'intermédiaire du programme de perfectionnement des administrateurs décrit ci-dessous. Les membres du conseil d'administration de la Banque CIBC, y compris le président, communiquent aussi directement avec les investisseurs et d'autres parties intéressées clés pour discuter de nos plans climatiques et reçoivent une rétroaction directe sur nos progrès.

Pour en savoir plus sur la façon dont les changements climatiques sont pris en compte dans la surveillance du conseil d'administration et sur des activités précises entreprises par les comités, consultez notre Énoncé des pratiques de gouvernance de la Banque CIBC dans la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#).

Programme de perfectionnement des administrateurs

En plus des rapports périodiques, notre conseil d'administration reçoit une formation spécialisée sur les changements climatiques par l'intermédiaire de notre programme de perfectionnement des administrateurs sur les facteurs ESG, qui est actualisé chaque année pour aider les membres de notre conseil d'administration à se tenir au courant des pratiques de gouvernance nouvelles et émergentes, de l'évolution de la réglementation et de l'évolution mondiale ayant des répercussions sur le contexte lié aux facteurs ESG, y compris les changements climatiques. En 2023, le conseil d'administration a continué de consacrer du temps à faire progresser la formation des administrateurs, en tirant parti de l'expertise de tiers, au besoin, entre autres au moyen d'une séance axée sur le climat qui portait sur des sujets précis, notamment :

- les répercussions de l'évolution du contexte géopolitique sur les efforts mondiaux en matière de transition énergétique, en tenant compte en particulier des répercussions sur les institutions financières;
- le trilemme de l'énergie, y compris les points à prendre en considération à l'échelle mondiale pour établir un équilibre entre la fiabilité, l'abordabilité et la durabilité liées à l'énergie;
- le lien entre le climat et la société, y compris les points à prendre en considération pour les travailleurs et les collectivités canadiennes tout au long de la transition vers une économie sobre en carbone;
- les perspectives des investisseurs sur le rôle des banques dans le financement de la réduction des émissions.

En 2023, nous avons continué d'élargir notre offre de perfectionnement des administrateurs propre au climat à certains conseils d'administration régionaux et de filiales, en mettant l'accent sur les considérations climatiques, afin de soutenir la surveillance horizontale et l'intégration de nos objectifs climatiques dans toutes nos activités à l'échelle mondiale. Par exemple, en 2023, le conseil d'administration de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a suivi une formation, qui tirait parti de l'expertise locale, sur les tendances, risques et occasions climatiques propres aux Caraïbes.

Méthode de gestion

Comité de direction

Notre président et chef de la direction est responsable de donner le bon ton à l'échelle de l'entreprise et d'établir nos priorités ESG et climatiques, tandis que le comité de direction de la Banque CIBC est responsable des progrès réalisés à l'égard du programme climatique de la Banque CIBC. Notre vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques et notre premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque, qui relèvent tous deux du président et chef de la direction, jouent un rôle important dans la gestion de notre stratégie climatique et dans la gestion du risque lié au climat.

Cadres supérieurs	Description de la responsabilité
Vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques	<ul style="list-style-type: none">• Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie climatique et de l'objectif de carboneutralité de la Banque CIBC.• Elle préside le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG, qui formule des commentaires sur les initiatives qui soutiennent l'objectif de carboneutralité de la Banque CIBC.• Il s'agit du cadre supérieur responsable des facteurs ESG à l'échelle de l'entreprise, ce qui comprend la stratégie climatique, ainsi que la communication et la mobilisation des parties intéressées à cet égard.• Elle collabore avec d'autres membres du comité de direction pour soutenir l'intégration des facteurs ESG et de la stratégie climatique à l'échelle de notre banque.• Elle dirige les groupes ESG d'entreprise, Gouvernance de l'entreprise, Affaires juridiques et Relations gouvernementales, Amérique du Nord, à l'appui de l'harmonisation des initiatives liées au climat à l'échelle de ces fonctions.
Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque	<ul style="list-style-type: none">• Il est responsable des initiatives de gestion du risque lié au climat.• Il dirige notre fonction de gestion du risque environnemental au sein de Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise.• Il est chargé de déterminer, d'évaluer et de gérer les risques liés au climat pour la Banque CIBC.• Il est responsable de certains cadres et de certaines politiques sur le repérage et le contrôle des risques, y compris les risques physiques et les risques liés à la transition en matière de changements climatiques.

Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG

Notre Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG (le Conseil) continue de promouvoir la stratégie ESG de la Banque CIBC, notamment en mettant l'accent sur l'accélération de la lutte contre les changements climatiques. Le Conseil se compose de vice-présidents à la direction et de premiers vice-présidents qui œuvrent dans l'ensemble de la banque, et l'un de ses principaux objectifs consiste à veiller à ce que les commentaires de toutes les unités d'exploitation stratégiques et de tous les groupes fonctionnels soient intégrés aux initiatives ESG à l'échelle de la banque. Ils portent principalement sur les grandes initiatives stratégiques, y compris celles qui favorisent les progrès vers l'atteinte des objectifs liés au climat. En 2023, le Conseil a formulé des commentaires sur des sujets comme l'approche d'établissement de cibles de carboneutralité de la Banque CIBC, la méthodologie de finance durable et les nouvelles mesures de l'indice ESG, et a été tenu au courant des règlements émergents liés au climat, de l'évolution du secteur et des perspectives pour les investisseurs.

Notre groupe ESG d'entreprise collabore avec les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels afin de contribuer aux ordres du jour du Conseil et de soutenir l'élaboration de rapports qui mettent l'accent sur les activités internes, les tendances externes et les perspectives. Cela contribue à améliorer la coordination des activités ESG et, par extension, des activités liées au climat, à l'échelle de la banque et permet d'atteindre les objectifs de notre stratégie ESG et de notre stratégie climatique, en surveillant les progrès et en assurant un suivi par rapport à nos engagements. Ces activités sont également soutenues par un groupe plus vaste de membres de l'équipe qui possèdent une expertise approfondie en matière de facteurs ESG ou propres au climat à l'échelle de la banque et qui contribuent à la réalisation d'initiatives au sein de nos équipes, ainsi que les comités thématiques et groupes de travail fonctionnels, comme le Comité de la durabilité de Services bancaires personnels et PME ou le Comité des facteurs ESG de Marchés des capitaux.

Des équipes à l'échelle de l'entreprise soutiennent la lutte contre les changements climatiques

En plus de soutenir la surveillance et la gestion efficaces de notre objectif de carboneutralité, la structure de gouvernance climatique de la Banque CIBC appuie sa mise en œuvre à l'échelle de nos activités. Notre équipe ESG d'entreprise, dirigée par la première vice-présidente (PVP), Facteurs ESG et gouvernance, facilite la mise en œuvre, l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels. Ce groupe travaille en partenariat avec nos experts ESG à l'échelle de la banque, notamment les équipes responsables de la gestion du risque environnemental, de la finance durable et des services consultatifs sur la durabilité au sein de Marchés des capitaux, pour veiller à ce que les risques et occasions liés au climat soient intégrés à notre stratégie ESG et aux activités à l'échelle de la banque. En 2023, afin de clarifier davantage les rôles et les responsabilités de nos équipes, nous avons mis en place un Cadre environnemental et social mondial interne. En plus de décrire le cadre de gouvernance ESG établi, le Cadre environnemental et social mondial donne un aperçu de la façon dont la Banque CIBC établit et met en œuvre sa stratégie ESG et les politiques connexes et gère les risques environnementaux et sociaux. Il convient également de noter que notre première vice-présidente, Facteurs ESG et gouvernance, qui relève directement de notre vice-président à la direction et chef des affaires juridiques, dirige les équipes Facteurs ESG et Secrétariat général de la Banque CIBC, ce qui témoigne de l'engagement de la Banque CIBC à l'égard de l'intégration des considérations climatiques et des pratiques de gouvernance à l'échelle de la banque.

Le groupe Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise, qui comprend une équipe spécialisée dans la gestion du risque environnemental, assure une surveillance indépendante de la détermination, de la mesure, de la surveillance et du contrôle des risques liés au climat. Ce groupe veille à ce que les questions climatiques soient intégrées dans les cadres, les politiques et l'intérêt à l'égard du risque. Le groupe Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise assume les responsabilités suivantes :

- mesurer les émissions financées liées à nos prêts et placements conformément aux normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF);
- cibler et quantifier les risques physiques et de transition liés au climat pour la Banque CIBC à court, moyen et long terme;
- intégrer les risques climatiques dans la gestion globale du risque de l'entreprise, notamment au moyen d'une méthode de cote carbone et de la mesure de l'exposition aux actifs liés au carbone;
- surveiller et assurer la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques climatiques.

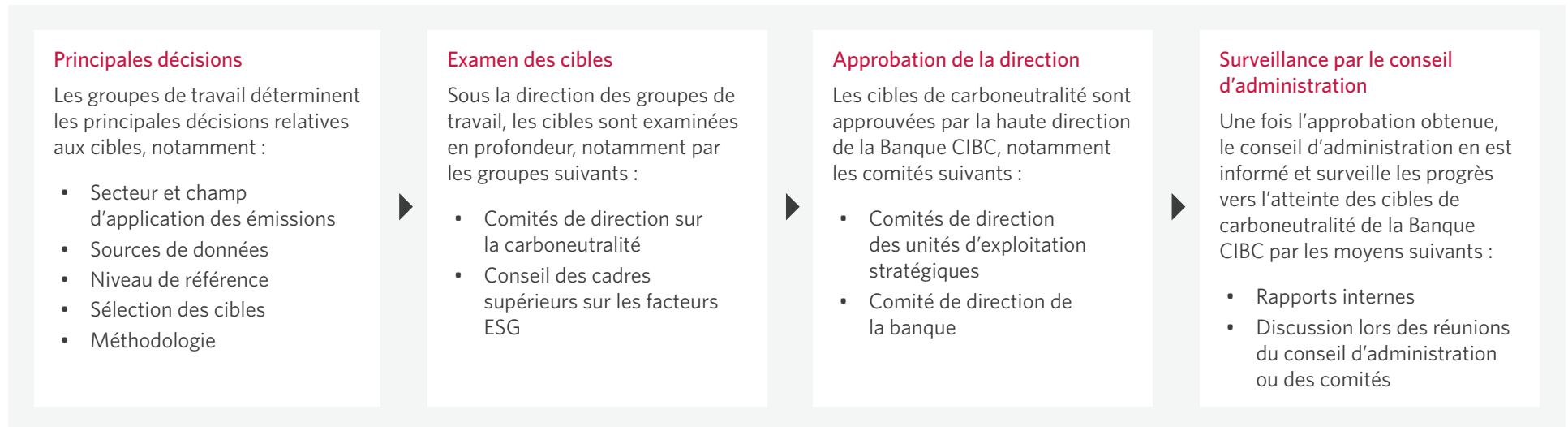
Au-delà de la coordination entre les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels, des forums régionaux servent également à soutenir la coordination à l'échelle de nos activités mondiales. Par exemple, la Banque CIBC s'est dotée d'un comité régional des risques climatiques composé de responsables de secteurs et des risques liés aux infrastructures des bureaux d'Europe, d'Asie et d'Australie, auquel participent les groupes Facteurs ESG et Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise, et qui constitue un forum pour régler les questions de risques climatiques liées à la réglementation, à la stratégie et aux clients en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. Il sert également de tribune pour les membres canadiens du comité et leur permet de comprendre les pratiques exemplaires du secteur et les attentes réglementaires de ces régions. Ces personnes communiquent au comité les initiatives et les progrès réalisés à l'échelle de la banque.

Gouvernance de l'objectif de carboneutralité

Pour orienter l'élaboration de cibles provisoires d'émissions financées pour 2030 qui soutiennent notre objectif de carboneutralité, des groupes de travail interfonctionnels sont formés et, selon le portefeuille, se composent des groupes suivants :

- Facteurs ESG
- Risque environnemental
- Services financiers aux entreprises
- Stratégie de l'entreprise
- Chargés de projet de secteurs pertinents

Sous la direction de ces groupes de travail, nous avons établi un processus pour établir nos cibles provisoires de carboneutralité d'ici 2030, y compris la prise de décisions méthodologiques clés, l'examen des cibles, les approbations et la présentation de rapports au Conseil :



Rémunération associée aux objectifs liés au climat

L'objectif premier du cadre de gouvernance ESG de la Banque CIBC reste de favoriser la responsabilisation à l'échelle de l'entreprise. Les grilles de pointage du chef de la direction et des cadres supérieurs comprennent des mesures de rendement liées aux facteurs ESG, et ces mesures sont prises en compte dans celles des unités d'exploitation stratégiques, s'il y a lieu.

De plus, la Banque CIBC arrime ses primes d'encouragement à son rendement ESG au moyen de son indice ESG interne. La rémunération des cadres supérieurs et de la majorité des employés est liée au rendement à l'échelle de l'entreprise selon le facteur de rendement opérationnel approuvé par le conseil d'administration. Notre indice ESG représente 10 % de l'ensemble du facteur de rendement opérationnel, de sorte que la réalisation de nos objectifs ESG représente une composante fondamentale du calcul de notre fonds de financement des primes d'encouragement.

L'indice ESG suit et quantifie les progrès réalisés à l'égard de nos priorités ESG, notamment les objectifs liés au climat, dans l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels. Ces mesures sont fondées sur les priorités des parties intéressées sur lesquelles la Banque CIBC peut avoir le plus d'incidence, et cadrent avec notre stratégie ESG. Les mesures propres au climat axées sur des sujets comme nos cibles provisoires d'émissions financées, nos activités carboneutres et nos objectifs de réduction des émissions de GES (données absolues des champs d'application 1 et 2) sont pris en compte dans le pilier Accélération de la lutte contre les changements climatiques, qui représentait 34 % de la pondération de l'indice ESG de 2023. L'indice ESG fait l'objet d'un examen annuel en consultation avec le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG et le comité de direction de la Banque CIBC, et son approbation finale relève du Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction.

Pour en savoir plus sur la rémunération des cadres supérieurs et l'indice ESG de la Banque CIBC, consultez notre [circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#).



Stratégie

La Banque CIBC intègre les risques, les occasions et la résilience liés au climat à sa stratégie d'affaires, à ses activités et à sa planification financière, et continue de faire des progrès vers son objectif de carboneutralité.

Les plus récentes données scientifiques crédibles sur le climat soulignent l'ampleur des changements climatiques et l'urgence de prendre les mesures nécessaires pour les atténuer et assurer un avenir durable pour tous¹². En tant que prêteur, qu'investisseur et qu'expert-conseil en finances d'importance au Canada, la Banque CIBC peut accélérer la lutte contre les changements climatiques en contribuant à mobiliser des capitaux pour des activités qui s'harmonisent avec une économie sobre en carbone. Nous pouvons y parvenir en élargissant notre offre de produits et de services novateurs fondés sur le marché¹³, en encourageant les comportements des consommateurs et en appuyant la transition de nos clients vers la carboneutralité.

Nous prenons des mesures en élaborant des solutions liées à la lutte contre les changements climatiques qui sont intégrées à notre stratégie d'entreprise et à notre planification financière. En tirant parti de notre rôle de fournisseurs de capitaux, nous nous employons à soutenir activement nos clients dans leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone et à investir dans des solutions de lutte contre les changements climatiques. Nos efforts sont guidés par notre stratégie climatique, qui comprend notre approche visant à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050². Notre stratégie climatique repose sur quatre grands thèmes :



Soutien à la transition
de nos clients



Encouragement du
comportement des
consommateurs



Optimisation de
nos activités



Communication de
nos progrès

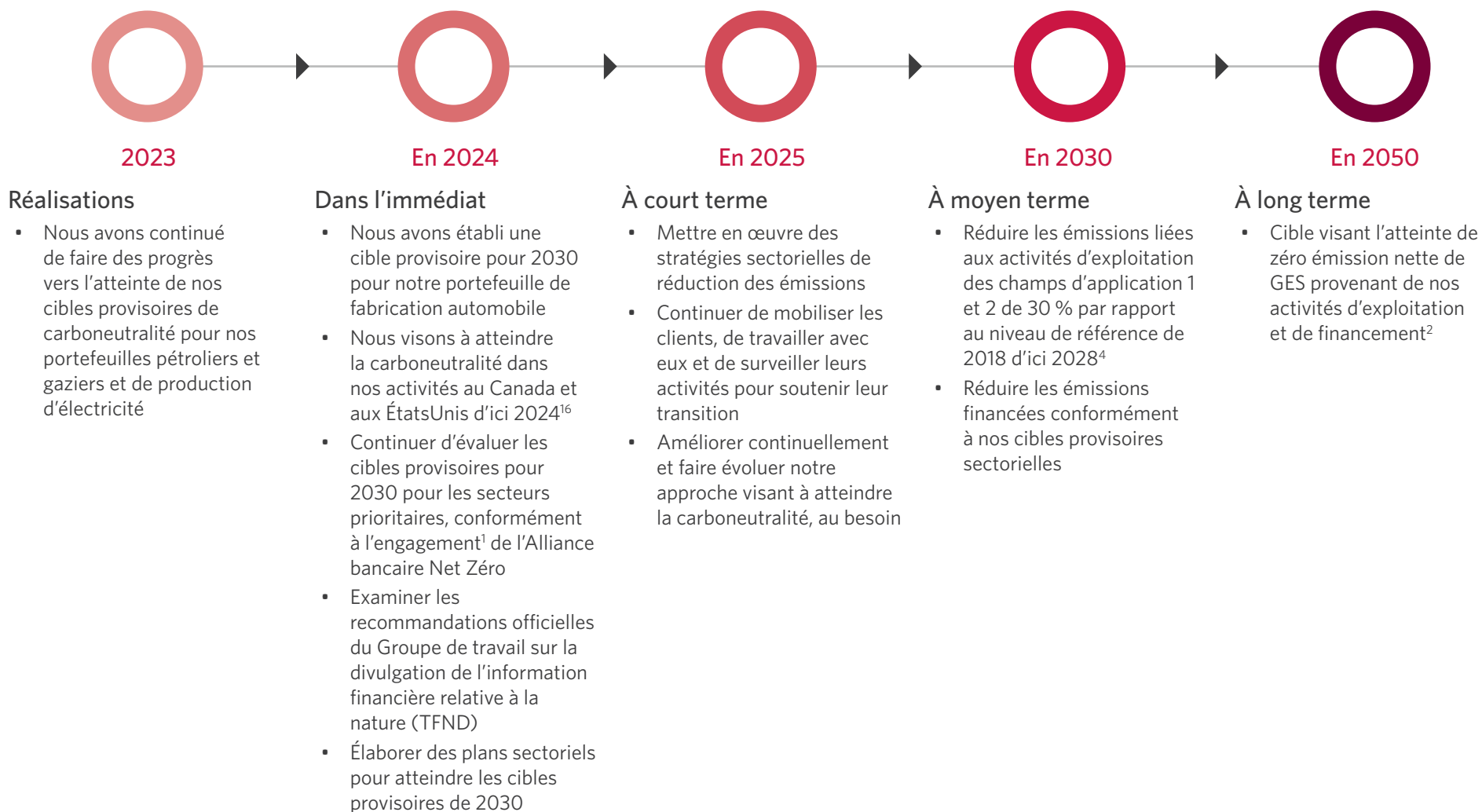
Les sections suivantes décrivent les mesures que nous prenons pour atteindre notre objectif de carboneutralité. Cela comprend la façon dont nous intégrerons notre objectif de carboneutralité dans nos produits et services, nos activités, nos prises de décisions et nos politiques dans les secteurs à forte intensité carbonique pour lesquels nous avons fixé des cibles provisoires d'émissions financées carboneutres. Elles décrivent également comment nous faisons participer nos clients, notre industrie et le secteur public à la transition vers une économie sobre en carbone.

Carboneutralité d'ici 2050

Nous avons établi notre objectif de zéro émission nette de GES associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050². Cela signifie que nous nous approcherons le plus possible de l'élimination complète des émissions de GES, tout en équilibrant les émissions restantes en retirant une quantité équivalente de GES de l'atmosphère. Les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif d'ici 2050 présentent d'importantes occasions de financement pour la Banque CIBC. Nos activités de financement comprennent les prêts aux entreprises et les facilités de financement, soit la part économique de la Banque CIBC de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation. Pour en savoir plus sur les risques associés à notre stratégie de carboneutralité, consultez la section [Gestion du risque](#).

Sachant que la réalisation de notre objectif exige que tous les segments de l'économie prennent des mesures immédiates et collaborent, notre parcours vers la carboneutralité décrit nos plans immédiats, à court, moyen et long terme sur la façon dont nous atteindrons nos objectifs.

Notre parcours vers la carboneutralité^{14,15}



La Banque CIBC soutient la transition vers une économie sobre en carbone de plusieurs façons :

1. financement de l'expansion de technologies et de services à faibles émissions pour remplacer les technologies et les processus à forte intensité carbonique;
2. financement de sociétés dont le parcours de transition vise à limiter les changements climatiques à 1,5 °C et que nous considérons comme des chefs de file en matière de climat;
3. financement de sociétés qui ont établi des cibles conformes à l'objectif de carboneutralité de la Banque CIBC, qui élaborent des plans de transition et divulguent leurs progrès de façon transparente;
4. collaboration avec nos clients pour élaborer et mettre en œuvre des plans de transition vers la carboneutralité qui cadrent avec nos cibles et nos engagements. Cela comprend l'utilisation de produits de finance durable et de services consultatifs pour encourager les entreprises à décarboner leurs activités, comme il est indiqué dans notre plan de mise en œuvre.

Hypothèses, incertitudes et défis

Notre plan pour atteindre la carboneutralité repose sur plusieurs hypothèses, problèmes liés aux données et incertitudes. Nous comprenons que la transition est un défi complexe et multisectoriel, et nous reconnaissons que des facteurs indépendants de la volonté de la Banque CIBC peuvent influencer sur notre capacité à atteindre nos objectifs.

L'évolution des efforts de décarbonation dans l'ensemble des secteurs et des économies, l'évolution technologique, les changements dans le comportement des consommateurs, les politiques gouvernementales et la géopolitique influenceront le rythme et l'ampleur de la transition vers un monde sobre en carbone. Nous nous attendons à ce que la volatilité des prix de l'énergie se poursuive en raison des sensibilités liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales, aux variations de la demande du marché et aux événements géopolitiques défavorables, et nous prévoyons une augmentation des politiques, de la réglementation et des incitatifs liés au climat. Au Canada, nous anticipons également une accélération soutenue du système de tarification de la pollution par le carbone, avec l'introduction possible de systèmes de quotas et d'échange sectoriels, comme le quota proposé pour les émissions de pétrole et de gaz¹⁷.

La Banque CIBC suppose que la science du climat à l'échelle mondiale, comme les évaluations et les recherches publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), continuera de se développer et d'avoir des répercussions sur nous, comme des rajustements aux objectifs mondiaux de décarbonation. Nous sommes confrontés à plusieurs incertitudes en ce qui a trait aux trajectoires de décarbonation sectorielle et à la disponibilité de technologies essentielles pour harmoniser les stratégies avec ces trajectoires. Par exemple, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a mis à jour son parcours vers la carboneutralité en septembre 2023¹⁸ pour tenir compte de l'évolution mondiale depuis la publication du parcours en 2021. Ces mises à jour, comme un rôle plus important pour les technologies liées à l'énergie propre, pourraient avoir des répercussions sur nos cibles provisoires d'émissions financées propres au secteur et sur les trajectoires de décarbonation connexes. Nous continuerons de travailler avec les gouvernements, le secteur et les clients pour assurer la viabilité du développement de technologies à faibles émissions de carbone à grande échelle.

Le manque de disponibilité, d'exactitude et d'exhaustivité des données demeure un défi pour établir et mesurer le rendement par rapport aux objectifs provisoires de réduction des émissions sectorielles. Nous nous efforçons de surmonter ce défi et d'améliorer la qualité de nos données, et nous chercherons à raffiner nos méthodes de calcul, à mesure que les données deviendront plus disponibles et plus fiables.

Pour atteindre la carboneutralité dans nos propres activités d'ici 2050, nous utiliserons des CER¹⁹ et des crédits d'élimination du carbone pour neutraliser les émissions résiduelles liées aux activités d'exploitation seulement dans les cas où elles sont supplémentaires et vérifiées, et permettent de retirer du carbone de l'atmosphère. Afin d'atteindre la carboneutralité dans nos émissions financées, nous accepterons l'utilisation par les sociétés de notre portefeuille de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone provenant uniquement de projets qui ont été vérifiés conformément aux protocoles standard de comptabilisation des GES et enregistrés sur une plateforme reconnue. La Banque CIBC soutient les processus d'élimination du carbone en tant qu'outil pour équilibrer les émissions résiduelles, surtout lorsque les options technologiques ou les solutions de rechange financièrement viables pour éliminer les émissions sont limitées. Notre approche se focalise sur les retraits permanents, par exemple au moyen du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone, et de certaines solutions axées sur la nature de grande qualité, comme l'agriculture régénératrice et le reboisement. Pour en savoir plus sur l'utilisation des crédits pour l'élimination du carbone par nos clients, consultez notre [approche de carboneutralité](#).

Plan de mise en œuvre

Nous décrivons ci-dessous les mesures que nous prenons pour mettre en place notre objectif de carboneutralité, y compris la façon dont nous intégrerons les questions relatives à la carboneutralité dans nos produits et services, nos activités et nos prises de décisions, pour lesquels nous avons fixé des cibles provisoires d'émissions financées carboneutres. Nous décrivons également comment nous faisons participer nos clients, nos pairs, notre industrie et le secteur public à la transition vers une économie sobre en carbone.

Produits et services

Nous offrons à nos clients des services de prêts, de placement et de conseils sobres en carbone pour soutenir leur parcours de décarbonation.

Produit et service	Description
Cadre des émissions de financement durable	<ul style="list-style-type: none">Notre cadre des émissions de financement durable oriente nos émissions futures de collectes de fonds durables, notamment les obligations, les billets, les certificats, le papier commercial, les dépôts et d'autres instruments de placement.Le cadre des émissions de financement durable mis à jour de la Banque CIBC a été publié en mars 2024 et nous avons l'intention de le mettre à jour régulièrement à mesure que les pratiques du marché, les lignes directrices sectorielles, les cadres, les normes et les règlements continueront d'évoluer.Nous jouons un rôle actif sur le marché en pleine croissance des obligations vertes, ayant émis une obligation verte de 500 M\$ US en octobre 2020 et atteint un total cumulatif de 106 M\$ de CPG liés au marché verts ou durables depuis 2021.
Obligations vertes	<ul style="list-style-type: none">Notre équipe Trésorerie détient également un portefeuille d'obligations vertes. Pour en savoir plus sur nos obligations vertes, consultez la section 4.0 de notre Rapport sur la durabilité.
Garantie de financement durable (programme pilote)	<ul style="list-style-type: none">La Banque CIBC collabore avec Exportation et développement Canada (EDC) afin d'offrir des solutions de finance durable aux entreprises canadiennes. Le programme pilote de garantie de financement durable est une solution de partage des risques visant à faciliter les activités de prêt qui contribuent à des secteurs d'activité admissibles (p. ex., efficacité énergétique, production d'électricité renouvelable et sans émissions, prévention et contrôle de la pollution) et pouvant fournir jusqu'à 1 milliard de dollars de financement au cours des trois prochaines années.
Financement durable du commerce extérieur	<ul style="list-style-type: none">Dans le contexte de notre soutien continu à nos clients à l'égard de leurs objectifs de transition climatique, nous avons lancé la gamme de produits écologiques et durables pour le financement du commerce extérieur, qui couvre les comptes clients et les comptes fournisseurs, et le financement de la chaîne d'approvisionnement.Nous visons à accroître la transparence dans toutes les chaînes de valeur tout en répondant aux besoins de fonds de roulement de nos clients.
Solutions climatiques	<ul style="list-style-type: none">La Banque CIBC s'est engagée à investir 100 millions de dollars dans des sociétés en commandite à l'appui de fonds pour les technologies climatiques et la transition énergétique et a conclu un partenariat avec six fonds à ce jour. Ces fonds fourniront du capital de croissance à des sociétés technologiques émergentes du secteur de la transition climatique et énergétique afin de contribuer à accélérer la transition vers une économie carboneutre.

Produit et service	Description
Expansion des marchés du carbone	<ul style="list-style-type: none"> La Banque CIBC est cofondatrice et actionnaire de Carbonplace, une plateforme mondiale qui met en relation des acheteurs et des vendeurs de crédits de carbone volontaires. En 2023, la Banque CIBC a finalisé la commercialisation de Carbonplace, qui a nommé son premier chef de la direction et est passé d'un consortium dirigé par neuf banques fondatrices à une entité indépendante. La plateforme jouera un rôle dans l'accélération des investissements à grande échelle nécessaires pour lutter contre les changements climatiques et aidera nos clients canadiens et américains à respecter leurs engagements en matière de carboneutralité. La Banque CIBC participe activement à un certain nombre de produits liés au carbone, comme la California Carbon Allowance (CCA) et la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI), les contrats à terme de l'EUA (Europe) et les certificats d'énergie renouvelable volontaires et liés à la conformité. Nous sommes en train d'élargir notre offre pour y ajouter d'autres produits, notamment des certificats pour l'élimination du carbone volontaires et liés à la conformité.
Services consultatifs sur l'énergie, les infrastructures et la transition	<ul style="list-style-type: none"> En 2021, nous avons mis sur pied le groupe Énergie, infrastructure et transition, Banque d'investissement pour tenir compte de l'évolution des thèmes liés aux marchés et à l'environnement, et pour mieux aider nos clients à évaluer les occasions et les risques en cette période de changements environnementaux, réglementaires, technologiques et sociaux. L'équipe représente une plateforme mondiale intégrée de fusions et acquisitions, de marchés des capitaux et de financement de projets, et possède des connaissances et une expertise techniques dans le segment des énergies renouvelables et dans des secteurs clés de la transition énergétique, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, le stockage d'énergie, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), les combustibles faibles en carbone et l'hydrogène. La Banque CIBC maintient des relations solides et de confiance, offrant des conseils financiers à des investisseurs et à des sociétés clés du secteur de l'énergie, des énergies renouvelables, des infrastructures, de l'énergie intégrée, des services publics et des technologies climatiques, et proposant une gamme complète de services financiers à nos clients, notamment en ce qui concerne les fusions et acquisitions, les services consultatifs relatifs aux créances, la structuration de la dette, les marchés des actions et des titres de créance, la mobilisation de capitaux de croissance et les solutions sur les marchés mondiaux.

Pour en savoir plus sur nos produits et solutions durables, veuillez consulter la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).

Nature et biodiversité

La nature et les systèmes climatiques sont intrinsèquement interreliés; les répercussions sur un système, qu'elles soient positives ou négatives, auront des répercussions sur l'autre. La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes naturels, qui stockent d'énormes quantités de carbone, aggravent les effets des changements climatiques. De même, les changements climatiques sont l'une des principales causes de la perte de biodiversité mondiale²⁰. Les solutions axées sur la nature, qui visent à protéger, à gérer et à restaurer le milieu naturel, peuvent favoriser l'atténuation des changements climatiques. Nous reconnaissons l'importance de mesurer et de gérer les risques et les occasions liés à la nature alors que nous cherchons à réaliser notre objectif de carboneutralité. Cela comprend les répercussions de la banque et sa dépendance à la nature, tant en ce qui a trait à ses propres activités qu'aux sociétés qu'elle finance. Nos efforts futurs seront guidés par les directives actuelles et émergentes du secteur, comme les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation financière relative à la nature (TNFD) qui ont été publiées récemment.

Soutenir une transition équitable, abordable et sécuritaire

Des transformations économiques à grande échelle sont nécessaires pour passer à une économie sobre en carbone. Nous comprenons que la transition vers la carboneutralité d'ici 2050 pourrait avoir des répercussions disproportionnées sur certaines personnes, certains emplois et certaines collectivités. Nous tiendrons compte de ces répercussions, qu'elles soient positives ou négatives, ainsi que de facteurs comme la sécurité et l'abordabilité énergétiques, dans la mise en œuvre de nos activités liées à la transition, et nous nous efforcerons de soutenir une transition équitable alors que nous progressons dans l'accélération de la lutte contre les changements climatiques.

à l'échelle de la banque. Cette année, nous avons continué de mettre l'accent sur le renforcement des capacités internes, y compris la formation des membres du conseil d'administration sur le lien entre le climat et la société. Nous nous sommes également concentrés sur d'autres initiatives harmonisées, notamment en aidant les clients à s'adapter aux grands changements énergétiques pour contribuer à créer et à maintenir des occasions économiques, en faisant progresser notre cadre de réconciliation avec les peuples autochtones et en éliminant les obstacles aux études et à l'emploi pour les collectivités défavorisées par l'intermédiaire de la Fondation CIBC. Pour en savoir plus sur l'importance que nous accordons à l'*ouverture de possibilités*, consultez la section 3.0 de notre [rapport sur la durabilité](#).

Intégrer les activités de transition des clients à nos évaluations et à nos décisions

À la Banque CIBC, nous prenons des mesures pour intégrer nos priorités climatiques et nos objectifs de carboneutralité dans nos outils et processus d'évaluation et de prise de décisions liées au carbone afin de favoriser l'atteinte de notre objectif de carboneutralité. Cela comprend les processus de contrôle préalable et d'examen de la Banque CIBC, les décisions relatives aux prêts et l'approbation d'opérations. La Banque CIBC offre des services financiers à de grandes entreprises, à des entreprises et à des institutions clientes dans plusieurs secteurs. Il peut s'agir de clients nouveaux ou actuels qui en sont à différentes étapes de leur stratégie climatique et qui passent à une économie sobre en carbone. Par conséquent, en tirant parti de notre rôle de fournisseur de capitaux, nous nous efforçons de soutenir activement nos clients dans leur transition et d'investir dans des solutions climatiques au moyen de structures de surveillance descendantes et d'outils et de mesures ascendants.

La Banque CIBC dispose de processus et d'outils de prise de décisions qui appuient la mise en œuvre de ses cibles de carboneutralité et qui intègrent des éléments importants relatifs au risque lié au carbone et aux plans de transition des clients. Ces outils analytiques et processus d'examen servent à évaluer et à orienter les décisions sur les activités de financement de nos prêts et à intégrer des facteurs liés à la carboneutralité dans nos activités et nos prises de décisions dans les secteurs à forte intensité carbonique que nous finançons.

Nous travaillons à intégrer des évaluations liées à la transition vers la carboneutralité à nos pratiques de prêt :

- La Banque CIBC évalue les émissions de prêts aux entreprises et les demandes de capitaux des clients nouveaux et actuels pour ses portefeuilles de pétrole et de gaz et de production d'électricité au moyen de son processus d'évaluation de la cote de risque lié au carbone afin d'évaluer la façon dont ses clients réagissent au risque lié à la transition vers la carboneutralité qui découle des changements climatiques.
- Notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone nous permet de mieux comprendre le risque lié à la transition vers la carboneutralité propre aux clients et de mettre en œuvre des stratégies appropriées pour gérer l'exposition au risque lié à la transition vers la carboneutralité des clients.
- Nous avons mis sur pied des comités d'examen des cotes de risque liées au carbone afin d'évaluer les résultats dans le contexte du processus d'approbation du crédit par rapport aux exigences et aux politiques de la Banque CIBC.

Nous continuerons de faire évoluer ces processus et outils afin de soutenir la prise de décisions liées aux risques climatiques pour mieux nous préparer à composer avec les complexités associées aux changements climatiques. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone, consultez la section [Gestion du risque](#).

Politiques et conditions

En vertu de sa [position à l'égard du charbon](#), la Banque CIBC n'accordera pas de prêt à un client ou à un projet si le produit est principalement utilisé pour la mise en place d'une nouvelle centrale électrique alimentée au charbon, d'une mine de charbon par décapitation de montagne ou d'une nouvelle mine de charbon thermique autonome. Nous n'accorderons pas de prêt à de nouveaux clients du secteur des services publics ou de la production d'électricité qui dépendent fortement des centrales au charbon (plus de 60 % de la production totale d'électricité [MWh] provenant du charbon). Pour tous les clients actuels et nouveaux du secteur des services publics ou de la production d'électricité²¹, la Banque CIBC a adopté un protocole de gestion du charbon thermique. L'objectif du protocole est d'appliquer un processus d'évaluation structuré permettant de mener des évaluations détaillées des efforts de nos clients pour réduire ou éliminer l'utilisation du charbon thermique, le cas échéant.

Nous continuerons de surveiller et d'évaluer notre exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone, ainsi que la réglementation et les politiques publiques, afin d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques conformes à notre objectif de carboneutralité.

Stratégie de mobilisation

Mobilisation des clients

Pour réaliser notre objectif de carboneutralité, la collaboration de plusieurs parties intéressées est essentielle. Nos communications avec les clients sont fondées sur l'objectif de carboneutralité de la banque et sur la façon dont les réductions d'émissions contribuent aux cibles provisoires d'émissions financées de la Banque CIBC. Nous adaptons nos engagements aux risques et aux occasions liés au climat propres aux clients et nous discutons de l'intégration des mesures climatiques à leurs stratégies et à leurs activités. Nous communiquons avec divers clients, notamment de nombreuses sociétés du secteur de l'énergie, entre autres des sociétés en amont dans les secteurs du pétrole et du gaz, des infrastructures, du traitement du gaz et de la production d'électricité, et mettons l'accent sur leur parcours vers la carboneutralité.

Dans le cadre de notre processus d'évaluation annuelle du crédit, nous cherchons à comprendre où nos clients en sont dans leur parcours de décarbonation au moyen des cotes carbone déterminées au moyen de notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone. Ce processus nous permet d'évaluer la façon dont les activités de nos clients cadrent avec nos objectifs de carboneutralité et servira à nous appuyer dans notre approche relative à nos engagements liés au climat à l'avenir. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone, consultez la section [Gestion du risque](#).

Services consultatifs

La mobilisation par l'intermédiaire de nos services consultatifs est axée sur nos clients des secteurs de l'énergie intégrée, des énergies renouvelables et de la production d'électricité, des services publics, du secteur intermédiaire et des technologies climatiques, ainsi que sur l'énergie solaire et éolienne, le stockage par batterie, l'hydrogène, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) et les biocarburants. Nous communiquons avec les clients actuels et potentiels de ces secteurs de la façon suivante :

- opérations de transition énergétique et occasions de financement;
- investissements, financement, partenariats et monétisation dans le domaine des énergies renouvelables;
- occasions de mobilisation de capitaux de croissance pour les clients du secteur des technologies climatiques;
- répercussions des politiques climatiques annoncées et des occasions commerciales et transactionnelles qui en découlent pour leur entreprise, y compris l'accès aux incitatifs gouvernementaux connexes.

Formation

Nous croyons également que la sensibilisation aux changements climatiques et l'encouragement du comportement des consommateurs joueront un rôle important dans la transition vers une économie sobre en carbone. Notre approche accorde la priorité aux solutions qui permettent aux clients d'intégrer les mesures de lutte contre les changements climatiques dans leur vie quotidienne. À l'appui de cet objectif, la Banque CIBC a lancé l'Espace climat, un carrefour d'éducation qui permet aux clients d'apprendre comment réduire au minimum les émissions de GES en apportant consciemment des changements à leur mode de vie, à leur mode de transport et à leurs choix de placement.

Pour en savoir plus sur nos activités de financement durable et d'investissement responsable et sur nos activités visant à encourager le comportement des consommateurs, consultez la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).



À l'automne 2023, la Banque CIBC a tenu son premier [sommet sur le carbone](#). La journée, qui comportait des tables rondes et des activités de réseautage en personne, a réuni des experts de la structure du marché du carbone, de l'élaboration de projets et des politiques afin de fournir des conseils et des exemples pratiques de façons de naviguer dans les marchés émergents du carbone. Sur le plan des politiques, la *Inflation Reduction Act* de 2022 des États-Unis est un facteur favorable aux projets de réduction et d'élimination du carbone. Des précisions sur les politiques incitatives au Canada sont nécessaires pour favoriser la certitude des prix pour les promoteurs de projets liés au carbone. Le sommet a attiré de nombreux délégués provenant du Canada et de l'étranger, notamment des entreprises qui ont mis en œuvre ou qui entament un parcours vers la carboneutralité, des concepteurs de projets liés au carbone, des technologues, des décideurs, des fournisseurs de capitaux et des registres et des agences d'évaluation liés au carbone.

Mobilisation du secteur

À la Banque CIBC, nous communiquons avec les acteurs du secteur pour faire part de nos connaissances et progresser vers la carboneutralité dans l'ensemble du secteur des services financiers. Nous y parvenons en adhérant à divers partenariats et initiatives visant la carboneutralité :



Nous faisons preuve de leadership éclairé en matière de climat, nous collaborons avec le secteur et nous partageons nos connaissances, par exemple au moyen d'investissements stratégiques et de partenariats avec des établissements universitaires afin de favoriser l'écosystème de transition de l'économie réelle, de faire émerger de nouvelles idées et de former une nouvelle génération de leaders en matière de climat.

Exemples d'engagement sectoriel de la Banque CIBC

Type d'engagement	Établissement	Description de l'engagement
Leadership éclairé	RMI's Center for Climate Aligned Finance (CCAF)	En 2021, nous avons été la première banque canadienne à devenir membre du Center for Climate-Aligned Finance (CCAF) du Rocky Mountain Institute (RMI), qui nous fournit des renseignements précieux nous permettant de nous assurer que notre processus de carboneutralité est solide et ambitieux et qu'il appuie notre leadership éclairé. De plus, en 2021, la Banque CIBC a produit, en collaboration avec le RMI, une série de balados en cinq parties sur la décarbonation de plusieurs secteurs.
Collaboration sectorielle	Alliance bancaire Net Zéro	Dans le cadre de notre adhésion, nous participons activement aux groupes de discussion sur l'examen des lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro nouvellement lancés (en date de juillet 2023), qui portent sur des domaines d'intérêt essentiels liés à la transition, notamment les scénarios et les cibles, la planification de la transition et les secteurs des combustibles fossiles et produisant les émissions les plus élevées. Nous participons également au champ de travail relatif au financement traditionnel lié à la transition de la GFANZ, qui œuvre à l'intégration des plans de transition et à l'élaboration du financement de transition comme initiatives de base. Notre participation à ces groupes sectoriels et notre adoption de normes et de cadres communs contribuent à résoudre les problèmes de comparabilité des renseignements et de disponibilité des données dans l'ensemble du secteur financier.
	Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)	Nous appuyons la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de finance durable dans le secteur financier et l'économie en général au Canada, comme en témoignent nos travaux menés avec le Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), un forum au moyen duquel nous avons fourni des commentaires aux décideurs sur les infrastructures nécessaires pour développer un marché solide de finance durable dans le contexte canadien. En 2023, la vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques de la Banque CIBC, notre cadre responsable des facteurs ESG, a continué de participer au CAFD, et des représentants de la Banque CIBC ont également participé à deux des groupes d'experts techniques du CAFD axés sur l'élaboration d'une taxonomie et les données. En s'appuyant sur la feuille de route de la taxonomie du CAFD, le gouvernement du Canada s'est engagé à entreprendre les prochaines étapes pour élaborer une taxonomie conforme à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, et la Banque CIBC continuera de collaborer avec le secteur et les décideurs pour finaliser une approche canadienne de taxonomie pour les produits financiers considérés comme écologiques (à faibles émissions) et de transition (décarbonation des activités à forte intensité carbonique).
Autres partenariats stratégiques	Université de Calgary, Université York et Université McGill	Nos partenariats comprennent des initiatives de finance durable menées avec l'Université McGill et la Schulich School of Business de l'Université York, ainsi que le parrainage de l'Energy Transition Centre de l'Université de Calgary visant à soutenir le développement de projets d'énergies propres axés sur l'innovation.

Mobilisation du secteur public

La Banque CIBC collabore avec des décideurs et des leaders éclairés pour soutenir l'accélération de la lutte contre les changements climatiques en vue d'atteindre la carboneutralité dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050². La Banque CIBC donne des conseils au gouvernement pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone et fait la promotion de politiques fondées sur des données probantes et d'une plus grande certitude. Nous cherchons à être un conseiller de confiance, en aidant les clients à comprendre le contexte politique et en donnant des conseils au gouvernement en vue d'obtenir des résultats politiques positifs qui permettront de respecter nos engagements climatiques. La Banque CIBC respecte toutes les lois applicables et les directives relatives à ses activités de lobbying. Nos équipes Facteurs ESG et Relations gouvernementales, Amérique du Nord relèvent toutes deux de la vice-présidente à la direction et du chef des affaires juridiques, ce qui favorise l'harmonisation et la coordination des activités des deux équipes.

Exemples de participation de la Banque CIBC dans le secteur public

Groupe	Domaine de participation	Position de la Banque CIBC
Gouvernement du Canada et Investissements PSP	Nous avons participé à des discussions sur le Fonds de croissance du Canada, un nouvel instrument de placement public qui vise à attirer des capitaux privés et à investir dans des entreprises canadiennes afin de bâtir l'économie propre du Canada et de favoriser la croissance d'une industrie sobre en carbone.	Le Fonds de croissance du Canada émettra des contrats de différence sur le carbone, ce qui constituera un outil stratégique essentiel pour offrir une certitude sur les prix aux grands projets.
Finances Canada	Nous avons participé à une séance d'information technique sur les crédits d'impôt à l'investissement du gouvernement fédéral liés à l'économie propre, annoncés dans le budget de 2023, afin de bien en comprendre les répercussions pour nos clients.	L'accessibilité des crédits d'impôt à l'investissement attire les investissements et contribue à accroître la compétitivité afin d'accélérer la transition énergétique.

Tout au long de cette participation à des activités du secteur public, notre position et nos commentaires ont été conformes à notre objectif de carboneutralité et à nos efforts visant à atteindre nos cibles provisoires.

Au printemps 2023, la Banque CIBC a participé au Sommet de la croissance du Canada du Forum des politiques publiques. Le thème de cette année, soit « Une position forte au plan mondial », mettait l'accent sur le rôle du Canada en tant que partenaire stable et sûr dans un contexte d'incertitudes géopolitiques. Notre vice-présidente du conseil, Banque d'investissement, réseau mondial, et notre vice-président du conseil, Marchés des capitaux, ont participé à une table ronde sur le financement public et les incitatifs au Canada et aux États-Unis en vue de la transition vers l'énergie propre.

De plus, nous soutenons nos clients dans la transition vers un monde sobre en carbone en leur offrant de la formation et en leur transmettant nos connaissances sur le contexte politique et en soutenant leurs propres stratégies pour atteindre la carboneutralité.



Optimisation de nos activités

La Banque CIBC continue d'investir dans des initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES, améliorant ainsi la durabilité environnementale de son portefeuille d'immeubles en location et en propriété. Nous avons réalisé d'importants progrès dans l'atteinte de notre objectif de réduction de 30 % de nos émissions absolues de GES (champs d'application 1 et 2) d'ici 2028 pour nos activités au Canada et aux États-Unis. En 2023, par rapport à notre niveau de référence de 2018, nous avons réduit⁴ nos émissions absolues de GES de 26,3 %. Compte tenu de ces progrès, nous avons maintenant atteint 87,7 % de notre objectif sur 10 ans de 2028. Le Programme d'optimisation énergétique de la Banque CIBC a été la principale stratégie de réduction des émissions liées aux activités d'exploitation dans nos centres bancaires. L'approche à trois volets de notre Programme d'optimisation énergétique, soit les améliorations apportées à l'éclairage à DEL, les appareils à haut rendement installés sur le toit et les systèmes de contrôle intelligents, a favorisé les progrès vers notre objectif de réduction des émissions de GES et a permis de réduire le nombre de visites d'entretien dans nos centres bancaires. Ces efforts sont jumelés à une transformation des immeubles que la banque occupe, visant à concevoir des milieux de travail collaboratifs, à soutenir la productivité et le bien-être des employés et à optimiser l'utilisation de l'espace pour améliorer l'efficacité énergétique. CIBC Square, notre immeuble phare, a obtenu la certification LEED Platine en 2023 pour plus d'un million de pieds carrés de surface utile.

Alors que nous accélérons notre objectif d'atteindre la carboneutralité dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050², nous investissons dans la décarbonation. Notre programme de décarbonation comprend le déploiement de technologies de pointe à haut rendement énergétique, le remplacement des combustibles et des mesures liées à l'énergie renouvelable. La Banque CIBC met à l'essai l'électrification dans les centres bancaires en passant à des thermopompes hybrides afin de réduire au minimum l'utilisation du gaz naturel, en particulier dans les provinces dotées d'un réseau d'électricité propre. La Banque CIBC explore également les énergies renouvelables sur place, comme l'énergie solaire photovoltaïque dans ses centres bancaires. Nous envisageons la possibilité d'élaborer de nouvelles lignes directrices sur les bâtiments et la conception afin de rendre nos activités plus durables.

Le déploiement de ces stratégies de réduction des émissions liées aux activités d'exploitation a amélioré notre empreinte en 2023. Pour en savoir plus, consultez la rubrique [Mesures et cibles : Émissions de GES liées aux activités d'exploitation](#).



Gestion du risque

La gestion du risque climatique est intégrée à nos processus de gestion du risque d'entreprise et oriente notre façon d'adapter notre stratégie d'affaires et notre processus décisionnel afin de renforcer notre résilience aux répercussions des changements climatiques.

Les risques physiques et les risques de transition liés au climat peuvent avoir des répercussions sur nos activités de diverses façons complexes et interreliées. Ainsi, nous devons mettre en œuvre des processus complexes pour évaluer, mesurer, surveiller et gérer notre exposition au risque lié au climat.

Afin de gérer les répercussions des changements climatiques sur nos activités et celles de nos clients, nous avons adopté notre méthode de gestion du risque lié au carbone. Elle comprend quatre éléments clés :

- gestion des émissions de carbone attribuables aux activités de la Banque CIBC;
- détermination de possibilités liées à la création de marchés du carbone;
- mise au point d'outils d'analyse des risques climatiques dans l'évaluation du risque de crédit global;
- évaluation des répercussions physiques et liées à la transition du changement climatique sur les activités et les portefeuilles de prêts de la Banque CIBC.

Notre équipe Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise et nos équipes régionales de gestion du risque jouent un rôle central dans la détermination, l'évaluation et la gestion des risques liés au climat. Il leur incombe également de surveiller l'évolution des pratiques, des outils et des méthodes adoptés par le secteur relativement à la gestion du risque climatique et de mettre à jour nos approches pour continuer d'améliorer les capacités de la Banque CIBC dans ces domaines.

Détermination, évaluation et gestion des risques liés au climat

Nous avons recours à plusieurs systèmes de gestion du risque pour repérer et évaluer les risques climatiques directs et indirects auxquels notre entreprise est exposée.

Les risques liés au climat sont les répercussions négatives potentielles associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et les répercussions physiques des changements climatiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les changements et les variabilités à long terme des modèles climatiques. Le risque climatique est un risque « transversal », qui se manifeste par l'intermédiaire des canaux de gestion du risque existants²². Nous évaluons la façon dont les risques liés au climat peuvent influencer sur nos activités commerciales, perturber les chaînes d'approvisionnement, causer des dommages physiques et influencer sur le prix des biens et services, entre autres choses.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principaux risques liés au climat que nous avons repérés pour nos activités et notre approche visant à les évaluer et à les gérer.

Évaluation des risques liés au climat

Risques de transition

Catégories de risques liés au climat	Exemples de risques liés au climat	Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
Politique et juridique	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la tarification liée aux émissions de GES• Rehaussement des obligations de déclaration des émissions• Mandats sur les produits et services existants et réglementation connexe• Exposition à des litiges	<p>Dans le contexte de notre méthode de gestion du risque lié au carbone, nous évaluons les répercussions de la réglementation liée aux changements climatiques sur le portefeuille de crédit de la Banque CIBC au moyen d'outils d'analyse fondés en partie sur les politiques et les lois climatiques émergentes. Les règlements climatiques peuvent avoir des répercussions sur le risque de crédit des clients de la Banque CIBC dans les secteurs à émissions élevées en raison de l'augmentation des coûts associés aux mesures de conformité réglementaires ou des amendes potentielles découlant du non-respect des règlements. Par exemple, le régime de tarification des GES du gouvernement du Canada, notamment une taxe sur le carbone relative aux combustibles fossiles qui devrait passer de 65 \$ la tonne de CO₂ en 2023 à 170 \$ la tonne en 2030²³. La réglementation climatique peut avoir des répercussions sur les clients de la Banque CIBC dans les secteurs à émissions élevées en raison de l'augmentation des coûts réglementaires, ce qui peut accroître le risque de crédit. De plus, le non-respect de la réglementation sur les changements climatiques pourrait entraîner des amendes ou avoir des répercussions plus graves sur les activités d'un client, ce qui est également pris en compte dans le processus de gestion du risque de crédit. D'autres règlements émergents, ainsi que l'instauration d'exigences d'information financière obligatoires liées au climat, pourraient entraîner des obligations accrues en matière de déclaration des émissions pour la Banque CIBC et ses clients. Nous surveillons activement l'émergence des mandats de communication d'information sur les changements climatiques dans tous les territoires de compétence et communiquons avec les organismes de réglementation.</p>
Technologie	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de produits et services existants par des options à émissions réduites• Omission d'investir dans les technologies nécessaires pour la transition de l'entreprise• Coûts de la transition vers les technologies à faibles émissions	<p>Des améliorations technologiques qui favorisent la transition vers une économie sobre en carbone pourraient présenter des risques pour certains clients, car ces derniers pourraient adopter de telles technologies ou s'y adapter plus lentement. Cela pourrait entraîner une augmentation du risque de crédit ou d'investissement, en raison de la probabilité accrue de défaillance du crédit et de dépréciation des actifs délaissés. Le risque lié à la transition, notamment la technologie, fait partie de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone.</p>
Marché	<ul style="list-style-type: none">• Changement du comportement des clients• Incertitude dans les signaux du marché• Hausse du coût des matières premières	<p>La Banque CIBC pourrait être touchée par des fluctuations des marchés en raison de l'intérêt accru des consommateurs pour les produits et services financiers durables ou « écologiques », comme les obligations vertes et les produits de placement écologiques. La Banque CIBC s'est dotée de politiques complètes pour la gestion des risques de marché. Ces politiques sont liées à la détermination et à la mesure de divers types de risque de marché, à leur inclusion dans le portefeuille de négociation et à l'établissement de limites dans lesquelles nous surveillons, gérons et communiquons nos expositions globales.</p>

Catégories de risques liés au climat	Exemples de risques liés au climat	Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
Réputation	<ul style="list-style-type: none"> • Changement dans les préférences des clients • Stigmatisation de secteurs • Augmentation des préoccupations des parties intéressées ou commentaires négatifs • Effet négatif de la transition vers une économie sobre en carbone • Répercussions sur les économies régionales 	<p>Le fait de nous associer à des secteurs qui émettent traditionnellement beaucoup de carbone et l'intensification de l'examen du public dans ces secteurs pourraient avoir des répercussions sur la réputation de la Banque CIBC. Celle-ci a mis au point une méthode intégrée de gestion du risque de réputation s'inscrivant dans un cadre de politiques, de procédures et de processus à l'échelle de l'entreprise qui englobe le Code de conduite, le Code de conduite des fournisseurs, la Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation et d'autres politiques. Dans les opérations de crédit où la Banque CIBC est d'avis qu'un client n'a pas mis en place suffisamment de pratiques durables liées aux questions environnementales et sociales, nous effectuerons un examen du contrôle préalable accru. Cela pourrait comprendre un examen par notre Comité des risques juridiques et de réputation, dans le cadre duquel le risque lié à la réputation, ainsi que la structuration des opérations, sont pris en compte. Selon les résultats de cet examen, la Banque CIBC peut décider de ne pas conclure une opération.</p>
Risques physiques		
Catégories de risques liés au climat	Exemples de risques liés au climat	Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
Grave	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les cyclones et les inondations 	<p>Les risques physiques graves, comme les inondations, les feux de forêt et les tempêtes violentes, peuvent avoir des répercussions sur les activités de la Banque CIBC ainsi que sur celles des sociétés avec lesquelles elle fait affaire. La Banque CIBC a comme politique d'assurer la continuité de ses activités d'exploitation en cas de sinistres, qu'ils soient de cause naturelle, accidentelle ou intentionnelle. Pour respecter cette politique, toutes les unités d'exploitation de la Banque CIBC doivent évaluer régulièrement leur exposition au risque d'interruption des activités d'exploitation et prendre les mesures qui s'imposent pour réduire au minimum ou contrôler le risque.</p>
Chronique	<ul style="list-style-type: none"> • Changements dans les configurations de précipitations et variabilité extrême des régimes climatiques • Hausse des températures moyennes • Hausse du niveau de la mer 	<p>Les risques physiques chroniques, comme les conditions climatiques changeantes et la hausse du niveau de la mer, peuvent avoir des répercussions sur les activités de la Banque CIBC ainsi que sur celles des sociétés avec lesquelles elle fait affaire. Les clients qui sont fortement exposés à de telles répercussions pourraient être davantage susceptibles de ne pas rembourser leurs prêts. Pour la Banque CIBC en particulier, cela aura des répercussions plus importantes sur ses prêts immobiliers à New York, par exemple, où un scénario de réchauffement de 2 degrés pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer de 2,8 mètres d'ici 2100 dans certains secteurs de la ville²⁴. Afin d'atténuer ces risques, dans le contexte de notre méthode de gestion du risque lié au carbone, nous évaluons les répercussions physiques des changements climatiques sur les activités de la Banque CIBC et sur son portefeuille de prêts et de placements, et nous les intégrons à notre évaluation de la carte des points chauds et à notre analyse des scénarios climatiques.</p>

Méthode d'évaluation du risque lié au carbone

Notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone détermine les profils de risque lié au carbone de notre clientèle d'entreprises et de grandes entreprises. La méthode d'évaluation du risque lié au carbone vise à comprendre ce qui suit :

- les risques physiques et de transition avec lesquels nos clients sont aux prises;
- les plans de nos clients pour passer à une économie sobre en carbone à court, à moyen et à long terme;
- la façon dont les plans de transition vers une économie sobre en carbone de nos clients se comparent à ceux de leurs pairs.

Le résultat de la méthode d'évaluation du risque lié au carbone est une cote de risque lié au carbone pour chaque client évalué. Nous utilisons ces cotes pour orienter les évaluations du crédit de nos clients, ainsi que pour orienter nos travaux de schématisation des points chauds liés au climat et d'analyse de scénarios afin de gérer les risques climatiques dans toutes nos activités de prêts aux grandes entreprises et aux entreprises et de mettre en œuvre des stratégies appropriées pour gérer l'exposition au risque lié à la transition vers la carboneutralité de la Banque CIBC au niveau du client et du portefeuille.

Nous tenons compte de quatre éléments clés au moment d'évaluer la cote du risque lié au carbone d'un client :

Actuel (1-2 ans)

Évalue la dépendance à court terme d'une société aux hydrocarbures ou aux émissions de GES dans son modèle d'affaires ou sa chaîne de valeur.

Moyen terme - exposition (3-5 ans)

Évalue la mesure dans laquelle une société est exposée à moyen terme aux changements liés aux marchés, aux politiques et à la technologie dans le contexte de divers scénarios de changements climatiques.

Moyen terme - mesures à prendre (3-5 ans)

Mesures à prendre à moyen terme pour atténuer l'exposition aux risques liés à la transition vers la carboneutralité, comme des changements apportés à la stratégie de l'entreprise afin de renforcer la résilience climatique.

Long terme - exposition (6-15 ans)

Évalue l'exposition à des scénarios de transition rapide vers une économie sobre en carbone à long terme.

Les cotes du risque lié au carbone intègrent une évaluation des politiques environnementales, des communications d'information liées au climat, des processus de gestion du risque climatique et des plans de transition climatique de nos clients. Nous attribuons une cote globale comprise entre 1 et 10 (1 correspondant à un faible risque) à chaque client, en tenant compte du positionnement actuel, à moyen terme et à long terme en ce qui a trait aux risques climatiques physiques et liés à la transition. Les cotes sont ensuite regroupées dans les quatre catégories suivantes : avancé, élevé, modéré et faible. La méthode tient compte des engagements que les clients ont pris envers le marché.

Légende de la cote de risque lié au carbone

Catégorie de cote	Description
Avancé	Les emprunteurs affichent un positionnement avancé en matière de transition vers la carboneutralité. Ils ont généralement adopté un modèle d'affaires qui bénéficie de la transition vers une économie sobre en carbone.
Élevé	Les emprunteurs affichent un positionnement élevé sur le plan de la transition vers la carboneutralité. Ils ont adopté soit un modèle d'affaires qui ne devrait pas être sensiblement touché par la transition vers la carboneutralité ou ils se sont dotés de stratégies et de plans qui atténuent considérablement leur exposition au risque lié à la transition vers la carboneutralité.
Modéré	Les emprunteurs affichent un positionnement modéré sur le plan de la transition vers la carboneutralité. Ils sont fortement exposés aux risques liés à la transition vers la carboneutralité et leur positionnement relatif est déterminé en fonction des variations du niveau d'exposition au risque lié au carbone, des mesures de gestion à moyen terme et de la résilience à long terme.
Faible	Les emprunteurs affichent un piètre positionnement en matière de transition vers la carboneutralité. Généralement, ils ont adopté un modèle d'affaires fondamentalement incompatible, à long terme, avec la transition vers une économie sobre en carbone.

En 2023, nous avons évalué 1 249 clients, ce qui représente 97,6 % de nos plus importantes activités de prêts commerciaux et aux grandes entreprises par autorisation de prêt qui sont visées par l'évaluation du risque lié au carbone¹⁰. À des fins pratiques, nous avons accordé la priorité à l'évaluation des clients au-delà d'un certain seuil. La note moyenne pondérée dans tous les secteurs a été de 3,5, ce qui signifie que la majorité de notre portefeuille de prêts commerciaux et aux grandes entreprises est bien placée pour s'adapter et passer à une économie sobre en carbone. La note obtenue en 2023 s'est améliorée par rapport à la note de 3,7 de l'an dernier, ce qui démontre que nos clients réalisent des progrès dans leurs profils de risque lié au carbone.



Les résultats de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone nous procurent de précieux renseignements sur la façon dont nos clients de divers secteurs se préparent à la transition. La Banque CIBC a mis sur pied un comité d'examen des cotes de risque élevé liées au carbone, composé de représentants des unités d'exploitation et du groupe Gestion du risque et présidé par notre vice-président associé, Risque environnemental. Le comité examine les dossiers des clients qui ont obtenu de piètres résultats afin de déterminer la meilleure façon dont la Banque CIBC peut soutenir leurs activités de transition. Le comité détermine également lesquels, parmi ces clients, sont de grands émetteurs et discute d'approches potentielles pour gérer l'exposition au risque liée à ces clients.

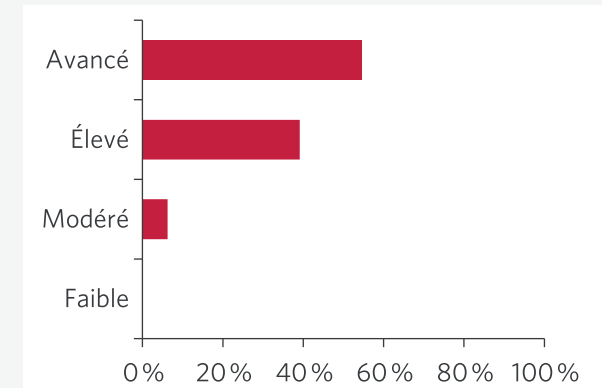
En ce qui a trait aux prêts aux grandes entreprises du secteur pétrolier et gazier, par exemple, la note moyenne pondérée indique que la majorité se trouve dans la catégorie « modéré ». Cela indique que nos clients de ce secteur sont fortement exposés aux risques liés à la transition vers la carboneutralité. Par conséquent, nous accordons la priorité à la mobilisation des clients du secteur pétrolier et gazier afin de les aider à élaborer des plans d'action pour réduire leur exposition au risque et décarboner leurs activités.

En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises du secteur de l'énergie, la plupart des clients se trouvent dans les catégories « élevé » ou « avancé ». Pour cette raison, nous sommes convaincus que nos clients du secteur de l'énergie sont bien placés pour atténuer leur exposition au risque lié à la transition au moyen de stratégies et de plans qui favorisent le passage à une économie sobre en carbone. La cote de risque « élevé » liée au carbone de nos clients du secteur de l'énergie correspond également aux résultats de notre analyse de base de l'intensité des émissions, qui a révélé que l'intensité de notre portefeuille de 2020, soit 230 kg CO₂/MWh, est nettement inférieure à l'intensité de référence de l'AIE, qui est de 500 kg CO₂/MWh pour ce secteur²⁵. Nous avons utilisé la même méthode pour évaluer nos prêts aux grandes entreprises dans tous les secteurs.

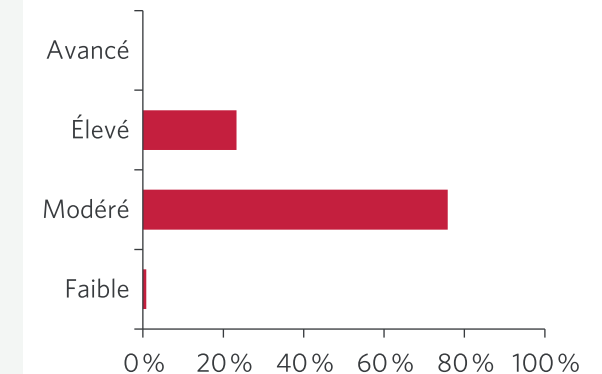
Nous nous servons des résultats de cette analyse pour déterminer comment nous devons communiquer avec les clients relativement au climat et pour établir l'ordre de priorité. Nous communiquerons avec les clients produisant des émissions élevées afin de comprendre leurs perspectives liées aux risques de transition vers la carboneutralité et de discuter des mécanismes de soumission à un autre palier d'intervention et de responsabilisation pour les clients qui ne gèrent pas leurs risques liés à la transition vers la carboneutralité. Cette interaction nous donne l'occasion de comprendre les plans de nos clients visant à passer à une économie sobre en carbone, les défis avec lesquels ils sont aux prises et le financement nécessaire pour atteindre leurs objectifs climatiques. Pour en savoir plus sur la façon dont nous communiquons avec nos clients afin de les aider à faire progresser leurs plans de transition climatique, consultez la section [Stratégie de mobilisation](#).

Résultats de l'évaluation du risque lié au carbone des prêts aux grandes entreprises dans les secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité

Énergie – Entreprises – Cotes de risque lié au carbone



Pétrole et gaz – Entreprises – Cotes de risque lié au carbone



Évaluation de la carte des points chauds

L'évaluation des risques liés au climat dans le secteur des prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque CIBC a recours à une approche de carte des points chauds pour évaluer l'exposition potentielle de ses activités et de ses prêts gouvernementaux aux risques climatiques physiques et liés à la transition. Les cartes des points chauds sont un outil efficace pour repérer les secteurs qui sont exposés, directement ou indirectement, aux risques climatiques et évaluer les répercussions relatives de ces risques sur nos activités. Les cartes donnent une représentation visuelle du secteur et de la sensibilité relative au risque climatique. Les secteurs ayant une exposition significative aux changements climatiques ont été ciblés en priorité pour une analyse approfondie.

Nous repérons les risques physiques et liés à la transition dans nos secteurs des services aux entreprises et aux gouvernements au niveau des clients, le cas échéant. Si une cote de client n'est pas disponible à l'interne, nous nous tournons par défaut vers une cote sectorielle prudente en fonction de la documentation sectorielle, comme les directives du GIFCC de l'initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le cadre de schématisation des points chauds d'Acclimatise Group²⁶. Selon cette méthode, les niveaux de risque sectoriel dépendent de trois composantes :

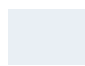

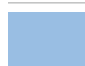

- **La vulnérabilité** — elle tient compte des répercussions physiques directes et indirectes sur les investissements découlant des changements climatiques, en tenant compte des changements chroniques et des événements extrêmes. Cela comprend la dépendance aux ressources naturelles, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et des voies de transport, la santé et la productivité de la main-d'œuvre et la demande du marché, entre autres facteurs.
- **Le danger** — chaque vulnérabilité comporte des variables climatiques qui peuvent favoriser la performance négative ou positive de l'indicateur. Ces variables comprennent des données géospatiales sur les changements climatiques futurs, comme les changements de température et l'élévation du niveau de la mer.
- **Les données sur l'exposition** — la présence géographique de segments du portefeuille exposés à des dangers.

Nous utilisons notre méthode interne d'évaluation du risque lié au carbone pour évaluer les risques liés à la transition dans notre carte des points chauds chaque année. En ayant recours à notre propre outil interne, notre analyse produit des résultats qui reflètent mieux les risques particuliers liés à la transition climatique auxquels est exposé le portefeuille de crédit de la Banque CIBC. Il nous permet de repérer et d'évaluer les forces et les occasions liées à nos activités de prêt, et d'ajouter une perspective géographique à notre analyse du risque climatique sectoriel compte tenu de la précision accrue.

Notre analyse de 2023 révèle que tous les secteurs ne sont pas touchés de la même façon par le risque lié au climat. Par exemple, le secteur pétrolier et gazier est généralement exposé à des risques physiques et de transition élevés découlant de la vulnérabilité opérationnelle aux événements météorologiques, des changements possibles dans la demande de produits de combustibles fossiles sur le marché et de l'évolution de la réglementation liée à la tarification du carbone. En revanche, les risques physiques et de transition auxquels font face les services publics d'électricité varient grandement d'un sous-secteur à l'autre. Dans le cas des risques physiques, les sous-secteurs de la production d'énergie hydroélectrique et thermique dépendent du niveau constant de l'eau et des cours d'eau. Toutefois, les sous-secteurs de l'énergie solaire et éolienne sont moins vulnérables aux risques physiques liés au climat que les autres formes de production d'énergie. Le risque de transition auquel font face les services publics varie également selon le sous-secteur; alors que les sources traditionnelles de production d'énergie (charbon, pétrole, gaz) sont confrontées à des risques de transition, il existe des occasions de production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, solaire).

Résumé du risque pour les clients — par secteur

Secteur	Évaluation physique	Évaluation de transition	Exposition (M\$ CA) ²⁷	Risque (%)
Gouvernements	Modéré	Modéré	148 858	29 %
Institutions financières	Modéré	Modéré	137 671	27 %
Immobilier et construction	Modérément élevé	Modéré	79 249	15 %
Services publics	Modéré	Modéré	32 265	6 %
Services aux entreprises et aux particuliers	Modérément élevé	Faible	20 087	4 %
Commerce de détail et de gros	Modérément élevé	Modérément élevé	18 297	4 %
Transport	Modérément élevé	Modérément élevé	11 872	2 %
Éducation, santé et services sociaux	Faible	Faible	10 938	2 %
Pétrole et gaz	Modérément élevé	Élevé	9 869	2 %
Agriculture	Modérément élevé	Modérément élevé	10 459	2 %
Secteur manufacturier – Biens d'équipement	Modérément élevé	Modéré	9 413	2 %
Secteur manufacturier – Biens de consommation	Modérément élevé	Modéré	9 382	2 %
Matériel et logiciels	Faible	Faible	7 067	1 %
Exploitation minière	Modérément élevé	Modéré	4 955	1 %
Télécommunications et câble	Modéré	Modéré	4 340	1 %
Produits forestiers	Élevé	Faible	1 136	0 %
Édition, impression et diffusion	Modéré	Modéré	647	0 %
Total	Modéré	Modéré	516 505	100 %

	Faible	Semble être avancé et bien préparé, ou en bonne voie pour se préparer à l'adaptation. L'exposition au risque, par rapport aux autres secteurs, est jugée plus faible.
	Modéré	Ces secteurs présentent un positionnement « solide » pour les risques physiques et de transition et ont en place un modèle d'affaires ou des stratégies qui atténuent considérablement le risque.
	Modérément élevé	Une certaine exposition non contrôlée aux risques liés aux changements climatiques. Des pratiques d'atténuation efficaces peuvent être en place, mais elles peuvent ne pas être divulguées adéquatement.
	Élevé	Semble être fortement exposé aux changements climatiques; les risques physiques et de transition relatifs sont jugés plus élevés par rapport aux autres secteurs.

Analyse de scénarios

Effectuer des analyses de scénarios

Nous avons recours à l'analyse de scénarios climatiques pour évaluer la résilience de la Banque CIBC aux risques liés au climat. L'analyse de scénarios climatiques nous permet d'explorer les risques et les occasions potentiels qui se présentent à nous dans un éventail d'avenirs climatiques plausibles, dans certaines conditions et selon certaines hypothèses. Cela comprend l'évaluation des pertes financières potentielles et des actifs pondérés en fonction du risque, qui ont un effet sur les besoins en capital de la Banque CIBC dans chaque scénario. Notre analyse de scénarios climatiques couvre l'ensemble de l'exposition au risque de crédit dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions à l'échelle de la banque.

Nous utilisons les résultats de l'analyse des scénarios climatiques à ces fins :

- mieux comprendre les principaux facteurs liés au climat qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur nos activités à l'avenir;
- repérer les risques et les occasions liés au climat pour la croissance des affaires;
- élaborer des approches fondées sur le risque pour quantifier et atténuer les répercussions des changements climatiques;
- orienter la façon dont nous établissons l'ordre de priorité des objectifs liés au climat;
- adapter notre stratégie et notre objectif en conséquence (p. ex., concentrer nos efforts sur les secteurs les plus exposés auxquels nous accordons des prêts).

Hypothèses et défis

L'évaluation du risque climatique au moyen de l'analyse de scénarios est un outil utile pour comprendre comment ces risques peuvent se manifester, mais elle présente aussi des difficultés et exige la formulation de plusieurs hypothèses. Les risques climatiques sont plus complexes et leur nature s'étend à plus long terme que celle de la plupart des risques d'entreprise traditionnels. Il existe une incertitude quant aux répercussions de la technologie, des politiques et de l'évolution de la demande des consommateurs sur eux. Il existe également une quantité limitée de données de qualité disponibles servant à mesurer de façon empirique la force de la relation entre le climat et le risque de crédit dans tous les secteurs. Par exemple, il y a peu de données sur les risques climatiques par code postal ou de normes sectorielles permettant d'évaluer et de modéliser les répercussions des risques physiques et de transition des changements climatiques sur nos portefeuilles de prêts. Pour compenser cette situation, nous avons utilisé de nombreuses hypothèses concernant la fréquence et la gravité des risques physiques, ainsi que des horizons temporels et des trajectoires pour les risques de transition. Par exemple, les scénarios que la Banque CIBC a élaborés ne tenaient pas compte des mesures d'atténuation prévues ou des mesures gouvernementales, notamment :

- le transfert de risque par le biais d'une aide gouvernementale pour les événements présentant des risques physiques;
- les politiques gouvernementales, les litiges, les changements technologiques ou la concurrence perturbatrice;
- les mesures de gestion proactives qui seraient probablement prises pour atténuer les pertes dans la mesure du possible.



Nous continuerons de mettre à jour notre méthode d'analyse des scénarios climatiques à mesure que les normes et les règlements du secteur évolueront et que d'autres données et outils seront disponibles. Nous avons également l'intention d'intégrer davantage les résultats de notre analyse de scénarios climatiques à nos processus de détermination, d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques.

Analyse de scénarios pour nos prêts commerciaux et aux grandes entreprises

Notre méthode d'analyse de scénarios pour les prêts commerciaux et aux grandes entreprises se fonde sur la possibilité de migrations de crédit, en fonction de notre carte des points chauds, afin d'estimer les changements potentiels dans les domaines suivants :

- Probabilité de défaut (PD)²⁸
- Perte attendue²⁹
- Actif pondéré en fonction du risque (APR)³⁰

Notre analyse couvre les périodes qui s'écouleront d'ici 2030, 2040 et 2050. Conformément aux recommandations du GIFCC, nos scénarios de changement climatique sont conformes à l'engagement de l'Accord de Paris. Nos scénarios cadrent généralement avec les trois scénarios utilisés par la Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) dans le contexte de leur projet pilote sur les changements climatiques³¹. L'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques de 2024 du BSIF³² influencera notre sélection future de scénarios.

Scénario	Description	Politique climatique	Évolution des technologies
Carboneutralité d'ici 2050	Scénario ambitieux qui limite le réchauffement climatique à 1,5 °C et où la carboneutralité est atteinte vers 2050. Les risques physiques sont atténués en limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C, mais les risques liés à la transition demeurent élevés.	<ul style="list-style-type: none"> • Politique climatique rigoureuse • Augmentation graduelle de la rigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution technologique rapide • Disponibilité modérée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone
En deçà de 2 °C : dans l'immédiat	Des mesures collectives sont prises immédiatement à l'échelle mondiale pour réduire les émissions et maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2 °C.	<ul style="list-style-type: none"> • Des politiques climatiques sont mises en place immédiatement • Augmentation graduelle de la rigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution technologique modérée • Disponibilité limitée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone
En deçà de 2 °C : en retard	Les émissions annuelles mondiales ne diminuent pas avant 2030, et des politiques musclées sont nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C, ce qui entraîne à la fois des risques liés à la transition et des risques physiques plus élevés que dans les scénarios de carboneutralité en 2050 et de hausse inférieure à 2 °C dans l'immédiat.	<ul style="list-style-type: none"> • Des politiques climatiques nouvelles et plus rigoureuses sont mises en place après 2030 pour compenser le temps perdu 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution technologique modérée • Disponibilité limitée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone

Nous avons choisi ces scénarios parce qu'ils sont pertinents pour notre secteur et les organismes de réglementation. Ils sont également semblables à ceux proposés par des institutions internationales axées sur la lutte contre les risques climatiques, comme le Network for Greening the Financial System (NGFS). Nous avons choisi les trois scénarios qui illustrent le mieux un éventail de conditions climatiques légères, modérées et graves. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur chaque scénario climatique, y compris les politiques, la technologie et les différentes sources d'énergie, consultez le rapport du [projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF](#).

Conclusions

Notre analyse nous permet de comparer l'incidence des différents scénarios au fil du temps dans différents secteurs et d'en tirer des observations importantes. Par exemple, la PD augmente graduellement au début du scénario de mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C, mais n'augmente pas de façon importante avant 2030 dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C. Toutefois, même si elles sont reportées, les augmentations de la PD sont généralement beaucoup plus importantes et abruptes dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C, ce qui peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes sur l'ensemble de la période visée par le scénario. Selon le scénario lié à l'atteinte de la carboneutralité en 2050, nous observons une hausse des PD au départ, mais des répercussions plus modérées plus tard dans le scénario, à mesure que les politiques entrent en vigueur.

Les secteurs ont des trajectoires de transition diversifiées et font face à différents défis et pressions en lien avec la décarbonation. Par conséquent, les secteurs réagissent différemment à chaque scénario. Par exemple, dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C, le secteur pétrolier et gazier connaît certaines des plus fortes hausses de la PD, car ces secteurs pourraient devoir effectuer d'importants investissements en capital et sont influencés par l'augmentation du coût direct de la décarbonation. Selon les scénarios plus ordonnés liés à l'atteinte de la carboneutralité en 2050 et aux mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C, ce secteur obtient de meilleurs résultats, car les investissements et les coûts nécessaires pour se conformer sont répartis de façon plus égale sur la durée.

Les scénarios que nous utilisons nous procurent des renseignements utiles sur la mesure dans laquelle la banque pourrait être exposée à une perte potentielle dans diverses conditions difficiles. Les résultats de ces simulations de crise sont inclus dans nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, qui font partie intégrante de notre processus de gestion du risque d'entreprise. Les résultats globaux indiquent que les répercussions sur la banque sont gérables. Pour en savoir plus sur la façon dont nous utilisons les résultats de l'analyse de scénarios pour orienter nos activités de décarbonation dans les secteurs à émissions élevées, consultez notre section [Mesures et cibles](#).

Hypothèses

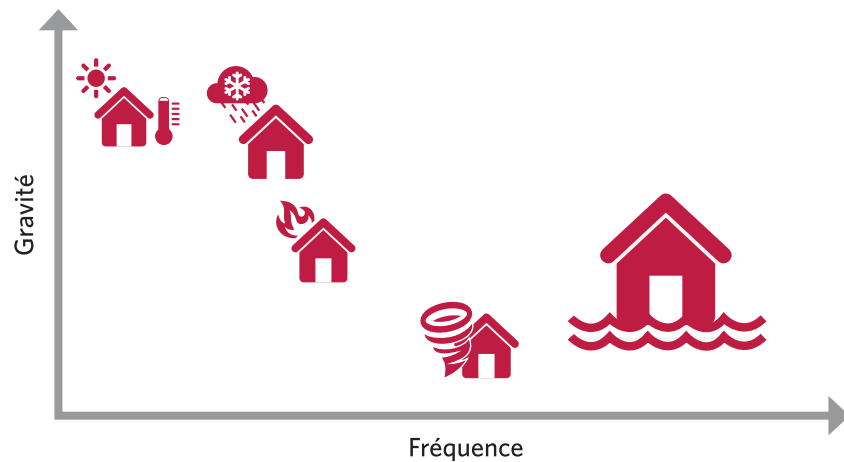
La valeur et la rentabilité d'une entreprise pourraient être touchées par les événements climatiques, ce qui pourrait entraîner un déclassement (ou un surclassement) des cotes de risque de crédit des entreprises et des gouvernements. Cette analyse a supposé que tous les risques de crédit dans chacun des secteurs seraient touchés par un déclassement (ou un surclassement) semblable. Il est peu probable que cela se produise pour plusieurs raisons, notamment les différents degrés de résilience aux risques climatiques dans l'ensemble des sociétés, les mesures de gestion prises pour atténuer les risques et les installations dans différentes régions géographiques. Par conséquent, nos résultats doivent être considérés comme prudents et ne sont pas nécessairement représentatifs des risques particuliers pour la Banque CIBC.

Analyse de scénarios pour nos prêts de détail

Pour nos portefeuilles de prêts de détail, nous adoptons une méthode différente pour l'analyse des scénarios. Notre plus important portefeuille de prêts de détail est celui des prêts garantis par des biens immobiliers (PGBI) pour les prêts hypothécaires à l'habitation. Nous concentrons notre analyse sur les risques physiques liés au climat qui sont les plus pertinents pour le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation, notamment les risques liés aux inondations, aux feux de forêt, au vent, aux tempêtes de verglas et aux vagues de chaleur. Notre approche est semblable aux pratiques actuarielles pour les événements à faible fréquence et à risque élevé, qui caractérisent de nombreux risques physiques liés au climat. Dans le cadre de cette approche, nous estimons la fréquence et la gravité de divers risques physiques liés au climat en nous fondant sur des données historiques canadiennes qui portent sur les régions principales associées à nos activités de prêt de détail. Par exemple, les inondations sont fréquentes et ont des répercussions (gravité) relativement plus faibles que les autres risques, tandis que les vagues de chaleur ont une fréquence plus faible, mais des répercussions potentielles plus élevées. Nous avons ensuite eu recours à ces hypothèses, ainsi qu'à celles concernant les changements de température, qui augmenteront à la fois la fréquence et la gravité, en guise de données dans un modèle d'approche par la distribution des pertes (*loss distribution approach*, ou LDA) afin de déterminer les pertes prévues et imprévues (ou APR) qui en résultent à divers intervalles de confiance.

Selon cette approche, les pertes attendues et les APR sont gérables, les inondations représentant plus de la moitié des répercussions. Nous explorons aussi d'autres méthodes fondées sur des cartes de zones inondables et d'autres techniques de géocartographie afin de mieux circonscrire géographiquement les répercussions sur notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au Canada.

Risque physique – Risque lié au crédit de détail



* La taille de l'icône montre les répercussions.



Intégration des risques climatiques dans la gestion du risque d'entreprise

À mesure que nous renforçons nos capacités de gestion du risque lié au climat, nous intégrons des composantes pertinentes à l'ensemble de nos pratiques de gestion du risque d'entreprise. Par exemple, nous avons intégré notre processus de schématisation des points chauds liés au climat à nos simulations de crise annuelles à l'échelle de l'entreprise et à notre Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres. Cela nous permet d'examiner les interrelations entre notre exposition aux secteurs à forte intensité de carbone et d'autres facteurs de risque inclus dans l'évaluation des pratiques de gestion du risque financier de la Banque CIBC.

Une autre façon dont nous intégrons les facteurs de risque liés au climat dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise consiste à utiliser nos énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque. À l'aide de facteurs qualitatifs et de mesures quantitatives, l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC définit le niveau et le type de risque que nous sommes prêts à assumer ou que nous devons éviter pour atteindre nos objectifs stratégiques. Des niveaux de tolérance ont été instaurés sur le plan régional et à l'échelle de l'entreprise pour les unités d'exploitation stratégiques pertinentes. De plus, aux États-Unis, des seuils de tolérance ont été instaurés pour les principales entités juridiques ainsi que pour les activités combinées aux États-Unis. Nous continuons d'évaluer d'autres mesures pertinentes pour nos énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, au besoin, à mesure que les pratiques de gestion du risque liées au climat évoluent et se peaufinent.



Mesures et cibles

Nous ancrons notre objectif de carboneutralité en établissant des cibles provisoires, en faisant le suivi de notre rendement et en favorisant les progrès vers leur réalisation.

La transparence est un principe de base de nos pratiques de présentation de l'information sur les changements climatiques et nous nous tenons responsables de respecter nos engagements en établissant des cibles et en effectuant le suivi du rendement. Nous continuons de peaufiner notre approche afin de tenir compte des normes et méthodes sectorielles actuelles.

En tant que membre de l'Alliance bancaire Net Zéro, notre objectif est d'atteindre la carboneutralité dans les activités liées à l'exploitation et aux émissions financées d'ici 2050 et d'établir des cibles provisoires pour les secteurs prioritaires au plus tard pour 2030¹. En tant que membre du PCAF, nous nous engageons à mesurer et à déclarer nos émissions financées absolues, en commençant par les secteurs qui produisent le plus de carbone.

La majorité de nos émissions absolues totales de GES qui ont été déclarées à ce jour proviennent d'émissions financées du champ d'application 3, soit des émissions liées à nos activités d'investissement et de prêt. Bien que nous prenions des mesures pour réduire nos émissions liées aux activités des champs d'application 1 et 2 (et les émissions liées aux activités d'exploitation du champ d'application 3 attribuables aux déplacements professionnels, à la consommation de papier et aux contrats de sous-location), nous nous efforçons de mesurer et de comprendre nos émissions financées, où nous sommes le plus susceptible d'influencer indirectement la réduction des émissions et d'aider nos clients à effectuer la transition.

Pour en savoir plus sur le rendement relatif aux émissions liées aux activités d'exploitation des champs d'application 1, 2 et 3 de 2023, consultez l'[annexe C](#). Pour en savoir plus sur nos émissions financées (champ d'application 3, catégorie 15), y compris toutes les émissions absolues du secteur des prêts déclarées à ce jour, consultez l'[annexe E](#). Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul et d'établissement des cibles d'émissions financées, consultez le document relatif à notre [approche de carboneutralité](#).

Émissions liées aux activités d'exploitation

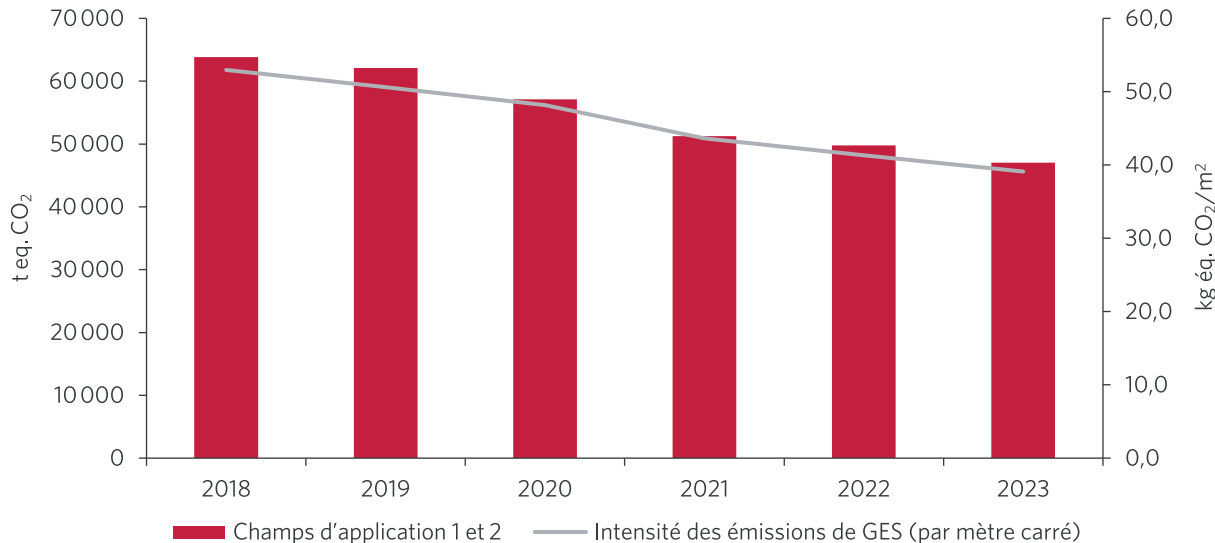
La Banque CIBC continue de gérer de façon responsable les émissions liées aux activités d'exploitation et de faire progresser les initiatives visant à réduire ses répercussions sur l'environnement et le climat. Comme la consommation d'énergie dans nos locaux représente la plus grande source d'émissions liées aux activités d'exploitation, nous investissons dans des programmes d'énergie et de décarbonation qui cadrent avec notre objectif de carboneutralité et de transition vers une économie sobre en carbone.

La Banque CIBC s'est engagée à réduire de 30 % d'ici 2028 ses émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 liées aux activités au Canada et aux États-Unis par rapport à l'année de référence 2018⁴.

Pour obtenir une vue d'ensemble de notre empreinte d'émissions de GES liées aux activités d'exploitation, nous mesurons et suivons également nos émissions de GES de portée 3 provenant de la consommation interne de papier, des déplacements professionnels et des sous-locations. Nous avons obtenu une assurance limitée par un tiers indépendant de nos émissions de GES liées aux activités d'exploitation des champs d'application 1, 2 et 3 pour 2023. Le rapport d'assurance limitée et l'énoncé de vérification connexes se trouvent dans la Bibliothèque de documents — ESG sur notre [site Web](#).

Nous nous sommes également engagés à atteindre la carboneutralité de nos activités d'exploitation et à consommer de l'électricité provenant exclusivement de sources renouvelables d'ici 2024. En 2023, nous avons appliqué 130 481 certificats d'énergie renouvelable (CER) au Canada et 13 374 aux États-Unis. Ces CER représentaient plus de 92 % de nos émissions indirectes du champ d'application 2 provenant de la consommation d'électricité et 83 % de notre consommation totale d'électricité pour ces deux régions en 2023, et ils ont contribué à l'atteinte de 51 % de notre objectif de carboneutralité de 2024. Nos réductions d'émissions liées aux activités, combinées à l'application des CER, nous permettent d'être en bonne voie d'atteindre notre objectif de carboneutralité. Pour en savoir plus sur nos mesures des émissions liées aux activités d'exploitation, consultez le tableau de l'[annexe C](#).

Nos émissions de GES absolues liées aux activités d'exploitation et leur intensité au Canada et aux États-Unis au fil du temps (de 2018 à 2023)



Émissions financées

Conformément à nos engagements en tant que membres de l'Alliance bancaire Net Zéro et du PCAF, nous mesurons nos émissions financées, établissons des cibles provisoires de carboneutralité pour les secteurs à forte intensité carbonique¹ et communiquons notre rendement par rapport à ces derniers. Dans le présent rapport, nous avons divulgué les données sur les émissions financées jusqu'à l'exercice 2022 inclusivement. Cela s'explique en grande partie par un retard dans les données sur les émissions déclarées par les clients aux agrégateurs, que la Banque CIBC utilise pour calculer les émissions pour ses portefeuilles, et dans les facteurs d'émission disponibles pour certains secteurs. Nos plus récents résultats en matière d'émissions financées sont présentés par secteur dans les pages suivantes³³.

Les méthodes utilisées pour calculer nos émissions financées absolues et fondées sur l'intensité pour l'établissement de la cible provisoire de carboneutralité sont différentes et, par conséquent, les résultats dont il est question dans cette section sont différents selon qu'il s'agit d'émissions financées absolues ou fondées sur l'intensité servant à mesurer les émissions par rapport aux cibles provisoires de carboneutralité propres au secteur. Le tableau ci-dessous met en évidence ces différences de façon générale. Pour en savoir plus sur les méthodes utilisées pour calculer les émissions financées absolues et pour établir des cibles provisoires de carboneutralité, consultez l'[annexe E](#) et notre [approche de carboneutralité](#), respectivement.

Principales différences entre nos calculs d'émissions financées

Émissions financées absolues	Émissions financées fondées sur l'intensité
Appuie notre engagement à l'égard du PCAF et utilise les méthodes prescrites dans la Norme mondiale relative aux GES du PCAF .	Soutien des efforts en matière d'établissement de cibles de carboneutralité et utilise une méthode élaborée à l'interne et appuyée par les lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro.
Utilisation des montants de prêt impayés et la valeur de l'entreprise pour calculer l'attribution des émissions financées pour un secteur ou une catégorie d'actifs, et ne tient pas compte des facilités de financement.	Utilisation des montants de prêts engagés (notamment les facilités de crédit renouvelables) et les facilités de financement (notre part économique de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation) afin d'offrir une vue d'ensemble plus complète de nos activités.
Recours aux meilleures données disponibles, y compris une combinaison de données déclarées par les clients, de substituts et de facteurs d'émission, pour calculer des estimations des émissions pour un secteur ou une catégorie d'actifs en particulier.	Recours à des données sur les activités réelles et modélisées principalement, en raison de la nature ciblée de notre engagement envers l'Alliance bancaire Net Zéro et des secteurs ciblés à ce jour.

Remarque sur les émissions facilitées

Bien que les marchés des actions et des titres de créance soient pris en compte dans nos cibles sectorielles et nos mesures de l'intensité, la Banque CIBC ne calcule pas et ne communique pas encore les émissions absolues facilitées liées à ses activités de souscription en raison de ses limites méthodologiques. La [Norme sur les émissions facilitées du PCAF](#), récemment lancée, nous aidera à orienter notre approche, et nous avons l'intention d'intégrer la déclaration des émissions facilitées dans les prochaines versions de notre Rapport sur le climat.

Mesures à prendre pour atteindre les cibles provisoires de carboneutralité

Compte tenu du fait que des émissions financées échappent au contrôle direct de la Banque CIBC, nous comprenons que l'atteinte de nos objectifs dépendra de notre portefeuille et de la capacité de nos clients à innover, à réduire l'intensité de leurs émissions et à décarboner leurs produits et services. C'est pourquoi il est essentiel pour nous d'aider nos clients à réaliser leurs objectifs de carboneutralité. En offrant des solutions de financement, nous comprenons que nos émissions financées peuvent fluctuer à court et à moyen terme, car nous soutenons les sociétés des secteurs à forte intensité carbonique dans leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone³⁴. Conformément aux directives de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous ne considérons pas qu'une augmentation à court terme des émissions financées soit incompatible avec notre stratégie relative aux changements climatiques. Nous ne prévoyons pas une réduction linéaire sur 12 mois pour atteindre notre objectif, mais nous nous attendons à ce que la tendance à long terme soit conforme à celui-ci.

Mesure à prendre	Effet sur la décarbonation
Élaboration et émission de produits et de solutions durables ^{13,35}	<ul style="list-style-type: none">Financement durable visant à aider nos clients à réaliser leurs objectifs environnementaux ou sociaux.Collaboration avec des organismes gouvernementaux pour mobiliser des capitaux, dans le but d'atteindre des résultats durables, comme le programme pilote de garantie de financement durable.Mobilisation de capitaux pour financer des activités durables au moyen de notre cadre des émissions de financement durable.
Promotion de l'électrification de l'économie	<ul style="list-style-type: none">Accélération de l'électrification et accroissement de la production d'électricité renouvelable à l'appui des stratégies de décarbonation des clients.Le programme pour véhicules écologiques de Financement automobile CIBC contribue à rendre les véhicules hybrides et électriques abordables pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de carboneutralité. Pour en savoir plus, consultez la section 4.0 de notre Rapport sur la durabilité.
Services consultatifs liés à l'énergie, à la transition et aux infrastructures	<ul style="list-style-type: none">La mobilisation par l'intermédiaire de nos services consultatifs et de financement est axée sur les opérations qui touchent principalement nos clients des secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables et de la production d'électricité, des services publics, du secteur intermédiaire et des technologies climatiques, et elle est axée sur l'énergie solaire, éolienne, le stockage par batterie, l'hydrogène, le CUSC et les technologies des biocarburants. Grâce à ces opérations, notre plateforme mondiale spécialisée et notre expertise dans le domaine des énergies renouvelables et des principaux secteurs liés à la transition énergétique nous permettent d'aider les clients actuels et potentiels à atteindre leurs objectifs de carboneutralité et de lutte contre les changements climatiques.
La cote carbone en tant qu'outil d'évaluation du risque	<ul style="list-style-type: none">Évaluation de la réaction des clients au risque lié à la transition vers la carboneutralité en évaluant la façon dont ils ont intégré des éléments de transition clés à leurs modèles d'affaires, à leurs processus décisionnels, aux changements de portefeuille et aux investissements dans la technologie et les activités pour soutenir leur transition.
Offrir des solutions liées au marché du carbone	<ul style="list-style-type: none">Accélération des investissements à grande échelle nécessaires pour aider les clients à respecter leurs engagements de carboneutralité en établissant une plateforme de solutions liées au marché du carbone, Carbonplace, à titre de cofondateurs avec d'autres banques d'envergure mondiale.
Communication avec les gouvernements fédéral et provinciaux	<ul style="list-style-type: none">Prestation aux clients de renseignements sur le contexte politique en constante évolution en ce qui a trait à la disponibilité des crédits d'impôt à l'investissement et d'autres mesures politiques connexes qui attirent les investissements et augmentent la compétitivité afin d'accélérer la transition énergétique.

Portefeuille du secteur pétrolier et gazier

Le secteur pétrolier et gazier contribue de façon importante aux émissions mondiales de GES. Au Canada, c'est le plus grand secteur émetteur, représentant 28 % des émissions totales du pays³⁶. En tant que partenaires de longue date de sociétés pétrolières et gazières par l'intermédiaire de nos activités de prêt et de nos facilités de financement, nous avons la responsabilité de soutenir nos clients dans leur transition. La plupart de nos prêts dans le secteur pétrolier et gazier sont effectués au Canada, où bon nombre de nos clients sont exposés aux risques liés à la transition, comme des changements politiques et réglementaires.

Émissions financées absolues de 2022

Secteur	Production de pétrole et de gaz : activités d'exploitation (champs d'application 1 et 2 des clients)	Production de pétrole et de gaz : utilisation finale (champ d'application 3 des clients)
Encours (M\$ CA)	3 036 \$	3 036 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	1 437	81 359
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	2,3	3,8

C'est la troisième année consécutive que nous déclarons les émissions financées absolues pour ce secteur, soit une réduction de 20 % des émissions des champs d'application 1 et 2 des clients par rapport à 2021³⁷. Cette réduction est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment l'optimisation du portefeuille et la diminution des émissions des champs d'application 1 et 2 pour l'ensemble pour nos clients du secteur pétrolier et gazier. En 2022, la cote de qualité des données du PCAF pour les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier s'est maintenue à 2,3, grâce au fait que la majorité de nos données sont considérées comme étant primaires et de grande qualité. La présence accrue de données substitutives pour les émissions du champ d'application 3 de nos clients du secteur pétrolier et gazier a entraîné une cote de qualité des données inférieure, semblable à celle des années précédentes.



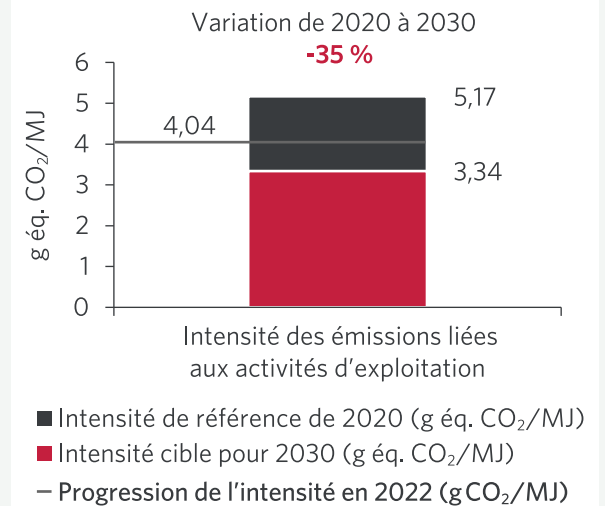
Progrès vers l'atteinte de la cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030³

Précisions	Production de pétrole et de gaz : activités d'exploitation	Production de pétrole et de gaz : utilisation finale
Cible de 2030	Réduction de 35 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 27 % par rapport au niveau de référence de 2020
Rendement en 2022	Réduction de 22 % par rapport au niveau de référence de 2020	Aucune réduction par rapport au niveau de référence de 2020
Activités incluses	Production en amont et raffinage en aval	Utilisation de produits pétroliers et gaziers
Champ d'application (émissions des clients)	Champs d'application 1 et 2	Champ d'application 3
Mesure	Intensité des émissions liées à la production de pétrole et de gaz (g éq. CO ₂ /MJ)	Intensité des émissions liées à l'utilisation finale du pétrole et du gaz (g CO ₂ /MJ)
Scénario de référence	Carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (NZE d'ici 2050 de l'AIE) ²⁵	NZE d'ici 2050 de l'AIE

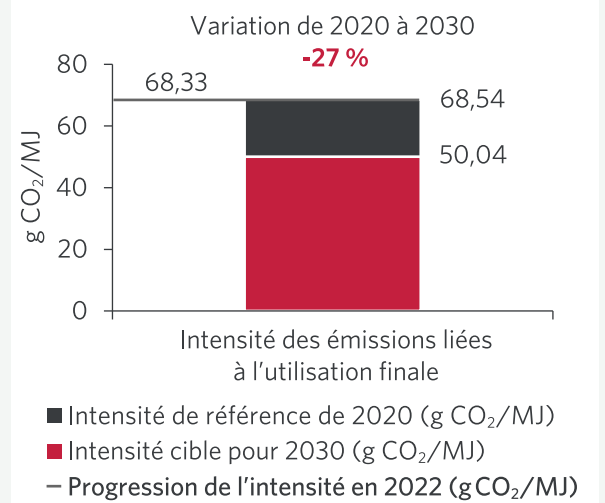
L'intensité des émissions pondérées liées aux activités d'exploitation du portefeuille pétrolier et gazier de la Banque CIBC a diminué de 8,0 % en 2022 par rapport à 2021, ce qui représente une réduction totale de 22 % par rapport à l'année de référence de 2020. Les progrès réalisés en 2022 sont principalement attribuables à l'optimisation du portefeuille et à la réaffectation du capital de certains clients, dont certains affichaient une empreinte carbone plus élevée. La baisse sur 12 mois a été légèrement compensée par l'augmentation des engagements envers certains clients qui ont des plans actuels ou solides de réduction des émissions de carbone. Ces changements stratégiques en matière de prêts sont complétés par une communication accrue des plans de transition climatique des clients, en plus de la priorité continue qu'ils accordent à la réduction des émissions au moyen d'investissements dans des technologies à faibles émissions de carbone. De plus, l'accroissement de la surveillance par les organismes de réglementation et les organismes gouvernementaux des émissions dans le secteur pétrolier et gazier en Amérique du Nord devrait continuer de jouer un rôle dans la réduction des émissions liées aux activités d'exploitation dans ce secteur.

L'intensité des émissions liées à l'utilisation finale dans notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier n'a pas changé entre 2020 et 2022. Les contextes technologiques, géopolitiques et macroéconomiques continuent d'orienter le taux de variation de l'intensité des émissions à l'échelle mondiale. La réduction de ces émissions dépendra des mesures prises conjointement par les entreprises, les gouvernements et les consommateurs. Nous continuerons de chercher des occasions de réduire nos émissions financées liées à l'utilisation finale, conformément à notre cible de 2030.

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées liées aux activités d'exploitation dans le secteur pétrolier et gazier en 2022



Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées provenant de l'utilisation finale dans le secteur pétrolier et gazier en 2022



Portefeuille du secteur de la production d'électricité

La décarbonation du secteur de la production d'électricité est essentielle à l'atteinte de la carboneutralité à l'échelle de l'économie d'ici 2050. Le secteur de la production d'électricité est responsable de 36 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie à l'échelle mondiale, ce qui en fait l'une des principales sources d'émissions liées à l'énergie²⁵. Le secteur produit de l'électricité à partir d'un large éventail de sources d'énergie et de méthodes de production, qu'il s'agisse d'options conventionnelles comme le pétrole et le gaz ou d'options d'énergie renouvelable et propre comme l'énergie éolienne, solaire et nucléaire.

De nombreux gouvernements en Amérique du Nord et partout dans le monde augmentent leur capacité en matière d'énergie propre et renouvelable afin de respecter leurs engagements climatiques, d'assurer une sécurité de l'énergie décarbonée à long terme et de répondre à la demande croissante d'énergie à zéro émission. Ces tendances représentent une double occasion pour la Banque CIBC. Premièrement, l'accroissement de notre soutien sous forme de prêts aux entreprises qui produisent déjà une énergie à zéro émission; deuxièmement, le soutien aux clients qui réduisent l'intensité de leurs émissions et font la transition vers une énergie propre.

Émissions financées absolues de 2022

Production d'électricité	Production d'électricité (champs d'application 1 et 2 des clients)
Encours (M\$ CA)	2 599 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	984
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	2,4

Le total des émissions financées absolues des champs d'application 1 et 2 pour notre portefeuille du secteur de la production d'électricité au cours de l'exercice 2022 s'élève à 984 kt éq. CO₂, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à 2021 (voir l'[annexe E](#)). La cote de qualité des données du PCAF correspondante pour nos émissions de 2022 pour ce secteur était de 2,4, ce qui signifie que la majorité de nos données étaient considérées comme étant primaires et de grande qualité.



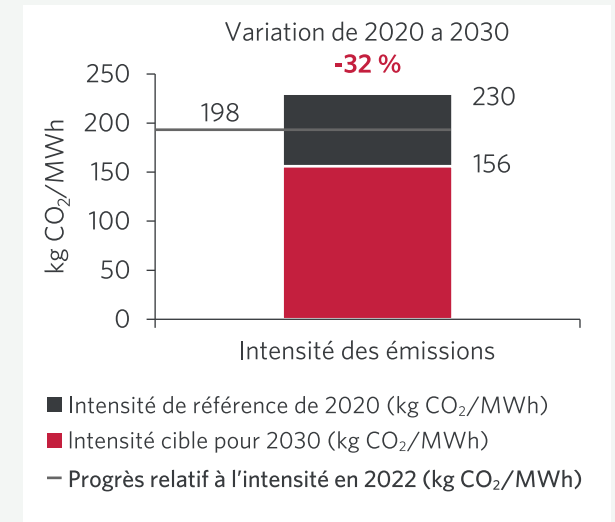
Progrès vers l'atteinte de la cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030³

Précisions	Production d'électricité
Cible de 2030	Réduction de 32 % par rapport au niveau de référence de 2020
Rendement en 2022	Réduction de 14 % par rapport au niveau de référence de 2020
Activités incluses	Production d'électricité
Champ d'application (émissions des clients)	Champ d'application 1
Mesure	Intensité des émissions liées à la production d'électricité (kg CO ₂ /MWh)
Scénario de référence	NZE d'ici 2050 de l'AIE ²⁵

L'intensité des émissions de notre portefeuille de production d'électricité a diminué de 4,8 % en 2022 par rapport à 2021, atteignant une réduction totale de 14 % par rapport au niveau de référence de 2020. Les progrès réalisés à ce jour peuvent être attribués à la transition continue de nos clients vers des sources de production à faibles émissions et à zéro émission. De plus, cela témoigne de notre engagement continu à l'égard des prêts aux clients et des projets axés sur les énergies renouvelables. En 2022, notre exposition au secteur de la production d'électricité³⁸ était fondée à 38 % sur des émissions nulles ou des énergies renouvelables, soit une hausse de 4 % par rapport à 2021 et de 9 % par rapport à 2020. Cela montre que nous continuons de mettre l'accent sur les occasions liées à la transition et que nous sommes toujours en voie d'atteindre notre objectif de 2030.

Nous avons retraité nos progrès de 2021 à l'égard de notre cible liée à la production d'électricité à 208 kg CO₂/MWh, par rapport à notre déclaration initiale de 200 kg CO₂/MWh dans notre rapport sur le climat de 2022. Ce changement est attribuable aux rajustements apportés à l'intensité des émissions pour certains clients visés par notre cible. Les résultats montrent que les progrès ont été de 9,5 % en 2021, comparativement aux 13 % déclarés l'an dernier.

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées dans le secteur de la production d'électricité en 2022



Portefeuille de fabrication automobile

Le secteur de l'automobile fait partie intégrante des systèmes de mobilité mondiaux. Il contribue également grandement aux changements climatiques, les véhicules utilitaires légers étant responsables de plus de 25 % de la consommation mondiale de pétrole et de 10 % des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie en 2022³⁹. La décarbonation du secteur automobile dépendra de plusieurs facteurs externes. La réduction des émissions dans ce secteur sera principalement stimulée par l'abandon graduel des véhicules à moteur à combustion interne au profit des véhicules électriques (VE). L'établissement des priorités en matière d'améliorations liées à l'économie de carburant et à l'électrification rapide jouera un rôle important dans la transformation de ce secteur et dépendra de la réglementation visant à encourager l'adoption généralisée des VE et de l'augmentation de la demande des consommateurs à l'égard de solutions de rechange aux véhicules à moteur à combustion interne.

Émissions financées absolues de 2021

Secteur	Fabrication automobile : Émissions liées aux activités d'exploitation (champs d'application 1 et 2 des clients)	Fabrication automobile : Émissions liées à l'utilisation finale (champ d'application 3 des clients)
Encours (M\$ CA)	789 \$	789 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	12	450
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	2,2	2,2

Il s'agit de la première année lors de laquelle nous déclarons les émissions financées pour ce secteur, et, par conséquent, il s'agit d'un niveau de référence pour les rapports de mesure des émissions financées absolues futures. Contrairement à d'autres nouveaux secteurs faisant l'objet de déclarations dans le présent Rapport sur le climat, les renseignements sur nos émissions financées absolues comprenaient des valeurs estimatives pour 2021, mais non pour 2022, en raison de retards dans la disponibilité des données sur les émissions du champ d'application 3 pour nos clients, qui ont eu des répercussions sur ces calculs ainsi que sur la cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030 dont il est question ci-dessous.



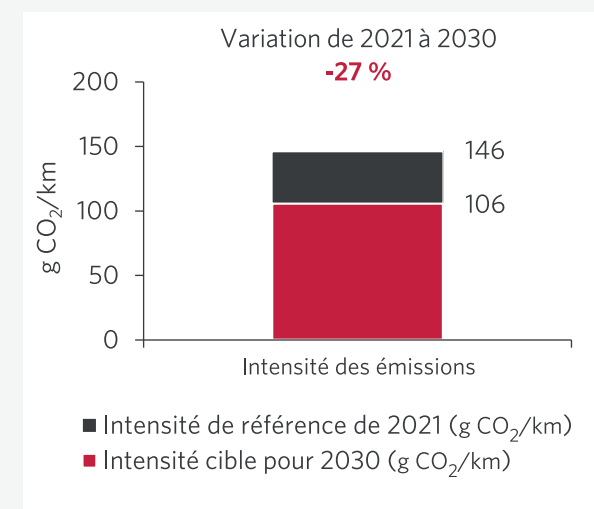
Cible provisoire pour 2030³

Précisions	Fabrication automobile
Cible de 2030	Réduction de 27 % par rapport au niveau de référence de 2021
Activités incluses	Fabrication d'automobiles - véhicules utilitaires légers
Champ d'application (émissions des clients)	Champs d'application 1, 2 et 3
Mesure	Intensité des émissions du secteur de la fabrication automobile (émissions liées aux activités d'exploitation et à l'utilisation finale) (g CO ₂ /km)
Scénario de référence	NZE d'ici 2050 de l'AIE ²⁵

En 2023, la Banque CIBC a établi une cible provisoire pour son portefeuille de fabrication automobile, visant une réduction de 27 % des émissions attribuables aux parcs de véhicules utilitaires légers de ses clients à 106 grammes de CO₂ par véhicule (g CO₂/km) d'ici 2030, par rapport à son niveau de référence de 146 g CO₂/km en 2021. La cible tient compte de l'intensité des émissions physiques des fabricants d'équipement d'origine et de leurs filiales de crédit⁴⁰ respectives qui produisent des véhicules utilitaires légers, car ils sont les plus aptes à influencer la décarbonation dans le secteur de l'automobile. Pour en savoir plus sur la méthode utilisée pour établir notre cible provisoire dans le secteur de la fabrication automobile, consultez notre [approche de carboneutralité](#).

L'intensité des émissions de notre portefeuille du secteur de l'automobile était de 146 g CO₂/km en 2021, ce qui est inférieur au scénario de référence NZE d'ici 2050 de l'AIE pour ce secteur²⁵. À l'avenir, nous ferons le suivi de notre rendement en vue d'atteindre notre cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030 et mettrons en œuvre des stratégies visant à réduire les émissions financées associées à notre portefeuille du secteur de l'automobile.

Nos émissions financées et facilitées liées au secteur de la fabrication automobile en 2021



Portefeuille du secteur de l'immobilier commercial

Le secteur de la construction représente 13 % des émissions de gaz à effet de serre au Canada et 15 % aux États-Unis, ce qui en fait l'un des plus importants émetteurs de carbone en Amérique du Nord^{41,42}. Les bâtiments existants devront décarboner leurs activités afin de réduire leur empreinte carbone, et les nouveaux projets devront accorder la priorité à la conception et à la construction durables au cœur de leurs activités.

Nos estimations relatives aux émissions pour ce secteur sont fondées sur les prêts considérés comme étant visés par la méthodologie du PCAF pour les biens immobiliers commerciaux⁴³, qui provient principalement des prêts utilisés expressément pour l'achat ou le refinancement de biens immobiliers en présence d'activités génératrices de revenus (p. ex., prêts hypothécaires commerciaux). Nos estimations comprennent divers types d'actifs, notamment des immeubles de bureaux, de commerces de détail et industriels, ainsi que des immeubles résidentiels à logements multiples comportant plus de quatre logements.

Émissions financées absolues de 2022

Secteur	Prêts hypothécaires commerciaux : Canada et États-Unis (champs d'application 1 et 2 des clients)
Encours ⁴⁴ (M\$ CA)	34 998 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	865
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	4,6

Pour 2022, nous avons élargi notre couverture afin d'inclure tous les prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis et avons retiré nos émissions de 2021 pour obtenir une meilleure comparabilité (voir l'[annexe E](#)). Les prêts hypothécaires commerciaux dans d'autres régions, y compris les prêts hypothécaires commerciaux de CIBC FirstCaribbean, ont été considérés comme peu importants par rapport à ceux des marchés canadiens et américains; toutefois, l'inclusion de ces prêts sera envisagée de façon continue. D'autres types de prêts importants, y compris les prêts non garantis à des clients du secteur immobilier et les prêts de construction et d'aménagement, représentent une vaste majorité de l'ensemble de notre portefeuille d'immobilier commercial, mais ils sont actuellement exclus de nos estimations des émissions financées pour les raisons décrites ci-dessous.

La croissance sur 12 mois du portefeuille au Canada et aux États-Unis a entraîné une augmentation importante de nos estimations d'émissions pour ce secteur, tout comme l'inclusion des prêts hypothécaires américains en 2021 (voir l'[annexe E](#)). Bien que la croissance des réseaux d'électricité relativement propres puisse limiter ou même réduire les émissions financées absolues dans certaines régions, leur croissance disproportionnée dans des régions à forte intensité carbonique du Canada et des États-Unis se traduit par une augmentation des émissions financées dans l'ensemble de ce secteur.

Défis et limites

La disponibilité limitée des données liées au parc immobilier nord-américain présente d'importantes difficultés pour l'estimation des émissions financées dans le domaine de l'immobilier commercial. Nous nous appuyons sur des facteurs d'émissions régionaux dont les valeurs estimatives sont élevées en raison du manque de données sur la consommation d'énergie propre aux bâtiments, tant au Canada qu'aux États-Unis. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de méthode pour mesurer ou obtenir une part importante des données sur les émissions des immeubles des clients, ce qui limite notre capacité à mobiliser les clients afin qu'ils réduisent les émissions de leurs immeubles ou qu'ils mesurent leurs progrès. La cote de 4,6 que le PCAF nous a attribuée reflète la disponibilité de certaines données des clients, notamment les renseignements sur la taille des immeubles; toutefois, nous nous appuyons fortement sur des substituts pour estimer les émissions dans ce secteur. Le manque de données sur l'énergie déclarées par les clients nuit à notre capacité à mesurer le rendement individuel des clients, de sorte que toute réduction théorique que nous pourrions réaliser à court terme est liée aux tendances plus générales en matière d'efficacité des bâtiments et à la décarbonation du réseau, la composition des portefeuilles jouant un rôle dans les régions et les types d'actifs pour lesquels la Banque CIBC accorde des prêts. L'amélioration de l'accès aux données sur les clients et les immeubles sera une priorité clé pour la banque à court terme; toutefois, nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les intervenants des secteurs public et privé dans la réduction de ces lacunes sur le plan statistique. Nous continuerons de chercher des occasions avec des partenaires du secteur et des gouvernements pour surmonter cette difficulté liée aux données.

Les prêts non garantis aux clients du secteur immobilier et les prêts à la construction ont été exclus en raison de limites liées à la disponibilité des données et à la méthodologie, respectivement. Ces autres sous-secteurs de prêts ne sont pas pris en compte dans nos dernières déclarations, mais nous envisagerons de les inclure à l'avenir, à mesure que la disponibilité des données continuera de s'améliorer pour les clients liés à des prêts non garantis et que des méthodologies acceptées émergeront pour les projets de construction et de développement.

En raison des difficultés liées aux données mentionnées ci-dessus et, par conséquent, de notre incapacité à mesurer efficacement ou avec exactitude les progrès de nos clients du secteur de l'immobilier commercial, nous avons décidé de ne pas établir de cible provisoire de carboneutralité pour le moment. Compte tenu du fait que l'immobilier, y compris le parc immobilier commercial, représente un secteur prioritaire de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous continuerons d'évaluer la faisabilité d'établir une cible provisoire de carboneutralité pour les prêts dans ce secteur à mesure que les données et les réalités économiques s'amélioreront.

Portefeuille du secteur des prêts hypothécaires à l'habitation

Comme les prêts hypothécaires à l'habitation représentent l'activité de prêt la plus importante de la Banque CIBC, il est important que nous estimions nos émissions financées pour cette catégorie d'actifs. Notre portefeuille de prêts hypothécaires a été évalué en fonction de tous les prêts hypothécaires de marque CIBC et Simplii au Canada, qui représentent plus de 95 % de tous les prêts hypothécaires à l'habitation et environ 49 % de tous les prêts à l'échelle mondiale au 31 octobre 2022.

Émissions financées absolues de 2022

Secteur	Prêts hypothécaires à l'habitation : Canada (champs d'application 1 et 2 des clients)
Encours ⁴⁵ (M\$ CA)	258 291 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	1 782
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	4,0

Nous continuons d'observer une réduction des émissions financées associées à nos prêts hypothécaires à l'habitation, même dans un contexte de croissance du portefeuille (voir l'[annexe E](#)). Cette diminution est principalement attribuable à la croissance du portefeuille dans les provinces dotées de réseaux électriques à faibles émissions de carbone, soit le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. La décarbonation du réseau électrique et l'amélioration de l'efficacité du parc immobilier canadien sont également des facteurs probables de cette tendance, bien que dans une moindre mesure.

Défis et limites

Le segment des prêts hypothécaires à l'habitation constitue l'un des secteurs où il est le plus difficile d'obtenir des données de grande qualité sur les clients en raison de la rareté des étiquettes de rendement énergétique propres aux bâtiments et des données sur la consommation d'énergie, du volume de clients individuels de prêts hypothécaires, et de la disponibilité inégale des données sur les clients d'une région à l'autre. Par conséquent, la Banque CIBC s'est efforcée d'utiliser les meilleures sources de données disponibles et/ou les plus appropriées, y compris des facteurs énergétiques et d'émissions, afin de déterminer ses émissions financées dans le segment des clients titulaires d'un prêt hypothécaire à l'habitation tout en maximisant sa note de qualité des données selon la méthode du PCAF. Pour assurer l'emploi de données de plus grande qualité et d'approches plus précises, des changements seront nécessaires à l'échelle régionale et nationale pour améliorer la disponibilité des données réelles sur la consommation d'énergie des immeubles. À mesure que la disponibilité des données s'améliorera, nous prévoyons produire des rapports sur les émissions estimatives liées à nos prêts hypothécaires dans les marchés à l'extérieur du Canada, y compris aux États-Unis et dans les Caraïbes.

La cote de 4,0 que le PCAF nous a attribuée illustre notre capacité à obtenir des données complètes sur la taille des bâtiments; toutefois, notre capacité à améliorer la qualité des données sans obtenir de données sur l'énergie ou les émissions propres aux bâtiments de nos clients est limitée. Bien que les prêts hypothécaires à l'habitation soient un secteur prioritaire selon l'Alliance bancaire Net Zéro, les difficultés liées aux données et les considérations économiques exigent que nous continuions de surveiller le secteur et nos émissions connexes, tout en explorant des options avec nos clients titulaires d'un prêt hypothécaire à l'habitation pour qu'ils atteignent leurs propres objectifs grâce à des économies d'énergie à domicile.

En raison de ces difficultés et de ces réalités importantes en matière de données, combinées au climat économique actuel et à la mobilisation et à l'intérêt limités des clients particuliers dans ce domaine, nous avons décidé de ne pas établir de cible provisoire de carboneutralité pour le moment. Compte tenu du fait que l'immobilier, y compris le parc immobilier résidentiel, représente un secteur prioritaire de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous continuerons d'évaluer la faisabilité d'établir une cible provisoire de carboneutralité pour les prêts dans ce secteur à mesure que les données et les réalités économiques s'amélioreront.

Portefeuille de prêts automobiles

Bien que les prêts automobiles ne soient pas un secteur prioritaire distinct de l'Alliance bancaire Net Zéro, ce portefeuille est étroitement lié à notre portefeuille de fabrication automobile et représente une source importante d'émissions du champ d'application 3 pour ces clients du secteur automobile. Nos estimations des émissions financées pour les prêts automobiles comprennent uniquement les prêts indirects, car la majorité de nos prêts sont associés à ce type de financement exclusivement par l'intermédiaire des concessionnaires partout au Canada. Les prêts directs représentent moins de 4 % de tous les prêts automobiles de détail au Canada au 31 octobre 2022, selon les montants impayés des prêts, et ne sont pas inclus dans nos estimations des émissions pour le moment.

Émissions financées absolues de 2022

Secteur	Prêts automobiles indirects : Canada (champs d'application 1 et 2 des clients)
Encours (M\$ CA)	7 545 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	774
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	4,0

Il s'agit de la première année lors de laquelle nous déclarons les émissions financées pour ce secteur, et, par conséquent, il s'agit d'un niveau de référence pour les rapports de mesure des émissions financées absolues futures. Les émissions du champ d'application 1 ont été estimées pour toutes les émissions d'échappement des véhicules à moteur à combustion interne, tandis que les émissions du champ d'application 2 sont liées à la recharge de véhicules électriques (VE) et varient selon l'intensité en carbone des réseaux électriques régionaux. Afin de fournir une estimation plus prudente, les modèles de véhicules hybrides ont été traités comme s'il s'agissait de véhicules à moteur à combustion interne et les estimations portent sur les émissions du champ d'application 1 seulement. Dans tous les cas, nous avons tiré parti des facteurs d'émissions régionaux pour estimer les émissions pour notre portefeuille de prêts, jusqu'à la marque et au modèle du véhicule, dans la mesure du possible. Au 31 octobre 2022, environ 1 % de l'ensemble de notre portefeuille de prêts automobiles au Canada était composé de VE neufs ou d'occasion.

Défis et limites

Bien que notre cote de qualité des données du PCAF actuelle de 4,0 pour ce secteur soit inférieure à ce que nous souhaitons, nous avons l'intention d'améliorer considérablement cette cote à court terme en tirant parti de meilleurs outils et facteurs d'émission pour produire des estimations des émissions plus exactes. Même s'il existe des solutions à court terme pour améliorer la qualité des données, ce secteur de prêts est aux prises avec des difficultés plus importantes associées à la décarbonation, et la Banque CIBC en est consciente.

Comme la plupart des banques qui exercent leurs activités dans ce secteur, la Banque CIBC ne communique pas directement avec la majorité de ses clients du secteur des véhicules automobiles de détail, compte tenu du rôle que jouent les concessionnaires pour offrir des options de financement aux consommateurs. La séparation entre la Banque CIBC et les clients, ainsi que le grand nombre de clients que comprend ce portefeuille, limite notre capacité à soutenir la décision des clients de délaisser les véhicules à moteur à combustion interne au profit des véhicules électriques. Bien qu'elle augmente, la très petite proportion de prêts liés à des véhicules électriques par rapport aux prêts liés à des véhicules à moteur à combustion interne dans nos portefeuilles signifie que les émissions du champ d'application 1 de nos clients dans ce secteur continuent d'avoir des répercussions énormes sur le climat découlant de nos prêts destinés aux véhicules de détail, et que la décarbonation de ce secteur pourrait se traduire par une transition graduelle sans autre mesure incitative pour équilibrer les coûts d'emprunt élevés à court terme.

De plus, la réduction des émissions associée à la transition vers les véhicules électriques variera selon la province canadienne et la composition du réseau. Le gouvernement du Canada a annoncé un règlement exigeant qu'au moins 20 % des véhicules neufs vendus au Canada soient des véhicules à zéro émission d'ici 2026, au moins 60 % d'ici 2030 et la totalité d'ici 2035⁴⁶. Au cours des dernières années, les principaux fabricants d'automobiles se sont également engagés à passer à des parcs entièrement composés de véhicules électriques d'ici 2030 et au-delà. Toutefois, ces tendances ne concernent que les nouveaux véhicules. La Banque CIBC continuera d'être aux prises avec des

difficultés en ce qui a trait aux émissions associées aux véhicules à moteur à combustion interne existants, sous la forme de prêts pour véhicules neufs et d'occasion qui demeureront sur les routes du Canada bien après 2035.

Portefeuille agricole

Le secteur agricole contribue aux émissions de GES au Canada en émettant du dioxyde de carbone, du méthane et de l'oxyde nitreux découlant des processus agricoles. Le bétail et les cultures (à l'exclusion des émissions provenant de l'utilisation de combustibles fossiles et de la production d'engrais) contribuent collectivement à 10 % des émissions totales de GES du Canada⁴⁷. Toutefois, nous comptons sur ce secteur pour préserver la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance rapide de la demande. Pour décarboner les pratiques agricoles, il faudra trouver un équilibre entre la réduction des émissions et les solutions climatiques et assurer la sécurité et la fiabilité alimentaires pour une population mondiale croissante.

Émissions financées absolues de 2022

Secteur	Agriculture : Canada et États-Unis (champs d'application 1 et 2 des clients)
Encours (M\$ CA)	6 339 \$
Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	2 377
Qualité des données du PCAF (de 1 à 5)	4,4

Nos estimations des émissions financées associées à notre portefeuille agricole comprennent les agriculteurs et les éleveurs de bétail, principalement au Canada, avec une très faible exposition aux États-Unis, représentant plus de 74 % de tous les prêts agricoles de la Banque CIBC. Il s'agit de la première année lors de laquelle nous déclarons les émissions financées pour ce secteur, et, par conséquent, il s'agit d'un niveau de référence pour les rapports de mesure des émissions financées absolues futures. La dépendance aux facteurs d'émission et aux substituts de données se reflète dans la cote de qualité des données de 4,4, qui a été quelque peu avantagée par les données sur les revenus disponibles pour bon nombre de nos clients agricoles visés.

Défis et limites

Notre faible cote de qualité des données du PCAF est attribuable au fait que la majorité de nos clients de ce secteur sont des sociétés privées, ce qui se traduit par une faible quantité de données accessibles au public pour calculer nos émissions financées. Les données disponibles à l'interne ont été utilisées comme substitut à l'égard des données financières inconnues des clients, et les facteurs d'émission dépendaient entièrement de l'absence d'émissions déclarées par les clients dans ce secteur. Il en résulte une valeur estimative élevée selon le type d'exploitation agricole.

Bien que l'agriculture représente une part importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre et un secteur prioritaire de l'Alliance bancaire Net Zéro pour la banque, le plan de réduction des émissions du Canada ne prévoit qu'une réduction de 1 % des émissions dans ce secteur d'ici 2030⁴⁸. La projection du plan de réduction des émissions met en évidence les trajectoires limitées de décarbonation et l'influence de la demande des consommateurs sur les produits cultivés et les animaux élevés dans les exploitations agricoles canadiennes, où se trouve la majorité de nos prêts visés. Compte tenu de ces réalités et des importantes difficultés liées aux données mentionnées ci-dessus, nous n'accordons pas la priorité à l'établissement d'une cible provisoire de carboneutralité pour 2030 pour notre portefeuille agricole. Toutefois, nous continuerons de collaborer avec les gouvernements et le secteur afin d'améliorer la qualité des données et de chercher des occasions de décarbonation qui favorisent les objectifs climatiques et sociaux. Nous surveillerons également l'émergence de lignes directrices sur la nature et de considérations liées à la biodiversité, ainsi que la façon dont ces répercussions positives et négatives interagissent avec les secteurs de prêts comme l'agriculture.

Exposition aux actifs liés au carbone

Nous surveillons et communiquons le montant et le pourcentage des actifs liés au carbone par rapport à l'actif total de nos activités de prêt afin de faire le suivi des risques de crédit liés aux actifs des secteurs affichant de plus fortes émissions. En 2021, nos calculs cadraient avec la définition du GIFCC de 2021. La définition comprend les actifs des secteurs suivants : pétrole et gaz, mines, services publics, énergie, transport, matériaux et bâtiments, agriculture, produits alimentaires et forestiers. Nous n'incluons pas les entités qui se consacrent exclusivement aux services publics d'approvisionnement en eau, à la production d'électricité renouvelable, à la production d'énergie nucléaire, au transport ou à la distribution d'électricité ou aux systèmes de gestion des déchets. Cette année, nous avons communiqué notre exposition aux actifs liés au carbone pour 2022 et 2023. Au 31 octobre 2022, notre exposition totale au risque de crédit relatif aux actifs liés au carbone s'élevait à 124,5 milliards de dollars⁴⁹, relativement à un risque de crédit total de 897,7 milliards de dollars⁵⁰, ce qui représente 13,9 % de notre exposition totale au risque de crédit. Il s'agit là d'une légère augmentation par rapport à notre exposition en 2021, qui s'élevait à 13,7 % de notre portefeuille.

Au 31 octobre 2023, le total de nos risques de crédit relatifs aux actifs liés au carbone était de 122,6 milliards de dollars⁴⁹ sur un total de 817,7 milliards de dollars⁵⁰, ce qui représente 15,0 % du risque brut total de notre portefeuille de crédit. Encore une fois, il s'agit d'une légère augmentation par rapport à notre exposition en 2022.

Risque de crédit relatif aux actifs liés au carbone	2023	2022	2021	2020
Total des prêts relatifs à des actifs liés au carbone (en milliards de dollars)	122,6 \$	124,5 \$	109,6 \$	23,7 \$
Pourcentage (%) de prêts relatifs à des actifs liés au carbone par rapport au risque de crédit total	15,0 %	13,9 %	13,7 %	3,2 %



Finance durable

La Banque CIBC s'est fixé comme objectif de mobiliser 300 milliards de dollars pour des activités de finance durable entre 2018 et 2030⁷. Cet objectif fait partie de notre engagement à mobiliser les capitaux nécessaires et à mettre au point des solutions novatrices fondées sur le marché à l'appui de nos efforts visant à surmonter les problèmes environnementaux et sociaux et, de façon plus générale, à favoriser la durabilité. En 2023, notre contribution à la finance durable s'est élevée à 44,4 milliards de dollars, soit un total cumulatif de 52,4 % (ou 157,3 milliards de dollars) au cours des cinq dernières années à l'égard de notre objectif de 300 milliards de dollars^{8,35}.

La finance durable vise à aider nos clients à réaliser leurs ambitions écologiques et sociales, qui comprennent, sans s'y limiter, les ambitions liées aux changements climatiques et, par conséquent, ne contribuent pas toujours à la réduction des émissions de GES. La finance durable peut aussi comprendre des activités écologiques admissibles ou des cibles visant à réduire le taux de croissance ou l'intensité des émissions de GES d'un client, mais qui ne réduisent pas nécessairement la croissance de ses émissions absolues.

La méthodologie appliquée à nos résultats de l'exercice 2023 et aux progrès cumulatifs a été établie en 2018, puis mise à jour en 2021, en 2022 et en 2023 afin de tenir compte de l'évolution des pratiques du marché et des lignes directrices sectorielles, et de permettre d'ajouter de nouveaux segments à nos critères d'admissibilité.

La méthodologie appliquée à nos résultats de l'exercice 2023 et à notre rendement cumulatif aux fins du suivi de notre objectif de mobilisation a été mise au point pour évaluer les opérations de finance durable admissibles. Elle inclut les prêts et les syndicats de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, les services consultatifs en fusions et acquisitions et les placements à titre d'investisseur chef de file, et comprend des unités d'exploitation comme le groupe Trésorerie, la Division du financement immobilier au sein de Groupe Entreprises, région du Canada, Groupe Entreprises, région des États-Unis, Groupe de l'immobilier commercial, région des États-Unis, Financement automobile (par l'intermédiaire de notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME) et divers groupes au sein de Marchés des capitaux. Les solutions de couverture et les dépôts sont surveillés et consignés séparément, mais ne sont pas inclus dans nos résultats cumulatifs. Notre méthodologie décrit notre façon de rendre compte de notre part de chaque opération et, au besoin, tient compte du rôle que nous jouons dans l'opération pour attribuer notre part du crédit à l'objectif de mobilisation. Notre méthodologie décrit notre façon de rendre compte de notre part de chaque opération et, au besoin, tient compte du rôle que nous jouons dans l'opération pour attribuer notre part du crédit à l'objectif de mobilisation.

La méthode que nous avons appliquée à notre rendement cumulatif pour l'exercice 2023 classe les opérations dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes :

- Les **secteurs** (y compris l'énergie renouvelable et sans émissions, l'efficacité énergétique, les infrastructures et technologies durables, l'immobilier durable, le logement abordable et les infrastructures de base, etc.); ou
- Les **produits** (produits financiers écologiques comme les obligations vertes et les prêts écologiques, produits financiers durables ou sociaux comme les obligations sociales ou les prêts liés à la durabilité, etc.).



Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024

En mars 2024, conformément à son engagement à l'égard de la transparence et de la responsabilisation, la Banque CIBC a publié sa **Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024**, qui remplace la méthodologie appliquée à ses résultats de l'exercice 2023 et aux progrès cumulatifs et qui est en vigueur de façon prospective pour les opérations admissibles conclues à compter du 1er novembre 2023. La Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024 définit notre approche liée à la classification, aux activités admissibles, aux produits d'entreprise et aux mesures. La Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024 s'appuie sur notre méthodologie antérieure et a été mise à jour afin de tenir compte de l'évolution des pratiques du marché et des lignes directrices sectorielles, et de permettre d'ajouter de nouveaux segments à nos critères d'admissibilité. La finance durable est une priorité clé, et notre méthodologie est fondée sur les normes internationales et les pratiques exemplaires actuelles du secteur. La Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024 englobe les principales activités commerciales de la Banque CIBC, notamment les prêts (p. ex., prêts écologiques, durables et sociaux), les services consultatifs, les marchés des titres de créance et de participation, les placements en commandite, les placements de trésorerie, la titrisation, le financement du commerce extérieur et les crédits d'impôt à l'investissement. Les produits financiers liés à la durabilité sont conçus pour inciter les clients à atteindre des objectifs ESG préétablis ayant des répercussions sur la tarification. De plus, la Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024 définit les **activités écologiques**, de **décarbonisation** et **sociales admissibles**, les décrit et présente les critères d'admissibilité pour la classification d'une opération comme opération de finance durable.

- Les **activités écologiques** admissibles comprennent les énergies propres, les combustibles propres, l'efficacité énergétique, la prévention et le contrôle de la pollution, la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, la gestion écologiquement durable des ressources naturelles biologiques et de l'utilisation des terres, la conservation de la biodiversité terrestre et aquatique, le transport non polluant, la gestion durable de l'eau et des eaux usées, les bâtiments écologiques et la circularité.
- Les **activités de décarbonation** admissibles comprennent le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, les carburants à faible intensité en carbone et l'électrification.
- Les **activités sociales** admissibles comprennent les services essentiels, le logement abordable et l'infrastructure de base, le progrès et l'autonomisation socioéconomiques, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables.

La Banque CIBC a l'intention de mettre à jour régulièrement sa Méthodologie de finance durable de l'exercice 2024 en fonction de l'évolution des pratiques du marché et des lignes directrices, des cadres, des normes et des règlements du secteur.

Pour en savoir plus sur la finance durable, veuillez consulter la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).



Poursuivre sur notre lancée

Nous savons que les mesures de lutte contre les changements climatiques continueront de s'améliorer et que, pour progresser sur ce parcours, nous devons faire preuve d'agilité et nous adapter à l'évolution de la situation mondiale. Nous nous engageons à accomplir le travail qui nous attend, et continuerons de fournir notre part d'efforts, tant dans nos propres activités d'exploitation et de financement² qu'en épaulant nos clients dans leur transition vers une économie sobre en carbone.

En tant que signataire de l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, nous nous engageons à atteindre notre objectif de carboneutralité. En mettant en œuvre notre objectif, nous ferons ce qui suit :

- continuer d'évaluer les cibles pour les secteurs prioritaires, si elles sont importantes et si les données nous permettent de le faire;
- continuer d'évaluer la couverture des données et les méthodes qui s'appliquent à nos secteurs prioritaires;
- divulguer nos progrès vers l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité établis;
- produire des rapports de manière transparente, alors que nous continuons d'améliorer notre approche et notre rendement au fil du temps;
- participer à des initiatives et à des partenariats sectoriels, comme ceux de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Alliance bancaire Net Zéro et du PCAF.

À l'avenir, nous nous concentrerons sur l'optimisation de notre approche et sur la détermination des activités de transition visant à réduire les émissions financées dans les portefeuilles où nous avons établi des cibles provisoires d'émissions financées pour 2030. Cela comprend des plans visant à déterminer l'engagement auprès de nos clients dans ces secteurs et à en établir l'ordre de priorité, ainsi qu'à commencer à évaluer leur conformité à notre objectif de carboneutralité.

Nous continuerons également de surveiller de près les besoins de nos clients en matière de solutions axées sur la nature ainsi que le rôle que nous pouvons jouer pour leur offrir des solutions et des placements en capital naturel. Nous explorerons la façon d'intégrer les considérations liées à la nature à notre stratégie climatique, à notre gestion du risque et à notre approche, et nous ferons état de nos progrès à l'avenir. Nous prévoyons examiner et évaluer les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature comme cadre visant à mesurer et à communiquer nos répercussions sur la nature et le fait que nous dépendons de celle-ci.

Nos équipes s'efforcent d'améliorer continuellement nos pratiques de gestion internes liées au climat. Nous surveillons les exigences des cadres réglementaires et volontaires actuels et à venir dans notre approche visant à accélérer la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la banque. Cela comprend le fait de prendre des mesures pour améliorer les processus par lesquels la Banque CIBC repère, évalue et gère les risques et les occasions liés au climat à court, à moyen et à long terme. Notre priorité à l'avenir consistera à intégrer davantage les risques et les occasions liés au climat de la Banque CIBC à notre stratégie d'affaires et à notre planification financière, ainsi qu'aux systèmes de gestion du risque d'entreprise, et d'élargir nos méthodes de calcul et les divulgations relatives à nos émissions financées absolues, conformément aux recommandations du PCAF.

Nous sommes impatients de vous faire part de nos progrès en vue d'atteindre notre objectif de carboneutralité et nos cibles provisoires. Nous continuerons de fournir des mises à jour sur notre progression en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat afin d'assurer le succès de nos activités relativement à une gamme de scénarios possibles liés au climat. Nous investissons dans un monde plus durable et réduisons notre impact environnemental pour contribuer à contrer les changements climatiques pour cette génération et la suivante.

Annexe A : Indice du GIFCC

Pilier	Description	Indice
Gouvernance	a) Surveillance du conseil d'administration en ce qui a trait aux occasions et aux risques liés au climat	Pages 7 à 9
	b) Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat	Pages 10 à 12
Stratégie	a) Risques et occasions liés au climat repérés à court, à moyen et à long terme	Pages 13 à 18 et 24 à 27
	b) Répercussions des risques et des occasions liés au climat sur les entreprises, la stratégie et la planification financière	Pages 24 à 27
	c) Stratégie de résilience, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de réchauffement de 2 °C ou moins	Pages 29 à 35
Gestion du risque	a) Processus de détermination et d'évaluation des risques liés au climat	Pages 23 à 30
	b) Processus de gestion des risques liés au climat	Pages 23 à 30
	c) Les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale du risque.	Pages 32 à 35
Mesures et cibles	a) Mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque	Pages 36 à 53
	b) Émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 (s'il y a lieu) et risques connexes	Pages 36 à 53
	c) Cibles utilisées pour gérer les risques et les occasions liés au climat et le rendement par rapport aux cibles	Pages 41 à 45

Annexe B : Indice de la GFANZ

Le présent rapport fait référence au document de la GFANZ relatif aux plans de transition volontaires des institutions financières et intitulé Financial Institution Net-zero Transition Plans: Fundamentals, Recommendations and Guidance Report, qui a été publié en 2022. Le tableau ci-dessous présente des renseignements contenus dans ce rapport sur la façon dont la Banque CIBC a mis en œuvre les recommandations de la GFANZ.

Élément	Composante	Recommandation	Emplacement
Fondations	Objectifs et priorités	Définir les objectifs de l'organisation visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt, conformément aux cheminements fondés sur la science visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C, en établissant des cibles provisoires et à long terme bien définies et mesurables et des échéanciers stratégiques, et déterminer les stratégies de financement prioritaires des mesures de transition visant la carboneutralité pour donner lieu à une réduction réelle des émissions dans l'économie.	Pages 13 à 15
Stratégie de mise en œuvre	Produits et services	Utiliser les produits et services actuels et nouveaux pour soutenir et accroître les efforts des clients et des sociétés de portefeuille visant à effectuer une transition conforme aux cheminements de carboneutralité visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C. Inclure l'accélération et l'élargissement de la transition vers la carboneutralité dans l'économie réelle, en fournissant des conseils et des renseignements liés à la transition et en favorisant la décarbonation du portefeuille, conformément à la stratégie de transition vers la carboneutralité de l'institution.	Pages 16 et 17
	Activités et prise de décisions	Intégrer les objectifs et les priorités de carboneutralité de l'institution financière dans ses outils et processus d'évaluation et de prise de décisions de base afin d'appuyer son engagement à l'égard de la carboneutralité. Cela s'applique tant aux structures descendantes et de surveillance qu'aux outils et aux mesures ascendants.	Pages 10 à 14 et 26 à 34
	Politiques et conditions	Établir et appliquer des politiques et des conditions pour les secteurs et les activités prioritaires, comme le charbon thermique, le pétrole et le gaz et la déforestation. Inclure d'autres secteurs et activités à émissions élevées, ou autrement dommageables pour le climat, afin de définir les limites de l'entreprise conformément aux objectifs et aux priorités de l'institution en matière de carboneutralité.	Page 18
Stratégie de mobilisation	Clients et sociétés de portefeuille	Fournir de façon proactive et constructive des commentaires et du soutien aux clients et aux sociétés du portefeuille afin d'encourager l'établissement de stratégies de transition, de plans et des progrès axés sur la carboneutralité grâce à un cadre de soumission à un autre palier d'intervention assorti de conséquences lorsque la mobilisation est inefficace.	Page 19
	Secteur d'activité	Communiquer de façon proactive avec ses pairs du secteur pour effectuer ce qui suit : 1) au besoin, échanger de l'expertise en matière de transition et travailler collectivement sur des défis communs et 2) représenter le point de vue du secteur financier de façon cohérente auprès des parties intéressées externes, comme les clients et les gouvernements.	Page 20
	Gouvernement et secteur public	Le lobbying direct et indirect et la communication avec le secteur public doivent, de façon uniforme, soutenir une transition harmonieuse vers la carboneutralité et, au besoin, encourager la cohérence des efforts de lobbying et de défense des intérêts des clients et des entreprises de portefeuille relativement aux objectifs de carboneutralité de l'institution.	Page 21

Élément	Composante	Recommandation	Emplacement
Mesures et cibles	Mesures et cibles	Établir une série de mesures et de cibles visant à favoriser l'exécution du plan de transition vers la carboneutralité et surveiller les progrès des résultats à court, à moyen et à long terme. Inclure des mesures et des cibles axées sur l'harmonisation des activités financières à l'appui de la transition vers la carboneutralité dans l'économie réelle, sur la mise en œuvre du plan de transition et sur la mesure de l'évolution des émissions de GES des clients et du portefeuille.	Pages 36 à 53
Gouvernance	Rôles, responsabilités et rémunération	Définir les rôles du conseil d'administration ou de l'organe de surveillance de la stratégie et de la haute direction en veillant à ce qu'ils assument la responsabilité des objectifs de carboneutralité et en assurent la surveillance. Affecter les personnes et les équipes appropriées à tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre du plan de transition. Dans la mesure du possible, avoir recours à une rémunération incitative pour tous les postes. Examiner le plan de transition régulièrement pour s'assurer que les mises à jour et les faits nouveaux importants sont intégrés, que les difficultés sont examinées en tant qu'occasion de corriger le tir et que les risques liés à la mise en œuvre sont gérés correctement.	Page 12
	Compétences et culture	Offrir du soutien à la formation et au perfectionnement aux équipes et aux personnes qui conçoivent, mettent en œuvre et supervisent le plan afin qu'elles aient les compétences et les connaissances nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions (y compris au sein du conseil d'administration et de la haute direction). Mettre en œuvre un programme de gestion du changement et favoriser des communications ouvertes pour intégrer le plan de transition vers la carboneutralité dans la culture et les pratiques de l'organisation.	Page 10

Annexe C : Émissions liées aux activités d'exploitation

La méthodologie utilisée par la Banque CIBC pour recueillir des données et calculer les émissions de GES liées aux activités d'exploitation est fondée sur le guide intitulé *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard* (édition révisée). Les données déclarées sur les émissions de GES liées aux activités d'exploitation au Canada et aux États-Unis (champs d'application 1 et 2) pour la période de 2018 à 2023 couvrent 95 % de la surface utile occupée totale (CIBC FirstCaribbean et les établissements internationaux couvrent le reste de la surface utile) et concernent toutes les installations immobilières en location et en propriété. Sauf indication contraire, la période de déclaration des contrats de sous-location liés aux champs d'application 1, 2 et 3 (c.-à-d. les installations louées par la Banque CIBC qui sont sous-louées à un sous-locataire) s'étend du 1er août au 31 juillet pour ce qui est des émissions de GES attribuables à des biens immobiliers au Canada et aux États-Unis, et des achats connexes de CER. Toutes les autres mesures liées aux émissions (p. ex., consommation de papier du champ d'application 3 et déplacements professionnels) sont fondées sur l'exercice (du 1er novembre au 31 octobre).

Mesure	Unité	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions du champ d'application 1 ⁵¹	t éq. CO ₂	21 321✓	22 157✓	21 017✓	22 252	24 727	23 474
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions du champ d'application 2 (fondées sur l'emplacement) ⁵²	t éq. CO ₂	25 713✓	27 608✓	30 254✓	34 848	37 395	40 348
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions du champ d'application 2 (fondées sur le marché) ⁵³	t éq. CO ₂	1 885✓	5 139✓	16 850✓	26 058	-	-
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur l'emplacement)	t éq. CO ₂	47 034	49 765	51 271	57 099	62 122	63 822
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur le marché)	t éq. CO ₂	23 206	27 296	37 867	48 310	62 122	63 822
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions financées du champ d'application 3, Achat de biens et services (consommation de papier) ⁵⁴	t éq. CO ₂	8 664✓	4 990✓	5 806✓	6 713✓	9 208✓	10 342✓
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions du champ d'application 3, Déplacements professionnels ⁵⁵	t éq. CO ₂	6 039✓	4 580✓	1 203✓	3 901✓	10 958✓	12 582✓
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions du champ d'application 3, contrats de sous-location	t éq. CO ₂	9 294✓	8 196✓	3 223✓	4 581	8 538	9 277
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur l'emplacement) et émissions du champ d'application 3	t éq. CO ₂	71 031	67 531	61 503	72 294	90 826	96 023
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur le marché) et émissions du champ d'application 3	t éq. CO ₂	47 203	45 062	48 099	63 505	90 826	96 023
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Carboneutralité ¹⁶	%	51 %	45 %	26 %	15 %	-	-
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Intensité des émissions	kg éq. CO ₂ /m ²	39,1	41,3	43,6	48,2	50,6	53,0
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Total des CER appliqués aux émissions du champ d'application 2 ¹⁹	MWh	143 855	67 736	25 099	14 714	-	-
Émissions de GES liées aux activités d'exploitation – émissions évitées grâce aux CER ^{19,56}	t éq. CO ₂	23 828	22 469	13 404	8 802	-	-

✓ Ce chiffre a fait l'objet d'une assurance indépendante limitée. Le rapport d'assurance limitée et l'énoncé de vérification connexes se trouvent dans la Bibliothèque de documents – ESG sur notre [site Web](#).

Annexe D : Cible provisoire de carboneutralité d'ici 2030 et intensité liée au rendement

Composante de la méthodologie	Pétrole et gaz (activités d'exploitation)	Pétrole et gaz (utilisation finale)	Production d'électricité	Fabrication automobile
Mesure cible	Intensité des émissions physiques	Intensité des émissions physiques	Intensité des émissions physiques	Intensité des émissions physiques
Mesure	g éq. CO ₂ /MJ	g CO ₂ /MJ	kg CO ₂ /MWh	g CO ₂ /km
Champs d'application des émissions des clients	1, 2	3	1	1, 2, 3
Année de référence	2020	2020	2020	2021
Niveau de référence des émissions	5,17	68,54	230	146
Rendement en 2021	4,39	68,53	208 ⁵⁷	146
Rendement en 2022	4,04	68,33	198	S. O.
Cible des émissions pour 2030	3,34	50,04	156	106
Cible de réduction des émissions pour 2030 (%)	-35 %	-27 %	-32 %	-27 %
Scénario de référence ²⁴	NZE d'ici 2050 de l'AIE	NZE d'ici 2050 de l'AIE	NZE d'ici 2050 de l'AIE	NZE d'ici 2050 de l'AIE

Annexe E : Émissions financées absolues

En vertu du Protocole des gaz à effet de serre, les émissions du champ d'application 3 sont divisées en 15 catégories, la dernière étant les investissements tenant compte des émissions financées et facilitées. Les émissions financées découlent de nos activités de prêt et représentent la majorité des émissions totales de GES de la Banque. Les émissions facilitées sont attribuables à notre part économique de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation. Les émissions financées et les émissions facilitées illustrent bien le lien entre nos activités de financement et les émissions de GES dans l'ensemble de l'économie et constituent donc notre plus grande occasion d'influer directement sur les changements climatiques. Par conséquent, nous tenons compte à la fois des émissions financées et des émissions facilitées lorsque nous établissons nos cibles provisoires liées à la carboneutralité pour les secteurs prioritaires et que nous suivons le rendement par rapport à nos cibles au fil du temps.

Bien que les marchés des actions et des titres de créance soient pris en compte dans nos cibles sectorielles et nos mesures de l'intensité, la Banque CIBC ne calcule pas et ne communique pas encore les émissions absolues facilitées liées à ses activités de souscription en raison de ses limites méthodologiques. La [Norme sur les émissions facilitées du PCAF](#), récemment lancée, nous aidera à orienter notre approche, et nous avons l'intention d'intégrer la déclaration des émissions facilitées dans les prochaines versions de notre Rapport sur le climat.

Calcul des émissions financées absolues³³

Pour calculer nos émissions financées absolues, nous avons adopté la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour les émissions financées⁵⁸. La norme divise les investissements en émissions financées en plusieurs catégories d'actifs : actions et obligations de sociétés cotées en bourse, prêts aux entreprises et actions non cotées en bourse, financement de projets, immobilier commercial, prêts hypothécaires, prêts automobiles et, à la fin de 2022, dettes garanties par l'État. Nous calculons les émissions financées absolues de nos clients en fonction des catégories d'actifs et des secteurs du PCAF, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Nous regroupons ensuite ces données en fonction des secteurs de notre portefeuille.

Nos émissions financées absolues calculées à ce jour sont résumées ci-dessous. Pour calculer nos émissions financées absolues, nous avons utilisé les montants des prêts utilisés (encours) qui ne couvraient que notre financement direct, au 31 octobre de l'exercice applicable.

Sommaire des émissions financées absolues de la Banque CIBC

Secteur	Catégorie d'actifs du PCAF ⁱ	Rendement en 2022			Rendement en 2021			Rendement en 2020		
		Encours (M\$ CA)	Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	Qualité des données du PCAF (de 1 à 5) ⁱⁱ	Encours (M\$ CA)	Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	Qualité des données du PCAF (de 1 à 5) ⁱⁱ	Encours (M\$ CA)	Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO ₂)	Qualité des données du PCAF (de 1 à 5) ⁱⁱ
Production de pétrole et de gaz : activités d'exploitation	2	3 036 \$	1 437	2,3	3 856 \$	1 798 ⁱⁱⁱ	2,3	5 460 \$	2 838	2,2
Production de pétrole et de gaz : utilisation finale	2	3 036 \$	81 359	3,8	3 856 \$	82 112 ⁱⁱⁱ	3,5	S. O.	S. O.	S. O.
Production d'électricité	2	2 599 \$	984	2,4	2 357 \$	975	2,4	2 084 \$	861	2,1
Automobile : activités d'exploitation	2	S. O.	S. O.	S. O.	789 \$	12	2,2	S. O.	S. O.	S. O.
Automobile : utilisation finale	2	S. O.	S. O.	S. O.	789 \$	450	2,2	S. O.	S. O.	S. O.
Immobilier commercial ^{iv}	4	34 998 \$	865	4,6	30 593 \$	641	4,6	8 324 \$	235	4,4
Prêts hypothécaires à l'habitation ^v	5	258 291 \$	1 782	4,0	231 000 \$	1 833	4,0	201 245 \$	1 886	4,0
Prêts automobiles ^{vi}	6	7 545 \$	774	4,0	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Agriculture ^{vii}	2	6 339 \$	2 377	4,4	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

ⁱ Indique la méthodologie de calcul connexe appliquée en fonction de la catégorie d'actifs du PCAF correspondante dans laquelle le secteur lié aux prêts est classé.

ⁱⁱ Une note de 1 représente les données de la plus haute qualité, une note de 5, les données de la moins bonne qualité.

ⁱⁱⁱ En raison de lacunes relevées dans les sources de données de tiers sur les émissions, nous avons retraité nos émissions financées absolues de 2021 à l'aide des données déclarées par les clients afin de mieux refléter les émissions de nos clients dans ce secteur et d'assurer une plus grande comparabilité. Cette correction n'a pas eu d'effet sur notre méthode d'évaluation de la qualité des données.

^{iv} Les soldes de 2022 et de 2021 reflètent la valeur en capital de tous les prêts hypothécaires commerciaux au Canada liés à divers types d'actifs, à l'exclusion des prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis, d'autres prêts immobiliers liés à la construction et des prêts autres que des prêts hypothécaires. Les soldes de 2021 ont été retraités afin de tenir compte des prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis et d'offrir une plus grande comparabilité par rapport aux estimations des émissions financées de 2022. Les soldes de 2020 n'ont pas été retraités et, par conséquent, ne comprennent pas les prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis.

^v Les soldes de 2022 reflètent la valeur du capital de tous les prêts hypothécaires de marque CIBC et Simplii au Canada, à l'exception des prêts hypothécaires de marque FirstLine restants provenant des activités de courtage hypothécaire de FirstLine et des prêts hypothécaires émis par des tiers. Les soldes excluent également les prêts hypothécaires aux États-Unis et ceux de CIBC FirstCaribbean. N'inclut pas les prêts à la construction ni les marges de crédit sur valeur nette de la propriété (MCVNP). Les soldes avant 2022 ne comprennent pas les prêts hypothécaires Simplii.

^{vi} Les soldes reflètent les prêts indirects canadiens aux clients de détail par l'intermédiaire des concessionnaires automobiles et excluent les prêts directs, qui représentent moins de 5 % de nos prêts de détail pour véhicules automobiles au Canada.

^{vii} Les soldes reflètent les prêts liés au bétail et à la production agricole au Canada et aux États-Unis et excluent les prêts aux services agricoles, aux fournisseurs, aux grossistes et à d'autres clients considérés comme étant en amont ou en aval de la production agricole.

Évaluation de la qualité des données

Nous nous efforçons d'obtenir des données de grande qualité communiquées publiquement par nos clients et fournies par des tiers fournisseurs de données. Nous utilisons la méthode d'évaluation des données du PCAF pour déterminer la qualité de nos données et assurer la transparence en ce qui a trait à l'exactitude et à la qualité des données servant à nos calculs. Lorsque les données sur les émissions sont limitées ou non disponibles, nous employons une méthode d'estimation fondée sur les facteurs d'émission, conformément à la méthode du PCAF et aux sources tirées de la base de données sur les émissions de cet organisme.

Cadre d'évaluation de la qualité des données du PCAF :

Prêts aux entreprises et actions non cotées en bourse (y compris les secteurs pétrolier et gazier, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'agriculture)

La note est donnée sur une échelle de 1 (meilleure qualité) à 5 (moins bonne qualité)	Qualité des données selon le PCAF	
	Cote	Description
	Cote de 1	Données sur les émissions de GES vérifiées ou données énergétiques primaires. Meilleure cote de qualité des données possible.
	Cote de 2	Les données sur les émissions de GES non vérifiées ou les émissions sont calculées à l'aide des données sur l'activité physique principale liée à la consommation d'énergie de la société et des facteurs d'émission appropriés.
	Cote de 3	Estimation des émissions en fonction de l'activité physique tirée des données de production et des facteurs d'émission appropriés.
	Cote de 4	Estimation des émissions en fonction de l'activité économique fondée sur les revenus déclarés et les facteurs d'émission appropriés.
	Cote de 5	Estimation des émissions en fonction de l'activité économique fondée sur les investissements en cours et les facteurs d'émission appropriés.

Prêts hypothécaires à l'habitation et immobilier commercial

La note est donnée sur une échelle de 1 (meilleure qualité) à 5 (moins bonne qualité)	Qualité des données selon le PCAF	
	Cote	Description
	Cote de 1	Émissions financées déterminées en fonction de la consommation réelle d'énergie du bâtiment (c.-à-d. les données mesurées) et de facteurs d'émission propres aux fournisseurs, par source d'énergie. Meilleure cote de qualité des données possible.
	Cote de 2	Émissions financées déterminées en fonction de la consommation réelle d'énergie du bâtiment (c.-à-d. les données mesurées) et les facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.
	Cote de 3	Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur les étiquettes de cote énergétique officielle du bâtiment, la taille du bâtiment et les facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.
	Cote de 4	Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur le type de bâtiment, des données statistiques propres au site, la taille du bâtiment et les facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.
	Cote de 5	Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur le type de bâtiment et des données statistiques propres au site, le nombre de bâtiments et les facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.

Prêts automobiles

La note est donnée sur une échelle de 1 (meilleure qualité) à 5 (moins bonne qualité)	Qualité des données selon le PCAF	Description
	Cote de 1	Des données primaires sur la consommation réelle de carburant ou sur la distance parcourue réelle, avec l'efficacité du véhicule et le type de carburant, sont disponibles. Meilleure cote de qualité des données possible.
	Cote de 2	L'efficacité du véhicule et le type de carburant sont disponibles selon la marque et le modèle du véhicule. Les données sur la distance sont fondées sur des données statistiques locales.
	Cote de 3	L'efficacité du véhicule et le type de carburant sont disponibles selon la marque et le modèle du véhicule. Les données sur la distance sont fondées sur des données statistiques régionales.
	Cote de 4	L'efficacité du véhicule et le type de carburant sont inconnus et estimés à partir d'un type de véhicule connu. La distance parcourue est estimée en fonction de données statistiques locales ou régionales.
	Cote de 5	L'efficacité du véhicule, le type de carburant et la distance parcourue sont fondés sur les données sur un véhicule moyen et les distances locales ou régionales.

Méthodes de calcul des émissions financées absolues

Catégorie d'actif 2 du PCAF : Prêts aux entreprises et actions non cotées en bourse

Le calcul suivant, prescrit par le PCAF, a été utilisé pour déterminer les émissions financées attribuées aux prêts de la Banque CIBC dans les secteurs pétrolier et gazier, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'agriculture :

$$\text{Émissions financées} = \sum_c \text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de la société}_c$$

(où c = emprunteur ou société détenue)

Les émissions financées absolues des portefeuilles de nos clients assujettis à cette méthode ont été calculées en multipliant le facteur d'attribution par les émissions de l'emprunteur ou de la société détenue, puis en additionnant ces émissions, conformément à la méthode du PCAF. Le facteur d'attribution représente notre part proportionnelle d'une société donnée, c'est-à-dire le ratio entre l'encours et le total des titres de créance et de participation des sociétés privées et de la valeur d'entreprise, trésorerie comprise (*enterprise value including cash*, ou EVIC) dans le cas des sociétés cotées en bourse.

Catégories d'actif 4 et 5 du PCAF : Financement d'immeubles commerciaux et prêts hypothécaires à l'habitation

Le calcul suivant, prescrit par le PCAF, a été utilisé pour déterminer les émissions financées attribuées aux prêts de la Banque CIBC dans nos secteurs des prêts hypothécaires à l'habitation et de l'immobilier commercial :

$$\text{Émissions financées} = \sum_b \text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions du bâtiment}_b$$

(où b = bâtiment)

Le facteur d'attribution représente notre part proportionnelle d'un actif immobilier donné, c'est-à-dire le ratio entre le solde et la valeur de la propriété au moment de l'émission. Le facteur d'attribution est appliqué au total des émissions du bâtiment, puis les résultats pour tous les immeubles de nos portefeuilles sont additionnés pour obtenir le total des émissions du portefeuille.

Vu la taille de notre portefeuille de prêts hypothécaires et la rareté des données sur la consommation d'énergie des bâtiments, nous avons adopté une approche nuancée afin d'utiliser les meilleurs facteurs énergétiques et d'émissions disponibles pour déterminer les émissions des bâtiments. Dans tous les cas où des renseignements sur la taille de la propriété étaient disponibles, la Banque CIBC a utilisé les facteurs énergétiques publiés par Ressources naturelles Canada pour estimer la consommation d'énergie des bâtiments, par source d'énergie et par province. Les facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada ont ensuite été appliqués à la consommation d'énergie estimative pour déterminer les émissions globales d'une région donnée. Lorsque certains renseignements sur un client étaient limités ou non disponibles, comme la superficie de l'immeuble, nous avons utilisé les moyennes pour appliquer la méthode décrite ci-dessus.

Nous avons utilisé la base de données sur les facteurs d'émission du PCAF pour nos calculs liés à l'immobilier commercial, en raison de la plus grande complexité inhérente au calcul des émissions dans ce secteur, et ce, pour toutes les régions et tous les types d'actifs. L'utilisation d'une méthode d'approximation était requise pour les comptes et les propriétés pour lesquels nous ne disposons pas de données sur la taille, car à l'heure actuelle, la base de données du PCAF n'inclut pas de facteurs d'émission pour les immeubles commerciaux au Canada dont la taille de la propriété est inconnue.

Catégorie d'actif 6 du PCAF : Prêts automobiles

Le calcul suivant, prescrit par le PCAF, a été utilisé pour déterminer les émissions financées attribuées aux prêts de la Banque CIBC dans le secteur des prêts automobiles de détail :

$$\text{Émissions financées} = \sum_v \text{Facteur d'attribution}_v \times \text{Émissions des véhicules}_v$$

(où v = véhicule ou parc de véhicules)

Le facteur d'attribution représente notre part proportionnelle d'un véhicule donné, c'est-à-dire le rapport entre le montant impayé et la valeur du véhicule au moment de l'émission du prêt. Nous avons utilisé la base de données sur les facteurs d'émission du PCAF pour nos calculs des émissions liées aux prêts automobiles, en raison de la plus grande complexité inhérente au calcul des émissions dans ce secteur, et ce, pour toutes les régions et toutes les marques et tous les modèles de véhicules.

Pour en savoir plus sur les méthodes décrites ci-dessus, consultez la [norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur des services financiers \(2e édition\)](#) (en anglais).

Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et ses filiales (Banque CIBC, nous et notre), font des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des É.-U. et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations que nous faisons sur notre raison d'être (faire des idées de nos clients une réalité), nos priorités, nos cibles, nos mesures, nos engagements en matière de durabilité (y compris en ce qui a trait aux cibles provisoires de zéro émission nette financée d'ici 2030 et à la cible de 2050 à cet égard, et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre [GES] liées aux activités d'exploitation) et nos objectifs, ainsi que des répercussions et des objectifs économiques et environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, les prêts durables (y compris notre objectif de mobilisation de 300 milliards de dollars en finance durable d'ici 2030⁷ et la mise en œuvre et la mise à jour de notre Méthodologie de finance durable⁸) et notre objectif de carboneutralité pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050². Nous avons inclus des renseignements prospectifs dans le présent document pour aider nos parties intéressées à comprendre nos priorités, nos cibles, nos engagements et nos objectifs, ainsi que des répercussions et des objectifs ESG. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « viser », « compter », « estimer », « s'engager », « ambition », « prévision », « cible », « s'efforcer », « projet », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou particulière, d'où la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions ne se révèlent pas exactes, que nos hypothèses ne soient pas correctes et que nos priorités, nos cibles, nos engagements et nos objectifs liés aux facteurs ESG et autres ne soient pas atteints, et que les répercussions économiques et liées aux facteurs ESG ne se fassent pas sentir. De plus, bon nombre d'hypothèses, de paramètres et de méthodes utilisés dans la préparation du présent document continuent d'évoluer et sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables au moment de sa préparation, mais ne doivent pas être considérés comme des garanties. De plus, notre analyse du risque climatique, notre stratégie de carboneutralité, notre analyse des scénarios climatiques et la structure de gouvernance climatique en vertu de notre cadre de gouvernance des facteurs ESG sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse, notre stratégie et l'harmonisation de notre scénario continuent d'évoluer au fil du temps. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs, et peuvent obliger la Banque CIBC à adapter ses initiatives et ses activités ou à rajuster ses cibles, alors que la qualité et l'exhaustivité de ses données et méthodologies continue de s'améliorer. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les pressions inflationnistes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, les risques géopolitiques, y compris la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient, la survenance, la poursuite ou l'intensification des urgences en matière de santé publique, comme les répercussions des modes de travail hybrides à la suite de la pandémie, ainsi que les politiques et les mesures gouvernementales connexes, le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées, notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives liées à la durabilité à l'interne et avec nos clients dans les délais prévus, notre capacité à élargir notre offre de produits et services liés à la finance durable, ainsi que le risque stratégique, les risques de réputation, juridiques et liés au comportement, la conformité à la réglementation, le risque environnemental et social et autres risques indiqués dans la section « Gestion du risque » de notre rapport annuel 2023 est mise à jour dans nos rapports trimestriels. De plus, des facteurs externes hors du contrôle raisonnable de la Banque CIBC peuvent entraver ses efforts visant la réalisation de ces objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, la disponibilité de données complètes de qualité sur les émissions de gaz à effet de serre (notamment des clients de la Banque CIBC) et la normalisation des méthodes de mesure liées aux facteurs ESG, l'évolution de nos portefeuilles de prêt au fil du temps, la nécessité d'une participation, d'une coopération et d'une collaboration actives et continues des diverses parties intéressées (y compris des entreprises, des institutions financières et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des personnes), le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à des secteurs, l'évolution du comportement des consommateurs, diverses initiatives de décarbonation à l'échelle des économies, la nécessité de politiques climatiques réfléchies à l'échelle mondiale, les défis liés à l'équilibre entre les objectifs provisoires en matière d'émissions et une transition harmonieuse, ainsi que l'élaboration et l'évolution continues de règlements, de lignes directrices, de principes et de cadres à l'échelle internationale et la conformité de la Banque CIBC à ces derniers, ce qui pourrait faire en sorte que nous faisons l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont le résultat éventuel pourrait inclure des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes.

Pour que la Banque CIBC puisse réaliser ses cibles de réduction des émissions financées provisoires propres à des secteurs d'ici 2030 et son objectif de zéro émission nette associée à ses activités opérationnelles et de financement d'ici 2050², et pour que ses clients puissent atteindre leurs objectifs et engagements en matière de réduction des émissions de GES, la Banque CIBC et ses clients pourraient devoir acheter des instruments volontaires ou de conformité liés au carbone et à l'énergie renouvelable (« Instruments de conformité liés au carbone »). Le marché de ces instruments est toujours en évolution et leur disponibilité peut être limitée. Certains Instruments de conformité liés au carbone sont également assujettis au risque d'invalidation ou d'annulation, et la Banque CIBC ne donne aucune assurance quant au traitement futur de ces Instruments de conformité liés au carbone. Des changements aux règlements et aux normes applicables pourraient aussi avoir une incidence sur le marché des Instruments de conformité liés au carbone. La maturité, la liquidité et l'aspect économique des marchés du carbone réglementés et volontaires peuvent faire en sorte qu'il soit plus difficile pour la Banque CIBC et ses clients d'atteindre leurs objectifs et peuvent avoir des répercussions sur l'atteinte de ses cibles provisoires de carboneutralité d'ici 2030 et de son objectif de zéro émission nette associée à ses activités opérationnelles et de financement d'ici 2050².

Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que le lectorat ne s'y fie indûment. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos parties intéressées à comprendre nos objectifs et nos priorités stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Bien que certaines questions abordées dans le présent document puissent être importantes, leur importance ne doit pas être interprétée comme pouvant nécessairement atteindre le niveau d'importance utilisé aux fins de conformité aux lois et aux règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important ». Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent document ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Mention juridique

Le présent document est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services de quelque nature que ce soit, dans quelque pays que ce soit; il ne vise pas non plus à donner des conseils de placement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et ces informations ne doivent pas être considérés comme tels ou servir de fondement à de tels conseils.

Après la date du présent document, la Banque CIBC n'assume aucune responsabilité ni obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés contenus dans le présent document, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. Aucune déclaration et aucune garantie, explicite ou tacite, ne sont ou ne seront offertes quant à l'exactitude, à la fiabilité et à l'exhaustivité des renseignements que contient le présent document, y compris les renseignements de tiers contenus dans le présent document ou utilisés d'une autre manière pour en tirer des renseignements. La Banque CIBC n'assume ni n'assumera aucune responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent document.

Les mesures et les données climatiques et les autres renseignements contenus dans le présent document, notamment ceux portant sur l'analyse de scénarios climatiques, les émissions de GES, les émissions financées, les actifs liés au carbone et les émissions provenant de nos propres activités, sont fondés ou peuvent être fondés sur des hypothèses, estimations et jugements importants. De plus, comme nous l'avons mentionné dans le présent document, une partie des renseignements fournis, notamment en ce qui a trait aux émissions financées associées à nos portefeuilles de prêts, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de la fabrication automobile, est fondée sur des données estimatives et très peu étayées. Par exemple, nous n'avons pas vérifié ou évalué de façon indépendante les hypothèses sous-jacentes aux données que nous avons obtenues de nos clients et d'autres tiers et que nous utilisons pour déterminer nos progrès vers l'atteinte de nos cibles provisoires de carboneutralité, en faire le suivi et en faire rapport. De plus, les données nécessaires pour déterminer notre trajectoire vers l'atteinte de nos cibles provisoires de carboneutralité peuvent être limitées sur le plan de la qualité, non disponibles ou incohérentes à l'échelle des secteurs sur lesquels nous décidons de nous concentrer. Compte tenu de l'incertitude et de la complexité liées aux données, et des problèmes importants que posent certaines des données sous-jacentes, les hypothèses, les jugements et les estimations jugés raisonnables au moment de la préparation du document pourraient se révéler inexacts. De plus, bon nombre d'hypothèses, d'estimations, de normes, de méthodes, de scénarios, de paramètres et de mesures utilisés dans la préparation du présent document continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d'autres sociétés et de ceux que nous pourrions utiliser à l'avenir. Les changements législatifs et réglementaires, l'évolution du marché et les changements dans la disponibilité et la fiabilité des données pourraient avoir une incidence importante sur les hypothèses, les estimations, les normes, les méthodes, les scénarios, les paramètres et les mesures utilisés par nous ou par d'autres sociétés, ainsi que sur la comparabilité de l'information et des données entre les secteurs ou les sociétés, d'une période de déclaration à une autre, et sur notre capacité à réaliser nos priorités et nos engagements et atteindre nos cibles, nos paramètres et nos objectifs. Les priorités, les mesures et les cibles, les engagements en matière de durabilité et les objectifs dont il est question dans le présent document, y compris, sans s'y limiter, nos engagements provisoires pour 2030 et pour 2050 en matière d'émissions nettes nulles, nos mesures, nos cibles et nos objectifs, sont ambitieux, dépendent des efforts et des mesures prises collectivement par un large éventail d'intervenants hors de notre contrôle, et rien ne garantit que ces engagements, mesures, cibles et objectifs seront atteints. Consultez la section « Un mot sur les énoncés prospectifs » ci-dessus.

Le présent document et les renseignements qu'il contient sont non vérifiés. Certaines mesures et données contenues dans le présent document ont fait l'objet d'une assurance limitée par un tiers indépendant. Le rapport d'assurance limitée et l'énoncé de vérification connexes se trouvent dans la Bibliothèque de documents – ESG sur notre site Web.

Le présent document peut contenir des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque CIBC. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière inclus ou intégré par renvoi à ce document. La Banque CIBC décline toute responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ou pour toute perte ou tout dommage pouvant résulter de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à un site Web tiers dont le lien figure dans le présent document, vous le faites à vos propres risques et sous réserve des modalités de ces sites Web.

Le présent document vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et de façon plus détaillée que ceux exigés dans les documents réglementaires déposés et autres rapports réglementaires, y compris les documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d'autres mots ou expressions semblables.

Sauf indication contraire, toutes les données et tous les exemples contenus dans le présent document reflètent les activités entreprises au cours des exercices 2021, 2022 et 2023 (du 1er novembre au 31 octobre).

Sauf en cas d'indication contraire, tous les montants qui figurent dans ce document sont en dollars canadiens. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.

Notes

- ¹ L'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies exige que des cibles sectorielles soient établies pour les secteurs à forte intensité carbonique suivants : agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier commercial et résidentiel, fer et acier, pétrole et gaz, production d'électricité et transport (Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021).
- ² Les activités de financement comprises dans notre objectif de carboneutralité se rapportent aux secteurs spécifiques et à leurs limites, où nous avons fixé des cibles provisoires, et incluent nos engagements de prêt et facilités de financement, ce qui correspond à la part de la Banque CIBC de l'affectation économique réelle en ce qui a trait à la prise ferme sur les marchés des titres de participation et sur les marchés des titres de créance, le cas échéant. Pour en savoir plus, reportez-vous à notre document d'information sur l'approche de carboneutralité.
- ³ Pour en savoir plus et pour connaître notre approche à l'égard de l'établissement de cibles provisoires de carboneutralité, consultez notre approche de carboneutralité.
- ⁴ Les données sur les émissions de GES liées aux activités des champs d'application 1 et 2 au Canada et aux États-Unis pour la période de 2018 à 2023 couvrent 95 % de la surface utile occupée totale (CIBC FirstCaribbean et les emplacements internationaux couvrent le reste de la surface utile) au cours de la période de déclaration, soit du 1er août au 31 juillet.
- ⁵ La méthodologie de collecte des données et de calcul des émissions de GES liées aux activités est fondée sur le guide intitulé *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard* (édition révisée).
- ⁶ En 2023, nous avons acheté et appliqué 130 481 certificats d'énergie renouvelable (CER) au Canada et 13 374 aux États-Unis. Ces CER représentaient plus de 92 % de nos émissions indirectes du champ d'application 2 provenant de la consommation d'électricité et 83 % de notre consommation totale d'électricité pour ces deux régions en 2023, et ils ont contribué à l'atteinte de 51 % de notre cible de carboneutralité de 2024 par rapport au niveau de référence de 2018.
- ⁷ Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent divers produits et services de la Banque CIBC qui appuient les activités de clients, notamment en ce qui concerne l'énergie renouvelable et sans émissions, l'efficacité énergétique, les infrastructures et technologies durables, l'immobilier durable, le logement abordable et l'infrastructure de base, ainsi que des produits financiers liés à la durabilité et à l'environnement. Les produits financiers liés à la durabilité sont conçus pour inciter les clients à atteindre des objectifs ESG préétablis ayant des répercussions sur la tarification (p. ex., lien avec les intérêts facturés ou crédités). Nos produits financiers liés à la durabilité sont conformes aux lignes directrices, aux principes et aux cadres pertinents, comme l'Asia Pacific Loan Market Association, la Loan Market Association, les principes applicables aux prêts durables de la Loan Syndications and Trading Association ou les principes applicables aux obligations durables de l'International Capital Markets Association. Les produits et services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement en matière de finance durable comprennent des prêts et syndicats de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. Les prêts et investissements donnant lieu à des activités liées au logement abordable sont conformes à nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis. En 2023, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées à la titrisation. Notre rendement cumulé de 2018 à 2022 n'a pas été ajusté.
- ⁸ La méthodologie appliquée à nos progrès de 2023 décrit notre façon de rendre compte de notre part de chaque opération selon le produit de l'entreprise. Si plusieurs produits ou services sont fournis au même client ou pour la même activité admissible, la valeur de chaque produit ou service est prise en compte dans l'engagement en matière de finance durable, qui encourage la participation active de plusieurs unités d'exploitation de la Banque CIBC à l'appui de notre objectif de finance durable. S'il y a lieu, nous utilisons un tableau de classement de tiers modifié pour attribuer la part de la Banque CIBC à l'opération, selon le rôle de la Banque CIBC. Dans le cas des prêts syndiqués, les conseils en fusions et acquisitions et les prises fermes de titres de créance et de participation pour lesquels nous agissons comme arrangeur principal ou co-arrangeur principal pourraient faire en sorte que des montants ne soient pas comptabilisés comme étant directement financés ou facilités par la Banque CIBC. Pour les opérations de conversion de devises, nous avons appliqué un taux recommandé fixe interne. La méthodologie appliquée à nos résultats de 2023 et aux progrès cumulatifs a été établie en 2018, puis mise à jour en 2021, en 2022 et en 2023 afin de tenir compte de l'évolution des pratiques du marché et des lignes directrices sectorielles. En mars 2024, nous avons publié notre Méthodologie de finance durable 2024, en vigueur de façon prospective pour les opérations admissibles conclues à compter du 1er novembre 2023. La Banque CIBC a l'intention de mettre à jour régulièrement sa méthodologie en fonction de l'évolution des pratiques du marché et des lignes directrices, des cadres, des normes et des règlements du secteur.
- ⁹ Pour en savoir plus, veuillez consulter la section intitulée Exposition aux actifs liés au carbone du présent rapport.
- ¹⁰ Le nombre d'évaluations a augmenté en 2023 en raison de l'approche progressive à laquelle nous avons eu recours, qui intègre d'autres clients au fur et à mesure qu'ils doivent faire l'objet d'un examen. De plus, nous appliquons un seuil interne pour repérer les entreprises et grandes entreprises clientes visées.
- ¹¹ Cet indice ESG comprend des objectifs internes et certains objectifs de la grille de pointage ESG. Ces objectifs correspondent aux domaines d'importance des parties intéressées où la Banque CIBC peut avoir le plus grand effet.
- ¹² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2023). *Climate Change 2023: Synthesis Report*.
- ¹³ La finance durable vise à aider nos clients à réaliser leurs ambitions écologiques et sociales, qui comprennent, sans s'y limiter, les ambitions liées aux changements climatiques et, par conséquent, ne contribuent pas toujours à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La finance durable peut aussi comprendre des activités écologiques admissibles ou des cibles visant à réduire le taux de croissance ou l'intensité des émissions de GES d'un client, mais qui ne réduisent pas nécessairement la croissance de ses émissions absolues.
- ¹⁴ Dans notre feuille de route vers la carboneutralité, nous avons recours à des échéanciers qui ont été élaborés pour correspondre à notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- ¹⁵ La méthode de mesure de la Banque CIBC pour ses activités de financement visant la carboneutralité comprend la part de l'affectation économique réelle de la Banque CIBC en ce qui a trait aux prêts, à la prise ferme sur les marchés des titres de participation et sur les marchés des titres de créance, relativement aux secteurs pour lesquels elle a établi des cibles. Pour en savoir plus, consultez notre document d'information sur l'approche de carboneutralité.
- ¹⁶ Nous projetons d'utiliser une combinaison de certificats d'énergie renouvelable et de crédits pour l'élimination du carbone pour atteindre la carboneutralité d'ici 2024. Ces certificats et crédits pour l'élimination du carbone ne représentent pas des réductions réelles de nos émissions. Pour atteindre d'ici 2028 son objectif de réduction des GES fondé sur l'emplacement de 30 % par rapport au niveau de référence de 2018, la Banque CIBC investit dans des initiatives, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique liée à nos activités, des stratégies de décarbonation et l'optimisation des locaux dans nos immeubles. Nous ne prévoyons pas que les mesures requises pour atteindre notre cible de GES comprendront l'achat de certificats d'énergie renouvelable ou de crédits pour l'élimination du carbone.
- ¹⁷ Gouvernement du Canada (2022). Plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier.
- ¹⁸ Agence internationale de l'énergie (2023). *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector*.
- ¹⁹ Un CER représente 1 mégawattheure (MWh) d'électricité renouvelable. Pour chaque unité d'électricité renouvelable produite et acheminée au réseau électrique, une quantité équivalente de CER est produite, ce qui nous aide à atteindre notre cible de 100 % d'énergie renouvelable.
- ²⁰ The Dasgupta Review (2021). *Economics of Biodiversity Report*.
- ²¹ Avec une production totale d'électricité (MWh) à partir du charbon inférieure ou égale à 60 %.
- ²² GARP Risk Institute (2019). *Climate Risk Management at Financial Firms: Challenges and Opportunities*.
- ²³ Gouvernement du Canada (2023). Mise à jour de l'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030.
- ²⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate - Chapitre 4: Sea Level Rise and Implications for Low-Lying Islands, Coasts and Communities*, 2022.

²⁵ Agence internationale de l'énergie (2021). Net Zero by 2050: a roadmap for the global energy sector.

²⁶ Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement 2020. Charting a New Climate: State-of-the-art tools and data for banks to assess credit risks and opportunities from physical climate change impacts.

²⁷ Comprend les engagements de prêts utilisés et non utilisés, les opérations assimilées à des mises en pension et les autres produits dérivés hors bilan et hors cote selon la méthode fondée sur les notations internes et la méthode normalisée liée au risque de crédit au 31 octobre 2023. Les données de l'année précédente excluaient les portefeuilles normalisés de CIBC Bank USA et de CIBC FirstCaribbean. Les risques liés aux prêts hypothécaires commerciaux ont été déclarés dans le secteur d'activité des emprunteurs.

²⁸ Probabilité de défaut (PD) : Estimation de la probabilité de défaut de paiement d'un client donné, c'est-à-dire la probabilité que ce client ne soit pas en mesure de rembourser ses obligations lorsque leur paiement devient exigible en vertu des modalités du contrat. La PD est fondée sur des hypothèses tout au long du cycle aux fins des fonds propres réglementaires. Aux fins du présent rapport, les PD désignent expressément les PD réglementaires.

²⁹ Perte attendue : Une perte attendue représente la perte qui devrait statistiquement se produire dans le cours normal des activités, rajustée pour des raisons de prudence, au cours d'une période donnée.

³⁰ Actif pondéré en fonction du risque (APR) L'APR a trois composantes : i) l'actif pondéré du risque de crédit, calculé selon l'approche fondée sur les notations internes avancée et l'approche normalisée, ii) l'actif pondéré du risque de marché et iii) l'actif pondéré du risque opérationnel. L'APR selon l'approche fondée sur les notations internes avancée est calculé à l'aide de la PD, de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) et, dans certains cas, d'ajustements à l'échéance, tandis que l'APR selon l'approche normalisée applique les facteurs de pondération du risque précisés dans les lignes directrices du BSIF aux expositions au bilan et hors bilan. L'APR de marché du portefeuille de négociation est fondée sur les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR relatif aux actifs de titrisation négociés pour lesquels nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR opérationnel, qui se rapporte au risque de pertes résultant du personnel, de carences ou de défaillances attribuables à des procédures et à des systèmes internes, ou d'événements extérieurs, est calculé selon une approche normalisée. Depuis l'entrée en vigueur de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence de plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes avancée pour le risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant une exigence de fonds propres calculée par référence à l'approche normalisée de Bâle II par rapport au calcul de Bâle III, tel qu'il est précisé par le BSIF. Tout déficit par rapport aux exigences de fonds propres de Bâle III est ajouté à l'APR.

³¹ Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (2021). Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique : Rapport final du projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF.

³² Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (2023). Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques - Version à l'étude pour consultation.

³³ Toutes les émissions financées, y compris les mesures des émissions absolues et de celles fondées sur l'intensité, excluent les activités de prêt, d'investissement et d'approbation de CIBC FirstCaribbean. Les mesures des émissions absolues et fondées sur l'intensité liées au secteur pétrolier et gazier excluent les clients pour lesquels notre engagement de prêt est inférieur à 5 M\$ CA. Les mesures des émissions absolues et fondées sur l'intensité liées à la production d'électricité excluent les clients pour lesquels notre engagement de prêt est inférieur à 5 M\$ CA.

³⁴ Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021). Lignes directrices pour l'établissement de cibles climatiques pour les banques.

³⁵ Bien que les produits de finance durable puissent aider et appuyer les clients dans leur parcours de décarbonation, ils ne visent pas explicitement, dans certains cas, à atteindre les cibles provisoires de carboneutralité de la Banque CIBC. Cela dit, la finance durable peut quand même soutenir les cibles provisoires de carboneutralité de la Banque CIBC dans les cas où les activités de financement sont conformes aux secteurs prioritaires pour lesquels la Banque CIBC a établi des cibles. En offrant ces solutions de finance durable, nous comprenons que nos émissions financées peuvent fluctuer à court et à moyen terme, car nous soutenons les sociétés des secteurs à forte intensité carbonique dans leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone. Toutefois, compte tenu du rôle important que joue la finance durable dans l'atténuation des changements climatiques et conformément aux indications de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous ne jugeons pas qu'une augmentation à court terme des émissions financées va à l'encontre de notre stratégie climatique. Nous ne prévoyons pas une réduction linéaire sur 12 mois pour atteindre notre objectif, mais nous nous attendons à ce que la tendance à long terme soit conforme à celui-ci.

³⁶ Gouvernement du Canada (2023). Indicateur environnemental - Émissions de gaz à effet de serre.

³⁷ En raison de lacunes relevées dans les sources de données de tiers sur les émissions, nous avons retraité nos émissions financées absolues de 2021 à l'aide des données déclarées par les clients afin de mieux refléter les émissions de nos clients dans ce secteur et d'assurer une plus grande comparabilité. Cette correction n'a pas eu d'effet sur notre méthode d'évaluation de la qualité des données.

³⁸ Ce pourcentage représente nos prêts aux entreprises, le financement de projets et les facilités de financement, et comprend uniquement les projets qui ont atteint leur date d'opération commerciale.

³⁹ Agence internationale de l'énergie (2023). Voitures et camionnettes.

⁴⁰ Les filiales de crédit comprennent les activités suivantes exercées par les filiales de crédit pour le financement : engagements de prêt, émission de titres de créance et titrisation.

⁴¹ Gouvernement du Canada (2023). Indicateur environnemental - Émissions de gaz à effet de serre.

⁴² US Environmental Protection Agency (2023). *Perspectives annuelles relatives à l'énergie*.

⁴³ PCAF (2022). The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions. Second Edition.

⁴⁴ Les soldes reflètent la valeur en capital de tous les prêts hypothécaires commerciaux au Canada et aux États-Unis liés à divers types d'actifs, à l'exclusion des autres prêts immobiliers liés à la construction et des prêts autres que des prêts hypothécaires.

⁴⁵ Les soldes de 2022 et par la suite reflètent la valeur en capital de tous les prêts hypothécaires de marque CIBC et Simplii au Canada, à l'exception des prêts hypothécaires de marque FirstLine restants provenant des activités de courtage hypothécaire de FirstLine et des prêts hypothécaires émis par des tiers. Les soldes excluent également les prêts hypothécaires aux États-Unis et ceux de CIBC FirstCaribbean. N'inclut pas les prêts à la construction ni les marges de crédit sur valeur nette de la propriété (MCVNP). Les soldes avant 2022 ne comprennent pas les prêts hypothécaires Simplii.

⁴⁶ Gouvernement du Canada (2023). *Nouvelle norme sur la disponibilité des véhicules électriques*.

⁴⁷ Gouvernement du Canada (2023). Indicateur environnemental - Gaz à effet de serre.

⁴⁸ Gouvernement du Canada (2023). *Plan de réduction des émissions pour 2030*.

⁴⁹ Le total des actifs liés au carbone comprend les montants utilisés, non utilisés et les autres montants hors bilan de nos clients autres que les particuliers.

⁵⁰ L'exposition totale au risque de crédit comprend les montants utilisés, non utilisés et les autres montants hors bilan de nos portefeuilles de prêts de détail (prêts personnels garantis par des biens immobiliers, comptes de détail renouvelables admissibles et autres comptes de détail) et de prêts aux entreprises et aux gouvernements selon l'approche fondée sur les notations internes avancée de 2020, 2021 et 2022 et selon la méthode fondée sur les notations internes pour 2023. Elle exclut les opérations assimilées à des mises en pension et les produits dérivés hors cote. À compter du deuxième trimestre de 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III, certaines opérations pour lesquelles nous agissons à titre de caution ont fait l'objet d'un reclassement prospectif, passant d'autres engagements hors bilan à des opérations assimilées à des mises en pension et l'inclusion de la garantie étant désormais détenue dans la garantie liée aux opérations assimilées à des mises en pension.

⁵¹ Les émissions du champ d'application 1 comprennent les émissions directes provenant de la combustion de gaz naturel et de carburant (mazout et propane).

⁵² Les émissions du champ d'application 2 fondées sur l'emplacement comprennent les émissions indirectes attribuables à l'achat d'électricité, au chauffage à la vapeur et à l'eau réfrigérée, avant l'application de CER.

⁵³ Les émissions du champ d'application 2 fondées sur le marché reflètent les émissions, moins les émissions associées aux CER.

⁵⁴ La papeterie du bureau comprend l'utilisation interne de papier liée aux activités canadiennes et américaines au cours de l'exercice (du 1^{er} novembre au 31 octobre). L'estimation du cycle de vie lié à la consommation de papier à l'interne a été réalisée à l'aide d'un calculateur environnemental de l'impact du papier (www.papercalculator.org).

⁵⁵ Les déplacements professionnels des employés comprennent tous les déplacements au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni par avion, par train et l'utilisation d'une voiture pour des raisons professionnelles au cours de l'exercice, à l'exclusion des déplacements des employés pour se rendre au travail et en revenir. Le transport aérien comprend les émissions associées à l'utilisation du jet d'affaires de la Banque CIBC. En 2022, les émissions du champ d'application 3 s'élevant à 2,6 tonnes d'équivalent CO₂ attribuables à la combustion de carburéacteur à des fins de déplacement professionnel ont été compensées par la production de carburant d'aviation durable pour les vols exploités par les sociétés suivantes : Lufthansa Group Airlines, Austrian Airlines, Brussels Airlines, Lufthansa et SWISS.

⁵⁶ Les émissions évitées sont liées à l'endroit où les CER sont appliqués. En 2022, nous avons acheté moins de CER qu'en 2023; toutefois, ils ont été appliqués dans les régions dotées de réseaux électriques à forte intensité carbonique, ce qui a entraîné une réduction plus importante des émissions du champ d'application 2.

⁵⁷ Nous avons retraité nos progrès de 2021 à l'égard de notre cible liée à la production d'électricité à 208 kg CO₂/MWh, par rapport à notre déclaration initiale de 200 kg CO₂/MWh dans notre rapport sur le climat de 2022. Ce changement est attribuable aux rajustements apportés à l'intensité des émissions pour certains clients visés par notre cible.

⁵⁸ Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) (2022). Norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur des services financiers.